

Ministère de la Culture
Direction Régionale des Affaires Culturelles de Bourgogne
Service Régional de l'Archéologie de Bourgogne

*AUTUN (Saône-et-Loire), Intra-muros
Projet d'extension du musée Rolin («Grand Rolin»)*

Phase 2/3
Secteur Halle d'Hallencourt, en dehors de l'enceinte d'origine médiévale



Rapport de diagnostic archéologique

Sous la direction de
Yannick LABAUNE

Numéros d'arrêtés préfectoraux :
N° 2020/115 du 26 février 2020, portant prescription d'un diagnostic d'archéologie préventive
N° 2020/490 du 7 octobre 2020, modifiant l'arrêté n° 2020/292 du 30 juin 2020, portant désignation
du responsable scientifique d'un diagnostic d'archéologie préventive

Code opération patriarche : 043715
Numéro du site – SMA, musée Rolin : 2020.3

Novembre 2021
Autun: Service Archéologique de la Ville d'Autun



Ministère de la Culture
Direction Régionale des Affaires Culturelles de Bourgogne
Service Régional de l'Archéologie de Bourgogne

AUTUN (Saône-et-Loire), Intra-muros
Projet d'extension du musée Rolin («Grand Rolin»)

Phase 2/3
Secteur Halle d'Hallencourt, en dehors de l'enceinte d'origine médiévale

Rapport de diagnostic archéologique

Sous la direction de Yannick LABAUNE

avec la collaboration de:

Anne-Lise BUGNON (Inrap)
Clarisse COUDERC (service archéologique de la Ville d'Autun)
Tristan DESSOLIN (service archéologique de la Ville d'Autun)
Ariane FOUILLADE (stagiaire, service archéologique de la Ville d'Autun)
Pascal LISTRAT (Inrap)
Fabienne MEDARD (docteur, spécialiste indépendante en matières organiques)
Angélique TISSERAND (service archéologique de la Ville d'Autun)

Numéros d'arrêtés préfectoraux :

N° 2020/115 du 26 février 2020, portant prescription d'un diagnostic d'archéologie préventive
N° 2020/490 du 7 octobre 2020, modifiant l'arrêté n° 2020/292 du 30 juin 2020, portant désignation
du responsable scientifique d'un diagnostic d'archéologie préventive

Code opération patriarche : 043715
Numéro du site – SMA, musée Rolin : 2020.3

Novembre 2021
Autun: Service Archéologique de la Ville d'Autun



Sommaire

Données administratives, techniques et scientifiques.....	8
FICHE SIGNALÉTIQUE.....	9
GENÉRIQUE DE L'OPÉRATION.....	12
Introduction	15
I. Contexte géologique et environnement archéologique	22
II. Mode opératoire de l'intervention	24
II. 1. Stratégie et implantation des sondages sédimentaires	24
II.2. Méthode d'enregistrement des données.....	25
II.2.1. Annexe 1	25
II.2.2. Annexe 2	26
II.2.3. Annexe 3	26
II.2.4. Annexe 4	26
II.2.5. Annexe 5	26
II.3. Post-fouille	26
III. Les résultats (fig. 12).....	27
III.1. Le sondage 36.....	28
III.2. Le sondage 37.....	32
III.3. Le sondage 38.....	33
IV. Synthèse des données et potentiel archéologique du gisement	39
IV.1. Un secteur naturellement escarpé.....	39
IV.2. Une occupation antique et médiévale difficile à cerner	39
IV.3. Nivèlement du terrain accidenté et mise en place d'un système de terrasses planes aux XVI ^e et XVII ^e s., indices d'une industrie textile	39
IV.4. Vestiges d'une construction en lien avec le Présidial ?	39
IV.5. Vestiges d'un dispositif hydraulique en lien avec le fonctionnement de la prison Panoptique.....	39
V. Etat de conservation et profondeur d'enfouissement des vestiges	40
Bibliographie sommaire.....	41

Annexes.....	44
Annexe 1. Description des structures rencontrés dans les sondages sédimentaires	44
Annexe 2. Etudes spécialisées	49
Annexe 3. Inventaires administratifs	77
Annexe 4. Listing des points topographiques.....	83
Annexe 5. Arrêté de prescription et projet d'intervention	85

Données administratives, techniques et scientifiques

FICHE SIGNALÉTIQUE

IDENTITÉ DU SITE

Numéro du site – service municipal d'archéologie d'Autun et Musée Rolin : 2020.3
Numéro de site – DRAC : néant
Région : Bourgogne
Département : Saône-et-Loire
Commune : Autun
Lieu-dit / adresse actuelle : place d'Hallencourt
Cadastre : AR, parcelles : 0109p (« cour des femmes »), 0111, 0201, 0235
Propriétaire foncier : commune d'Autun
Statut au regard des législations sur le patrimoine et l'environnement : néant
Aménageur : ville d'Autun
Cordonnées Lambert (moyennes) 93 : x = 798873,502 ; y = 6650367,605

L'OPÉRATION ARCHÉOLOGIQUE

Arrêté préfectoral n° 2020/115 du 26 février 2020, portant prescription d'un diagnostic d'archéologie préventive
 N° 2020/490 du 7 octobre 2020, modifiant l'arrêté n° 2020/292 du 30 juin 2020, portant désignation du responsable scientifique d'un diagnostic d'archéologie préventive
Responsables scientifiques :
 Yannick LABAUNE, service archéologique de la Ville d'Autun
Opération : diagnostic archéologique
Code opération Patriarche : 043715
Réalisée en phase terrain par : Clarisse COUDERC (service archéologique de la ville d'Autun) ; Tristan DESSOLIN (service archéologique de la ville d'Autun) ; Ariane FOUILLADE (stagiaire, service archéologique de la ville d'Autun) ; Angélique TISSERAND (service archéologique d'Autun)
Phase acquisition terrain : 3 au 7 mai 2021.

Raison de l'intervention : projet d'extension et de rénovation de l'actuel musée Rolin, dit projet « Grand Rolin » (futur « Panoptique d'Autun-Musée Rolin »)
Demande d'information archéologique : déposée par la ville d'Autun, reçue en préfecture de Région (SRA) le 3 octobre 2019
Demande de diagnostic anticipé : déposée par la ville d'Autun, reçue en préfecture de Région (SRA) le 13 février 2020

Emprise totale estimée soumise au diagnostic : 7296 m²
Emprise estimée soumise au diagnostic phase 2/3 : 584 m²

Superficie des fenêtres de diagnostic sédimentaire :

- Sondage 36 : 13,85 m²
- Sondage 37 : 15 m²
- Sondage 38 : 14,65 m²

Superficie totale des fenêtres de diagnostic sédimentaire : 43,5 m²

Taux d'ouverture pour la phase 2/3 : 7,45 %

LES RÉSULTATS

LE DOCUMENT FINAL DE SYNTHÈSE

Nombre de volumes : 1

Nombre de pages : 124

Nombre de figures : 27

Rédaction : Yannick LABAUNE (service archéologique de la Ville d'Autun)

Expertise céramique médiévale et moderne : Anne-Lise BUGNON (Inrap)

Expertise numismatique : Pascal LISTRAT (Inrap)

Expertise mobilier de type « *instrumentum* » : Yannick LABAUNE (service archéologique de la Ville d'Autun)

Expertise tissu : Fabienne MEDARD (docteur en archéologie préhistorique)

Cartographie, DAO :

DAO : Clarisse COUDERC (service archéologique de la Ville d'Autun), Ariane FOUILLADE (stagiaire, service archéologique de la ville d'Autun), Angélique TISSERAND (service archéologique de la Ville d'Autun)

PAO : Angélique TISSERAND (service archéologique de la Ville d'Autun)

Photogrammétrie, inventaire, gestion du mobilier : Clarisse COUDERC (service archéologique de la Ville d'Autun)

Mots clés :**Sur la chronologie :** époque moderne, époque contemporaine**Sur la nature des vestiges immobiliers :** enceinte, établissement carcéral**Sur la nature des vestiges mobiliers :** céramique, monnaie, *instrumentum*, cuir, textile, macro-restes végétaux**Problématique de la recherche et principaux résultats**

Le toit du substrat a été appréhendé à proximité de l'enceinte d'origine médiévale, à 5 mètres environ de la courtine, au niveau du sondage 36. A cet endroit, il se situe déjà à environ 3 mètres de profondeur sous le sol actuel. Il accuse une pente descendante très marquée de l'ordre de 40 % en direction du nord-est. Si le pendage s'avère constant, le substrat serait enfoui à la profondeur d'un peu moins d'une dizaine de mètres au nord de l'assiette du terrain sondé, au niveau du sondage 37. Ce n'est pas forcément incohérent car à cet endroit les 4 premiers mètres de stratigraphie concernent uniquement des horizons postérieurs au XVI^e s.

Là où le substrat a été atteint (sondage 36), les vestiges structurés antiques et médiévaux paraissent absents, le toit du sol géologique étant directement scellé par un ensemble de remblais stratifiés postérieurs au XIV^es. Ce sont les éléments de chronologie les plus anciens découverts sur ce secteur, à l'exception de quelques tessons antiques résiduels.

Un ensemble de remblais stratifiés, d'une épaisseur cumulée très importante et supérieure à 4 mètres dans les sondages 37 et 38, semble se mettre en place dans le courant des XVI^e s. et XVII^e s. Ces remblais semblent à même de gommer du paysage les dénivelés importants du terrain naturel et visent à mettre en place un système de terrasses planes dominant de plusieurs mètres les parcelles voisines situées au nord et nord-ouest du projet. Pour ce faire des horizons riches en matériaux de démolition (37.2, 37.4, 38.3, 38.4) sont mobilisés. Il serait tentant de les mettre en relation avec une opération de restructuration de la fortification voisine qui pourrait intervenir au XVI^e s.

Dans le sondage 38, à une dizaine de mètres de la courtine, les remblais de nivellement viennent sceller une couche humide datée de la fin du XVI^e – début du XVII^e s. (38.5) riche en macro-restes végétaux et en artefacts confectionnés dans des matériaux périssables (semelles en cuir, tissu), en « petit mobilier » divers (accessoires du vêtement, outil, couteau...) mais également en vaisselle céramique (pour l'essentiel en céramique commune). Son épaisseur est supérieure à 0,60 m et le fond n'a pas été atteint. La variété et l'abondance du mobilier en présence, tend à suggérer d'avoir affaire à un dépotoir, sous la forme soit d'un épandage au pied du rempart, ou bien du comblement d'un fossé en lien avec le dispositif défensif : l'étroitesse du sondage ne permet pas de trancher. Sa situation dans la zone de battement de nappe fournit les conditions idéales de conservation des matériaux fragiles en milieu anaérobie, cela en fait une couche à très fort potentiel.

Au sein de ce dépotoir, on note la présence d'un ensemble de 7 morceaux de tissus, dont 6 présentent la particularité d'avoir des traces de découpe aux ciseaux et l'absence de dispositifs d'assemblage (couture...). Une interprétation comme rebut de confection a été émise.

Les vestiges d'une large maçonnerie UM177 (large de 1,50 m ?) ont été mis au jour dans le sondage 36 à proximité de la courtine. Seules les fondations sont conservées sur quelques assises seulement et elles viennent sceller les horizons de nivellement des XVI^e-XVII^e s. Les parements ont été déstructurés. Sa nature et sa fonction restent inconnues. Son orientation diffère certes de celle de l'ancien Palais de Justice (issue de celle du Présidial), mais la chronologie pourrait en faire une structure contemporaine du Présidial.

Enfin, l'intervention a mis en évidence la présence, dans l'ancienne « cour des femmes » et au niveau du sondage 36, d'une canalisation et d'une sorte de « puits perdu », qui semblent en relation avec le fonctionnement de la prison Panoptique si on en croit un document d'archive. Ce dernier localise en effet à l'endroit de nos découvertes une canalisation d'évacuation des eaux de ruissèlement (appelée « canal ») depuis le pied de la prison en direction d'un exutoire quadrangulaire au coin de la parcelle (appelé « fosse canal »). A priori le temps de fonctionnement de cette canalisation est assez court et n'excède pas le début du XX^e s.

Etat du Patrimoine à l'issue de l'opération : rebouchage réalisé sans compactage**Remarque :** version informatique de la notice transmise par mail au SRA de Bourgogne le 24 novembre 2021.

GENÉRIQUE DE L'OPERATION

Responsable scientifique, titulaire de l'autorisation de fouille :

Yannick LABAUNE (service archéologique de la Ville d'Autun)

Archéologues de terrain :

Clarisse COUDERC (service archéologique de la Ville d'Autun) : technicienne (3 jours)

Tristan DESSOLIN (service archéologique de la Ville d'Autun) : technicien (3 jours)

Ariane FOUILLADE (Université Polytechnique des Haut-de-France) : technicienne (3 jours)

Yannick LABAUNE (service archéologique de la Ville d'Autun) : responsable (3 jours)

Angélique TISSERAND (service archéologique de la Ville d'Autun) : technicienne (3 jours)

Topographie :

Angélique TISSERAND (service archéologique de la Ville d'Autun) : 0,5 jours

Photogrammétrie :

Clarisse COUDERC (service archéologique de la Ville d'Autun) : 1 jour

Détecteur à métaux :

Yannick LABAUNE (service archéologique de la Ville d'Autun)

Post-fouille :

Clarisse COUDERC (service archéologique de la Ville d'Autun) : traitement photogrammétrie, DAO (2 jours)

Tristan DESSOLIN (service archéologique de la Ville d'Autun) : lavage mobilier, inventaire mobilier, conditionnement mobilier (2 jours)

Yannick LABAUNE (service archéologique de la Ville d'Autun) : expertise « instrumentum », rédaction (3 jours)

Ariane FOUILLADE (Université Polytechnique des Haut-de-France) : DAO (5 jours)

Angélique TISSERAND (service archéologique d'Autun) : topographie, DAO, PAO (2 jours)

Expertises scientifiques / études de mobilier :

Anne-Lise BUGNON (inrap) : expertise céramique médiévale et moderne (4 jours)

Yannick LABAUNE (service archéologique de la Ville d'Autun) : expertise « instrumentum », vaisselle en verre (5 jours)

Pascal LISTRAT (inrap) : expertise monnaies médiévales / modernes (1 jour)

Fabienne MEDARD (docteur, spécialiste indépendante en matières organiques)

Terrassements :

SNTPAM, Etang-sur-Arroux

Coordination travaux Grand Rolin :

Jean-Baptiste REZVOY – ingénieur du patrimoine

Suivi scientifique :

Laure DOBROVITCH – conservatrice du Patrimoine au Service Régional de l'Archéologie de Bourgogne

Résultats

Le projet d'extension et de réhabilitation du musée Rolin, dit projet « Grand Rolin », s'implante à l'extrémité méridionale de l'espace urbain antique (**fig. 1-2**), à l'intérieur de la « ville haute » médiévale, un secteur situé à proximité du groupe épiscopal d'origine paléochrétienne qui connaît une occupation dense, complexe et continue depuis la fondation de la ville à l'époque augustéenne.





Fig. 2. Au premier plan le futur complexe muséal, avec de gauche à droite, l'ancien palais de Justice, l'ancienne prison Panoptique, l'hôtel Lacomme puis l'hôtel Rolin contre lequel s'élève la tour dite des Bances liée à la porte du XII^e s. permettant d'accéder à la « ville haute » ceinte de sa fortification. La cime des arbres correspond à la place Saint-Louis. En arrière-plan la cathédrale Saint-Lazare et la pointe méridionale dominée par la tour dite des Ursulines.
Cliché Com'air.

Le projet prévoit d'une part de réhabiliter les hôtels particuliers Rolin et Lacomme de la fin du Moyen-Age (localisation actuelle des collections permanentes) et d'autre part d'étendre les espaces de présentation muséographique aux bâtiments voisins que sont l'ancienne prison Panoptique du milieu du XIX^e s. et l'ancien Palais de Justice dont la construction remonte au XVII^e s. grâce à des liaisons souterraines et des systèmes de circulation verticaux. Dans ce cadre, l'actuelle place Saint-Louis servira de parvis au futur complexe muséal (fig. 3 et 4).

Considérant que les travaux envisagés sont susceptibles d'affecter des éléments significatifs du patrimoine archéologique antique, médiéval, moderne et d'époque industriel, enfouis mais également en élévation (enceintes tardo-antique et médiévale, occupation antique et habitat médiéval dense, église médiévale de Notre-Dame du Châtel et son cimetière associé, hôtels Rolin et Lacomme du XV^e s., prison Panoptique du XIX^e s.), une opération de diagnostic a été prescrite sur une emprise indicative de 7296 m² (arrêté n° 2020/115 du 26 février 2020, modifié le 05 juin 2020 par l'arrêté n° 2020/227). Il a été demandé d'articuler cette opération en deux volets, le premier consistant en un ensemble de sondages sédimentaires dans les espaces visés par les travaux de décaissement, le second concernant les élévations du bâti actuel. L'opération a été attribuée au service archéologique de la ville d'Autun (arrêté n° 2020/206 du 28 mai 2020) et réalisée sous la responsabilité conjointe de Yannick Labaune (« volet 1 sédimentaire » selon la terminologie de l'arrêté de prescription du 7 octobre 2020 modifiant l'arrêté n° 2020/292 portant désignation d'un responsable scientifique) et de Clarisse Couderc (« volet 2 expertise du bâti » selon la terminologie de ce même arrêté de prescription).

Les services de l'Etat ont autorisé la réalisation de cette importante opération en plusieurs phases successives. **Trois phases** se succèdent et font chacune l'objet d'un rapport d'intervention, elles se ventilent de la manière suivante :

La phase 1/3 dont les résultats ont été présentés dans un rapport réceptionné le 12 octobre 2021 au SRA Bourgogne Franche-Comté a elle-même été déclinée sur le terrain en onze tranches d'intervention successives, dans une période comprise entre le 8 septembre 2020 et le 29 janvier 2021 (fig. 5 et 6).

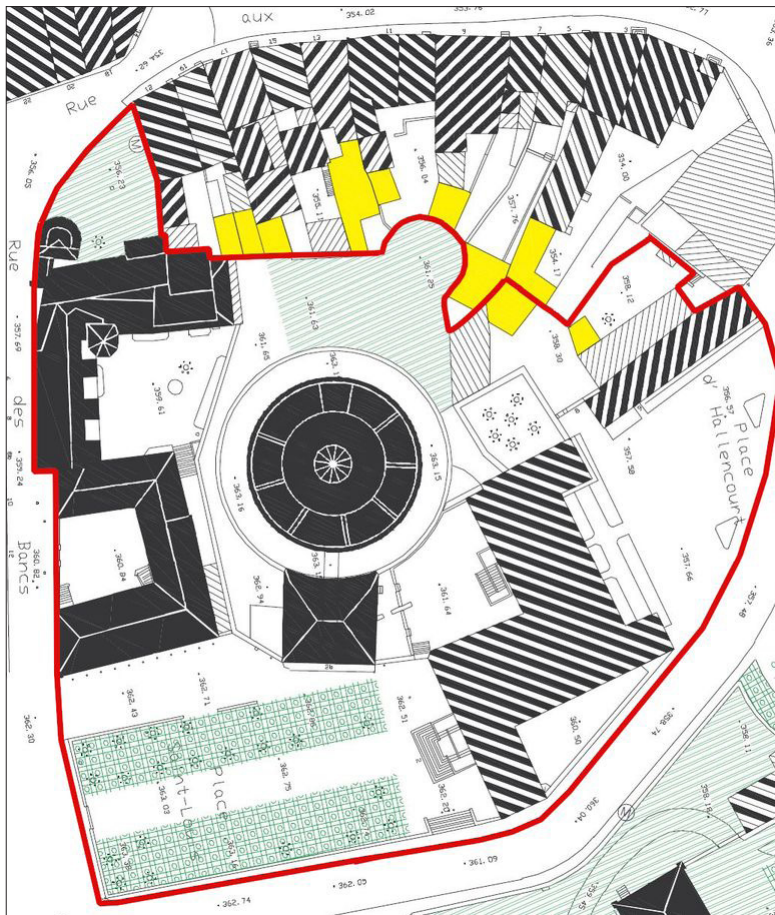


Fig. 3. Extrait plan du Plan de Sauvegarde et de Mise en Valeur (base cadastre) avec périmètre du projet.
DAO J.-B. Rezvoy

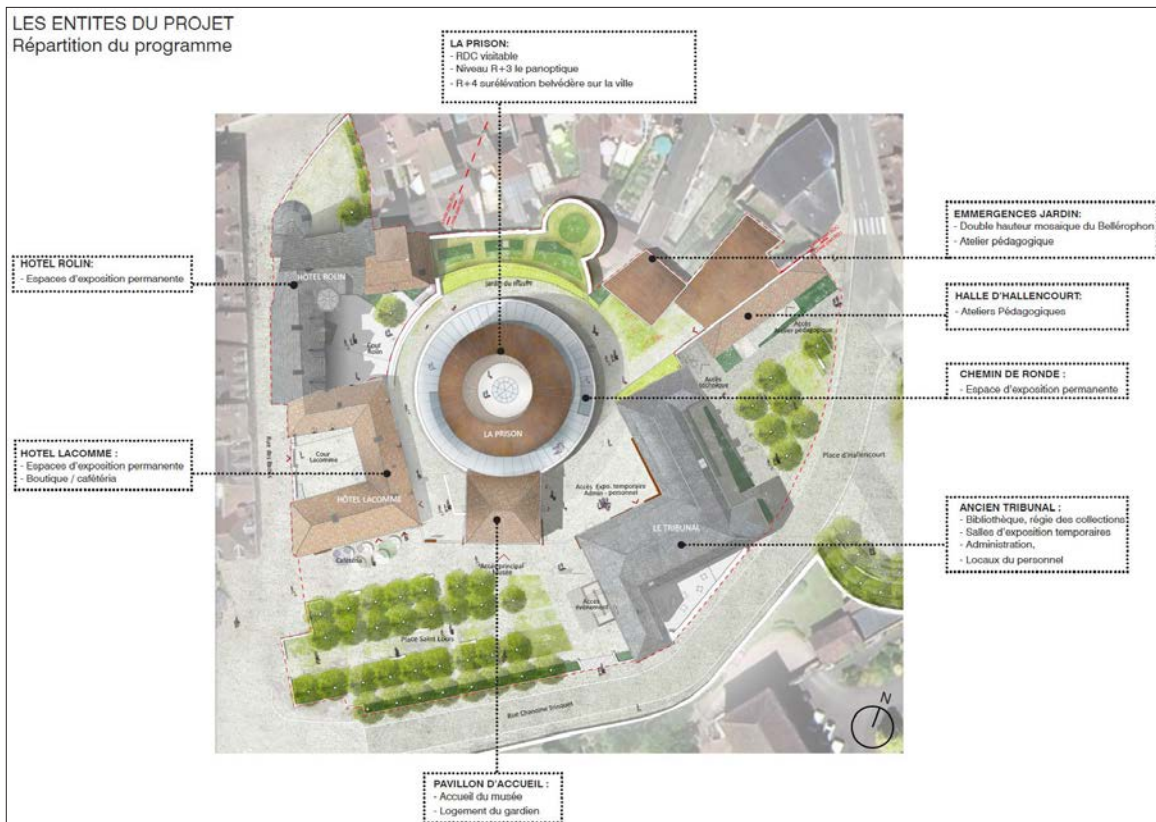


Fig. 4. Vue aérienne légendée du complexe « Grand Rolin » tirée de la présentation Atelier Novembre en CNPA.

© Atelier Novembre

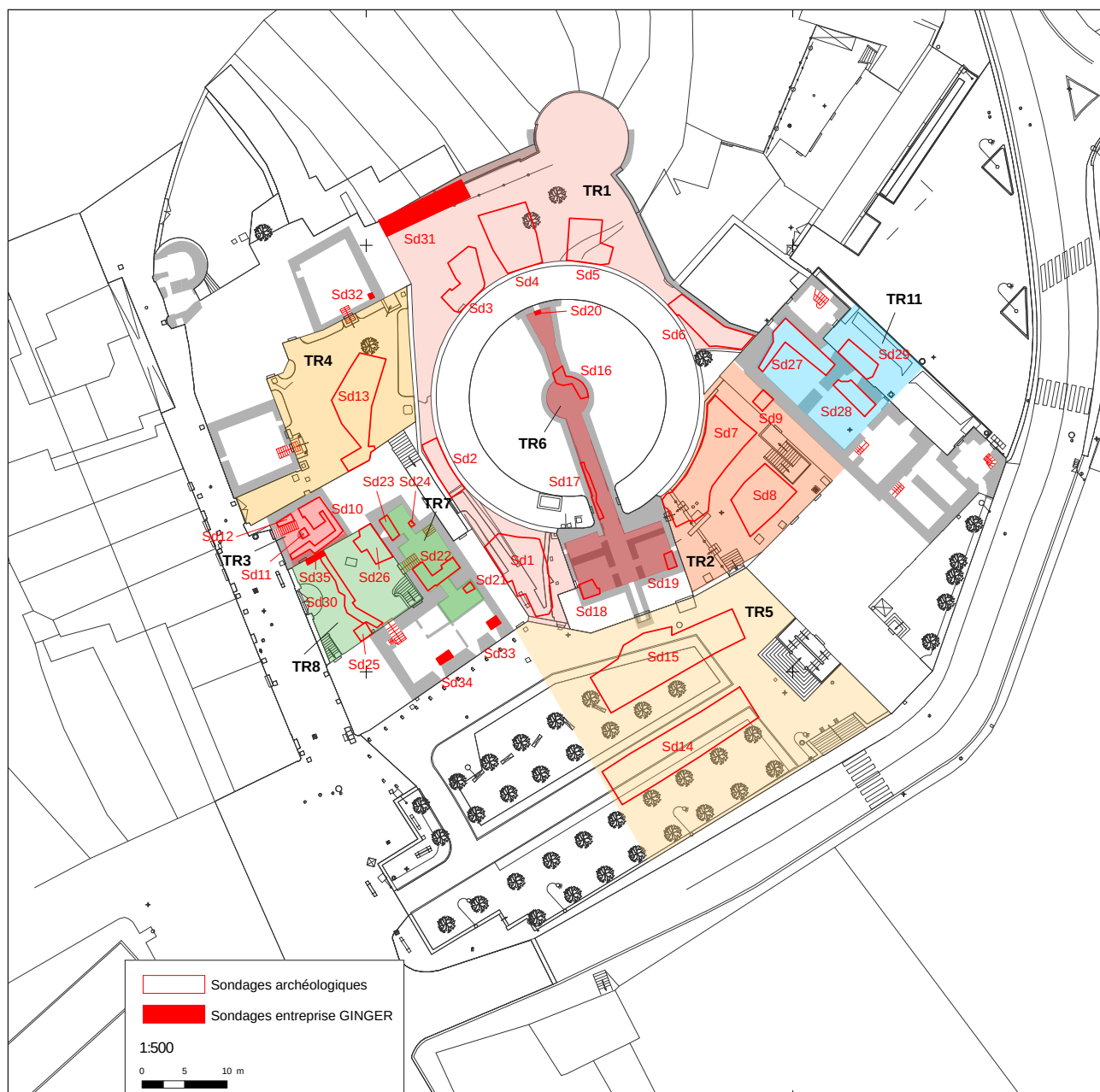


Fig. 5. Phase 1/3. Emprise des tranches du diagnostic sédimentaire et localisation des sondages sédimentaires (sondages 1 à 34). (les plans à l'échelle figurent dans le volume 3 «cahier graphique» du rapport)

DAO A. Tisserand, C. Couderc

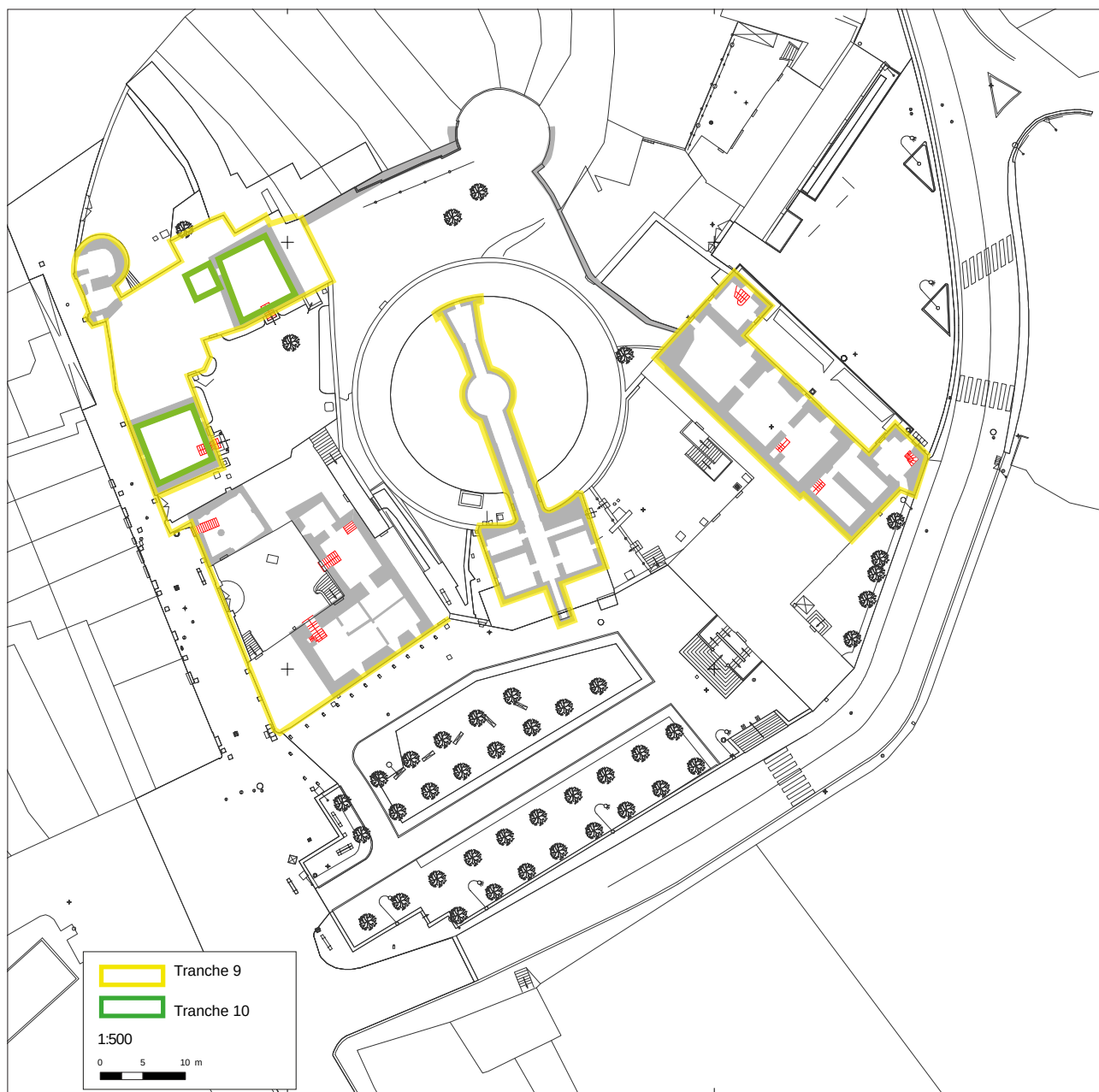


Fig. 6. Phase 1/3. Emprise des deux tranches du diagnostic archéologie du bâti.
 (les plans à l'échelle figurent dans le volume 3 «cahier graphique» du rapport)
 DAO A. Tisserand, C. Couderc

Cette phase a été réalisée par l'équipe du service archéologique de la ville d'Autun, composée de quatre personnes (Clarisse Couderc, Tristan Dessolin, Yannick Labaune, Angélique Tisserand) ponctuellement renforcée par la présence d'un anthropologue durant les phases nécessitant l'intervention sur des vestiges funéraires (Carole Fossurier, Inrap, du 23 au 25 novembre 2020) et d'une étudiante en archéologie en stage universitaire (Chloé Linguanotto, master 2, Université de Paris-Sorbonne, entre le 11 et le 29 janvier 2021). Cette phase a permis de mener :

- Un ensemble de vingt-neuf sondages sédimentaires (**fig. 5**) sur les parcelles AR 127(p), 110(p), 109(p) et le domaine public, soit dans « les jardins de la prison », dans « les espaces situés entre la prison et l'ancien palais de Justice », dans « les cours des hôtels Rolin et Lacomme », et enfin « place Saint-Louis » qui correspond à la « tranche 1/4 sondages sédimentaires » mentionnée dans l'article 1 de l'arrêté de prescription n° 2020/227 du 5 juin 2020, **annexe 6**). Ils ont été réalisés sous la responsabilité de Yannick Labaune.
- Une expertise du bâti et des sondages sédimentaires dans le bâti existant (**fig. 6**) « sur les parcelles AR 110 (p), 127 (p) et 109 (p) : hôtels Rolin et Lacomme (sous-sols et étages), prison (sous-sol), ancien palais de Justice (sous-sol) » qui correspond à la « tranche 3/4 bâti : élévations ; sondages sédimentaires dans le bâti existant » mentionnée dans l'article 1 de l'arrêté de prescription n° 2020/227 du 5 juin 2020. Ils ont été réalisés sous la responsabilité de Clarisse Couderc.

Le travail de post-fouille (lavage, inventaire, conditionnement, DAO, photogrammétrie) a été réalisé sur une durée de 20 jours du 1^{er} au 26 février 2021.

Le travail de rédaction s'est étalé entre le 1^{er} février et le 13 septembre 2021

Le travail de PAO s'est étalé entre le 6 septembre et le 1^{er} octobre 2021

Le rapport a été réceptionné le 12 octobre 2021 à la DRAC BFC.

La phase 2/3 qui fait l'objet de ce présent rapport d'intervention a permis de mener un ensemble de sondages sédimentaires sur les parcelles 111, 201 et 235 qui correspond à la « tranche 2/4 sondages sédimentaires : place d'Hallencourt et parcelles environnantes » mentionnée dans l'article 1 de l'arrêté de prescription n° 2020/227 du 5 juin 2020 (**fig. 7**). L'opération a été réalisée sur le terrain du 3 au 7 mai 2021.

Le travail de post-fouille (lavage, inventaire, conditionnement, DAO, photogrammétrie) a été réalisé sur une durée de 3 jours du 10 au 12 mai 2021.

Le travail de rédaction, d'une durée de 3 jours, s'est étalé entre le 27 octobre et le 10 novembre 2021

La phase 3/3 permettra quant à elle de mener une étude de bâti de la prison Panoptique (**fig. 7**). Elle correspond à la « tranche 4/4 bâti : élévations de la prison (étages) » mentionnée dans l'article 1 de l'arrêté de prescription n° 2020/227 du 5 juin 2020. L'acquisition des données a été réalisée sur le terrain du 28 juin au 31 octobre 2021. La date de rendu prévisionnelle, au moment où sont rédigées ces lignes, a été fixée au 28 janvier 2021.

On notera que des ajustements ont été apportés à la prescription initiale, en accord avec le service régional de l'archéologie de Bourgogne-Franche-Comté :

- les sondages sédimentaires qui auraient dû être planifiés square Bulliot (« tranche 2/4 sondages sédimentaires : place d'Hallencourt et parcelles environnantes, **square Bulliot** » mentionnée dans l'article 1 de l'arrêté de prescription n° 2020/227 du 5 juin 2020) n'ont pas été réalisés, le sous-sol de ce square étant en grande partie occupé par une cave médiévale encore accessible. L'analyse de ces vestiges a en revanche été intégrée à l'expertise du bâti.
- les sondages sédimentaires qui auraient dû être planifiés place d'Hallencourt (« tranche 2/4 sondages sédimentaires : **place d'Hallencourt et parcelles environnantes, square Bulliot** » mentionnée dans l'article 1 de l'arrêté de prescription n° 2020/227 du 5 juin 2020) n'ont pas été réalisés, les aménagements envisagés place d'Hallencourt ne devant être que « superficiels ».

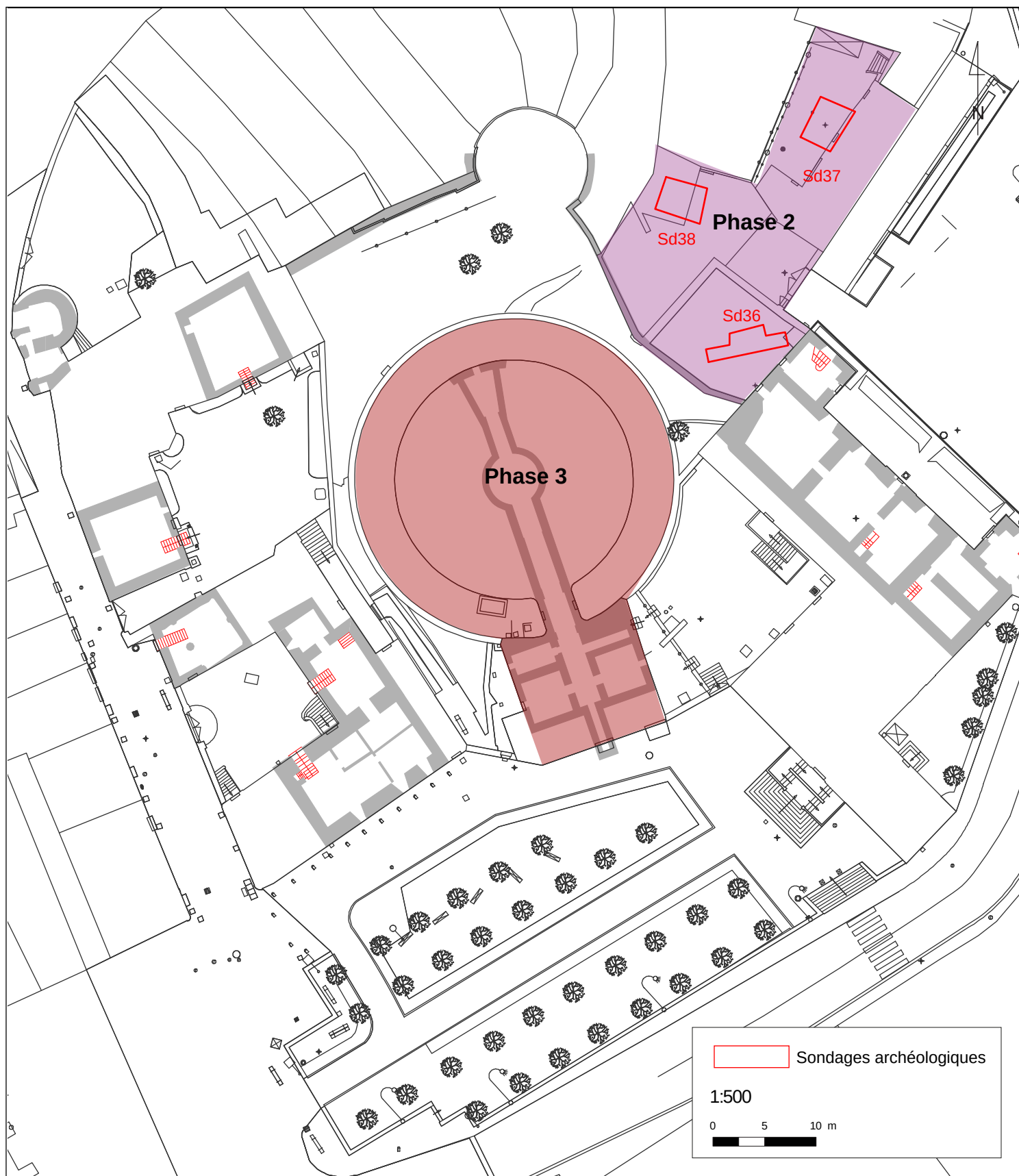


Fig. 7. Phases 2/3 et 3/3.
DAO A. Tisserand, ech. 1:500

Se reporter au rapport de la phase 1/3, volume 1, p. 42-71

On peut toutefois rappeler que pour l'époque antique, l'assiette du terrain sondé lors de la phase 2 se situe à l'extrémité orientale de l'îlot 4-XV qui, jusqu'à présent, était assez mal documenté et qui pourrait accueillir des aménagements monumentaux sous forme de portiques comme cela a été mis en évidence lors de la phase 1/3 (**fig. 8**).

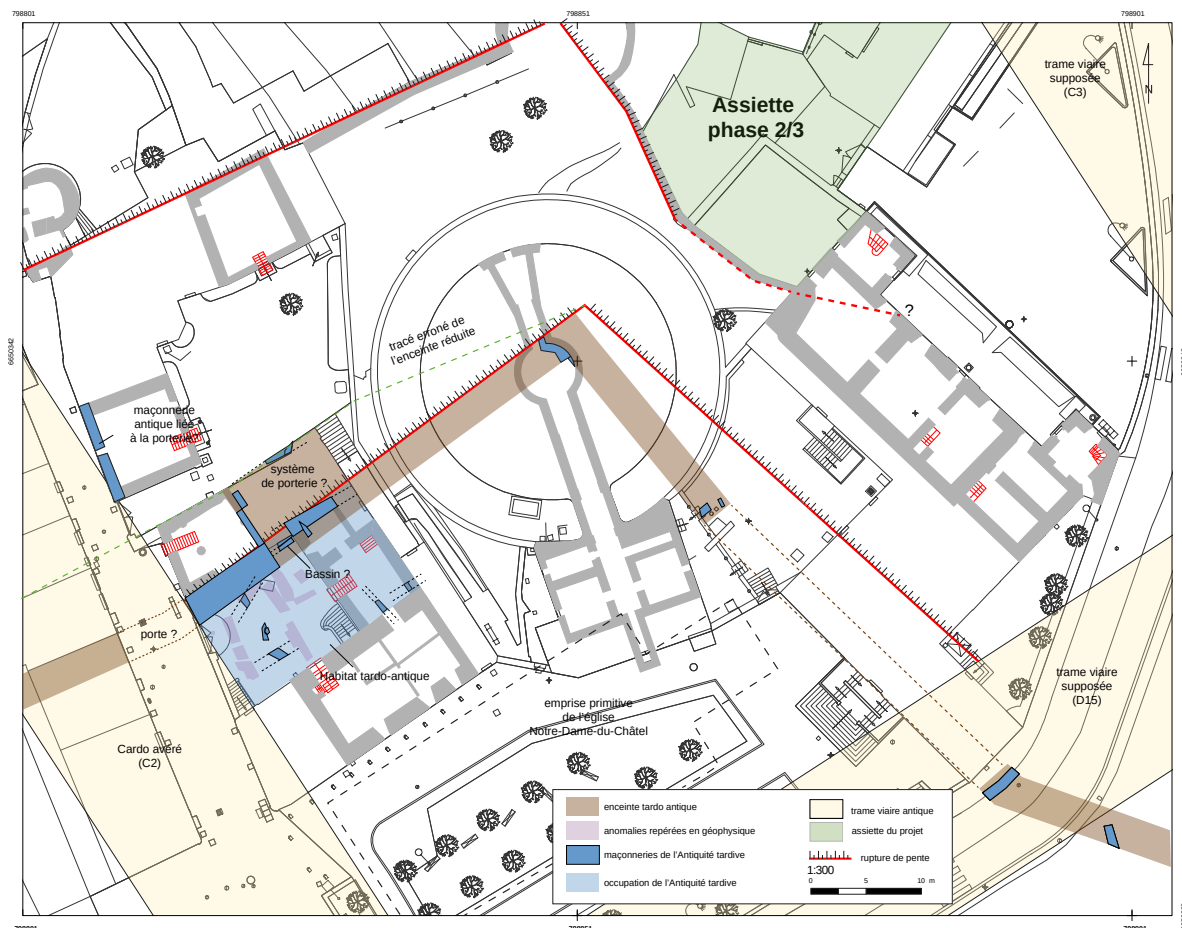


Fig. 8. Localisation de l'assiette foncière sondée lors de la phase 2 dans son environnement antique.
Conception Y. Labaune, DAO C. Couderc et A. Tisserand

Pour l'époque médiévale et moderne, l'assiette du terrain sondé lors de la phase 2 se situe immédiatement en dehors de l'enceinte d'origine médiévale, en contrebas d'un tronçon conservé en élévation fermant notre parcelle au sud. Les résultats de la phase 1/3 invitent à imaginer que le tronçon de courtine concerné a fait l'objet d'une profonde restructuration dans le courant du XVI^e s. (**fig. 9**).

Pour l'époque contemporaine, la parcelle entièrement cernée de murs AR 0109 située au sud du terrain sondé appartenait au dispositif carcéral et correspondait à la « cour des femmes » (**fig. 10**).

Fig. 10. (page ci-contre) Localisation de l'assiette foncière sondée lors de la phase 2 dans son environnement contemporain.
Conception Y. Labaune, DAO C. Couderc et A. Tisserand

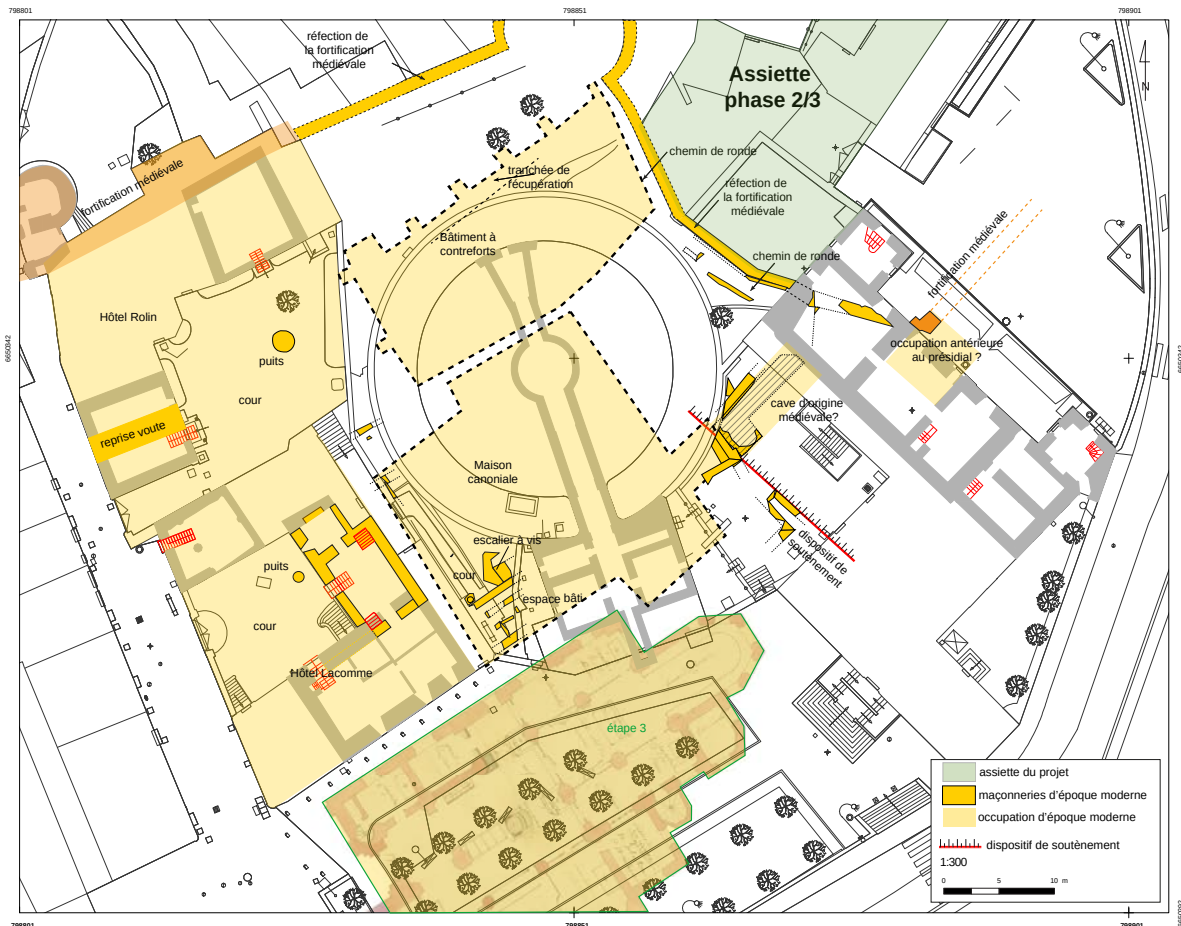
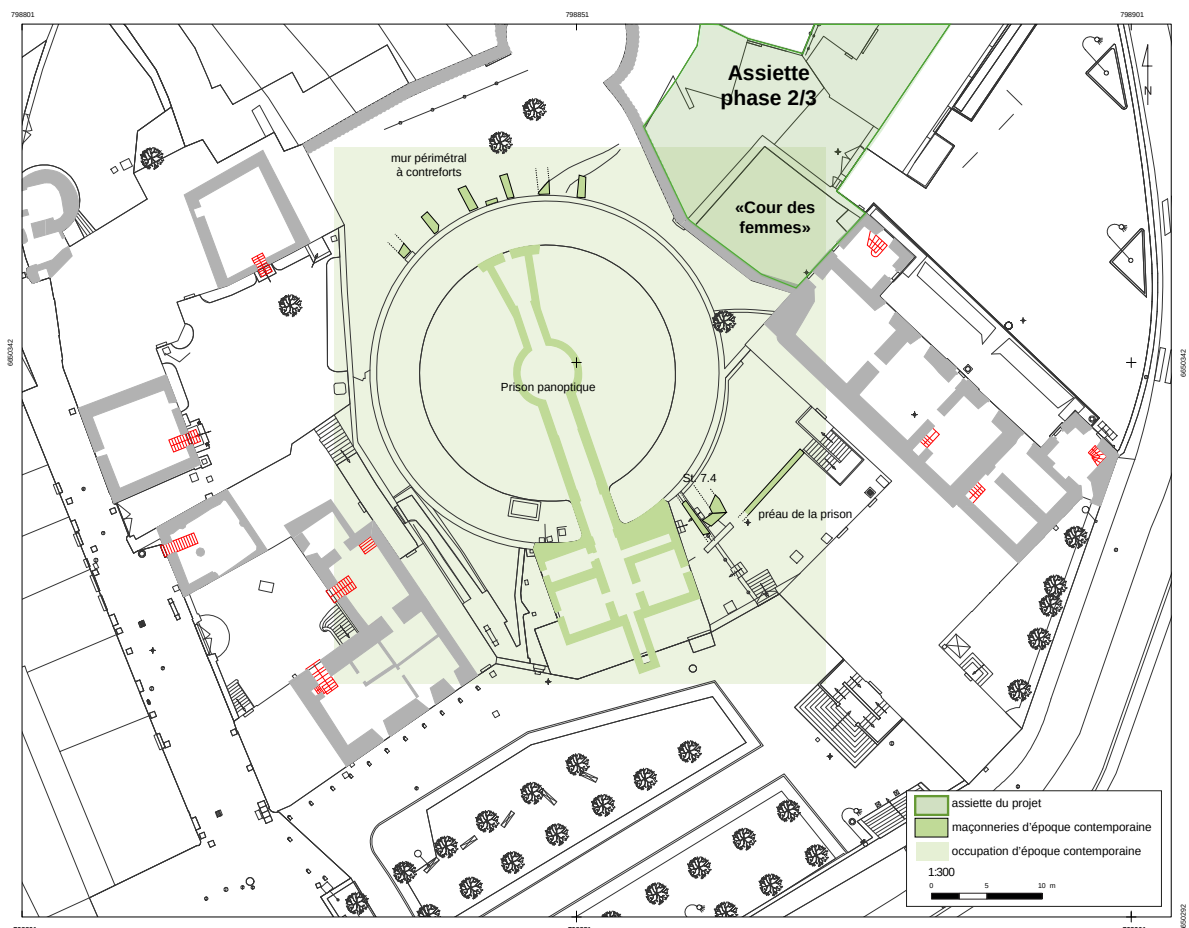


Fig. 9. Localisation de l'assiette foncière sondée lors de la phase 2 dans son environnement moderne.
Conception Y. Labaune, DAO C. Couderc et A. Tisserand



II. Mode opératoire de l'intervention

II. 1. Stratégie et implantation des sondages sédimentaires (fig. 11)

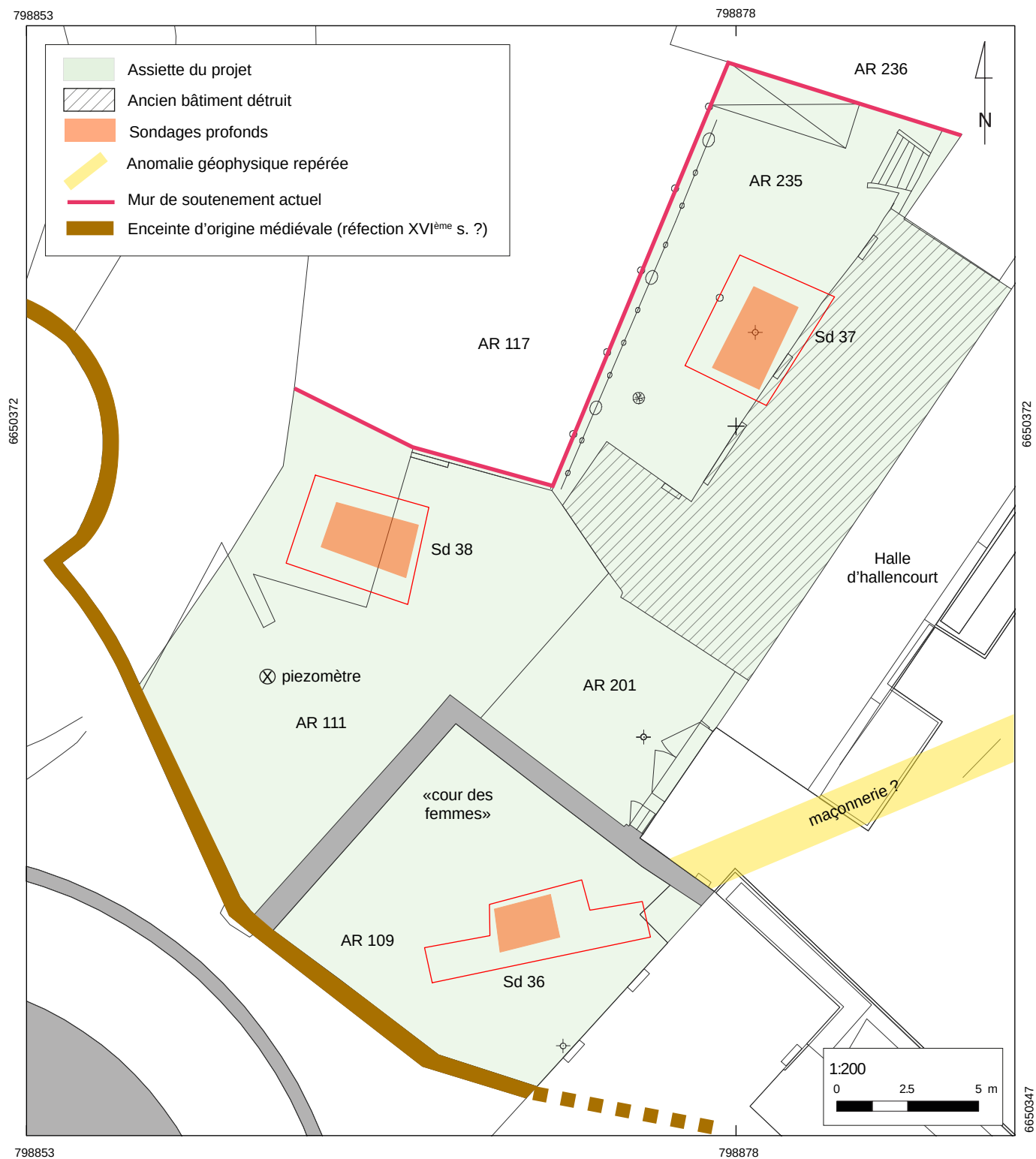


Fig. 11. Localisation des trois sondages sédimentaires.
Conception Y. Labaune, DAO A. Tisserand, ech. 1:200

Le **sondage 36** a été réalisé dans un espace très contraint d'environ 90 m² de superficie entouré de quatre hauts murs, l'ancienne « cour des femmes » précédemment citée. Une grue été nécessaire pour y amener la pelle mécanique. Le sondage a été réalisé obliquement à l'intérieur de cet espace, dans le prolongement d'une anomalie géophysique traversant obliquement la place d'Hallencourt, interprétée comme une maçonnerie large d'environ 1,50 m (se reporter au rapport de la phase 1/3, volume 1, p. 78-79, anomalie H4).

Il a démarré depuis l'angle sud-est de l'espace puis s'est prolongé autant que possible en direction de l'ouest au plus près de la courtine de la fortification d'origine médiévale. La partie est du sondage a permis de dégager un ensemble de maçonneries en plan. L'extrémité ouest du sondage, en l'absence de structures construites, a permis la réalisation d'un sondage profond et a permis d'atteindre le substrat.

Le **sondage 37** a été implanté après démolition d'un appentis construit à l'arrière de la halle d'Hallencourt et en dehors de l'emprise de cette ancienne construction. Il a été nécessaire également de respecter une distance suffisante des parcelles situées en contrebas, à l'ouest et au nord de l'assiette de notre diagnostic (parcelles 0117, 0236), avec un dénivelé compris entre 1,50 et 2 m, afin de ne pas déstructurer les murs de soutènement en limite de parcelle lors du décompactage.

En l'absence d'éléments structurés, le creusement du sondage a été poursuivi verticalement jusqu'à une profondeur de quatre mètres, à bout de flèche, sans atteindre le substrat. Il n'a pas été jugé utile de poursuivre l'ouverture en direction du sud, comme prévu initialement.

Le **sondage 38** a été implanté dans l'espace disponible restreint entre un piézomètre installé par la société Ginger, les maçonneries en élévation isolant l'espace lié au fonctionnement de la prison Panoptique appelé « cour des femmes » et le mur de terrasse séparant l'assiette du diagnostic de la parcelle 0117 située en contrebas.

En l'absence d'éléments structurés, le creusement du sondage a été poursuivi verticalement jusqu'à une profondeur de 4,20 mètres, à bout de flèche, sans atteindre le substrat. Il n'a pas été jugé utile de poursuivre l'ouverture en direction de l'est, comme prévu initialement.

II.2. Méthode d'enregistrement des données

II.2.1. Annexe 1

Les trois sondages réalisés ont été numérotés à la suite des fenêtres sédimentaires qui ont fait l'objet de la phase 1 / 3. C'est la raison pour laquelle ils portent les numéros 37 à 39.

La description détaillée de ces Unités Stratigraphiques, des Unités Murales et des Unités de Construction sont fournis dans l'**annexe 1**.

La numérotation des Unités Stratigraphiques (US) est codée de la manière suivante : en indiquant en premier lieu le numéro du sondage puis dans un second temps et séparé par un point, le numéro d'Unité Stratigraphique. Par exemple, l'US 38.004 correspond à l'US positive 004 du sondage 38.

L'intervention comprend un ensemble de **3** sondages sédimentaires. Ainsi un ensemble de **28 US** positives a été mis en évidence, elles se ventilent de la manière suivante :

- Le sondage **36** comporte **17 US** numérotées de 36.001 à 36.017
- Le sondage **37** comporte **5 US** numérotées de 37.001 à 37.005
- Le sondage **38** comporte **6 US** numérotées de 38.001 à 38.006

Les maçonneries rencontrées dans les sondages sédimentaires ont été enregistrées à la suite des maçonneries rencontrées lors de la phase 1 / 3, selon des ensembles d'Unités Murales (UM) numérotées de 173 à 178.

Le contour des différents sondages, mais aussi des différentes structures, a été relevé au tachéomètre.

Pour le **sondage 36**, le relevé de la coupe stratigraphique significative a été réalisé manuellement, au cours de l'opération, à partir d'une photogrammétrie.

Pour les **sondages 37 et 38**, seul un log a été relevé.

II.2.2. Annexe 2

L'expertise du mobilier céramique, des données numismatiques, de l'*instrumentum* et du tissu sont fournies dans l'**annexe 2**.

Ces études spécialisées se ventilent de la manière suivante :

- 2.1. La céramique médiévale et moderne (Anne-Lise Bugnon)
- 2.2. Les monnaies médiévales et modernes (Pascal Listrat)
- 2.3. Le mobilier type « *instrumentum* » (Yannick Labaune)
- 2.4. Les vestiges de tissu (Fabienne Médard)

II.2.3. Annexe 3

Le mobilier archéologique (lavé et conditionné), les clichés de fouilles et la documentation primaire ont été inventoriés de manière détaillée, suivant les normes émises par le SRA et transmises par courrier en date du 18 décembre 2006. On soulignera que tous les relevés réalisés (plans, coupes) ont été mis au net et sont présentés dans ce rapport. Chaque structure découverte a bénéficié d'une couverture photographique classique (clichés numériques), mais aussi photogrammétrique lorsque cela s'est avéré nécessaire.

Ces inventaires sont fournis dans l'**annexe 3**.

II.2.4. Annexe 4

Les relevés topographiques ont été assurés par Angélique Tisserand. L'inventaire des points topographiés et leurs coordonnées est fourni dans l'**annexe 4**.

II.2.5. Annexe 5

L'arrêté de prescription et le projet d'intervention du SAVA validé par les services de l'Etat sont fournis dans l'**annexe 5**.

II.3. Post-fouille

Les inventaires et la DAO ont été réalisés directement à l'issue de la phase « terrain », entre le 10 et le 21 mai 2021.

Les études spécialisées ont été réalisées et rendues entre le 09 juillet 2021 (céramologie) et le 15 novembre 2021 (étude des tissus).

La phase de rédaction (hors PAO) a été réalisée par Yannick Labaune au service archéologique d'Autun à partir du 29 octobre 2021 et s'est achevée le 19 novembre 2021. Elle a été régulièrement interrompue afin de satisfaire un ensemble de demandes.

III. Les résultats (fig. 12)

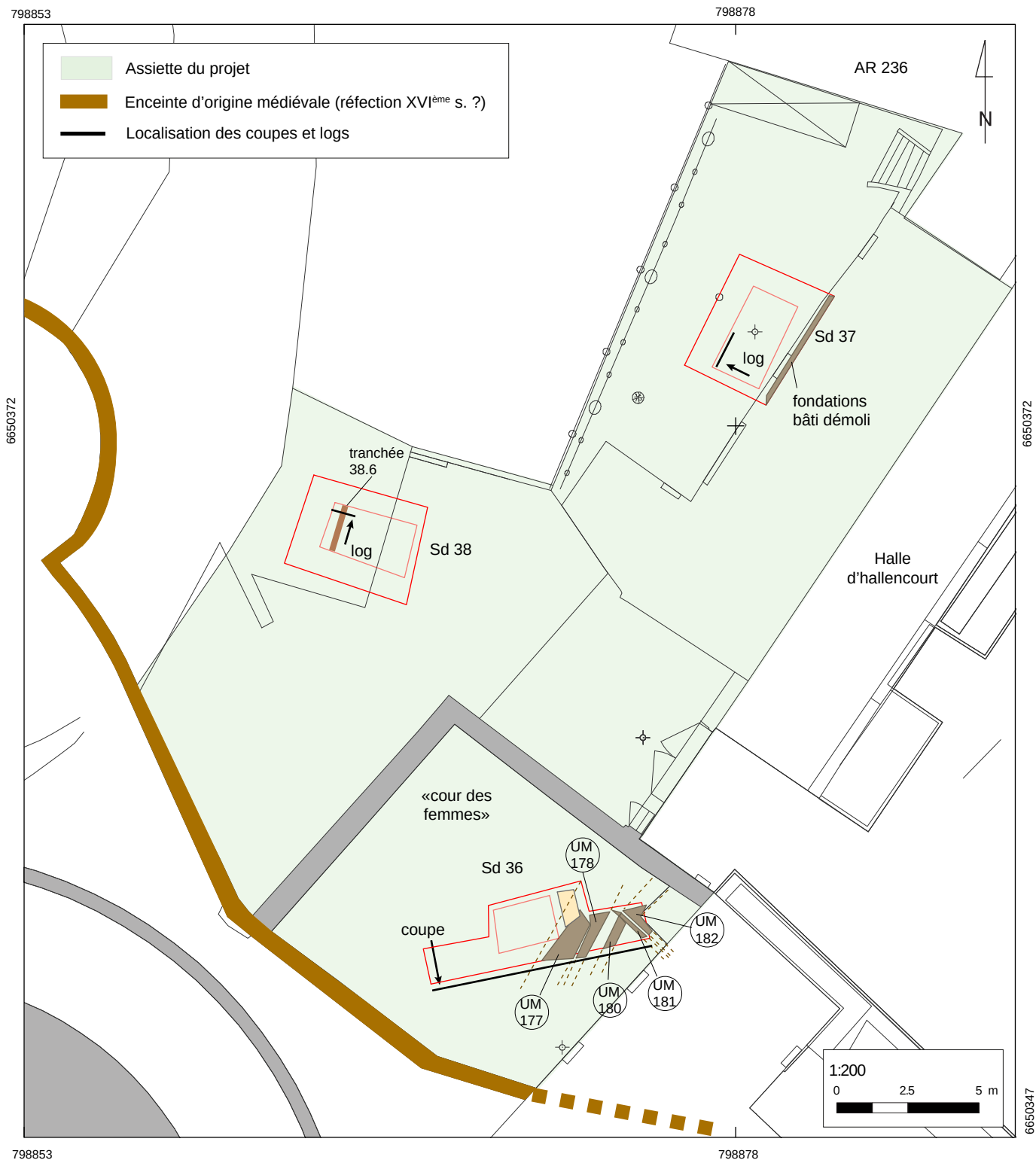


Fig. 12. Plan général des vestiges découverts au cours de cette phase.
 Conception Y. Labaune, DAO A. Tisserand, ech. 1:200

III.1. Le sondage 36

Comme indiqué en introduction (cf. II.1), le sondage a été réalisé à l'intérieur d'un espace très contraint appelé « cour des femmes » du nom de son usage carcéral (**fig. 13**). Il mesure moins de 100 m² de superficie, est cerné de murs en élévation, et n'a bénéficié d'aucune couverture géophysique compte tenu de ces difficultés d'accès. Toutefois il a été mené dans le prolongement d'une anomalie traversant obliquement la place d'Hallencourt qui elle a bénéficiée d'une couverture géophysique, une anomalie qui a été interprétée comme une maçonnerie large d'environ 1,50 m (**fig. 11**).



Fig. 13. Vue général du sondage 36, cliché pris en direction de l'est.
Cliché équipe de fouille.

Un sondage profond a pu être réalisé à 5 m de l'enceinte d'origine médiévale conservée en élévation au sud de l'espace d'intervention, fortification qui semble avoir été en grande partie remaniée au cours du XVI^e s. (cf. rapport de la phase 1/3, volume 1, UM28) (**fig. 14**).

Le substrat a pu être atteint à une profondeur de l'ordre de 3 mètres sous la surface actuelle. Il adopte un pendage extrêmement marqué en direction du nord-est, le dénivelé étant de 0,80 m sur un linéaire de 2 m, soit une pente de 40 %.

2020.3 - PROJET D'EXTENSION DU MUSÉE ROLIN (« GRAND ROLIN ») - PHASE 2/3

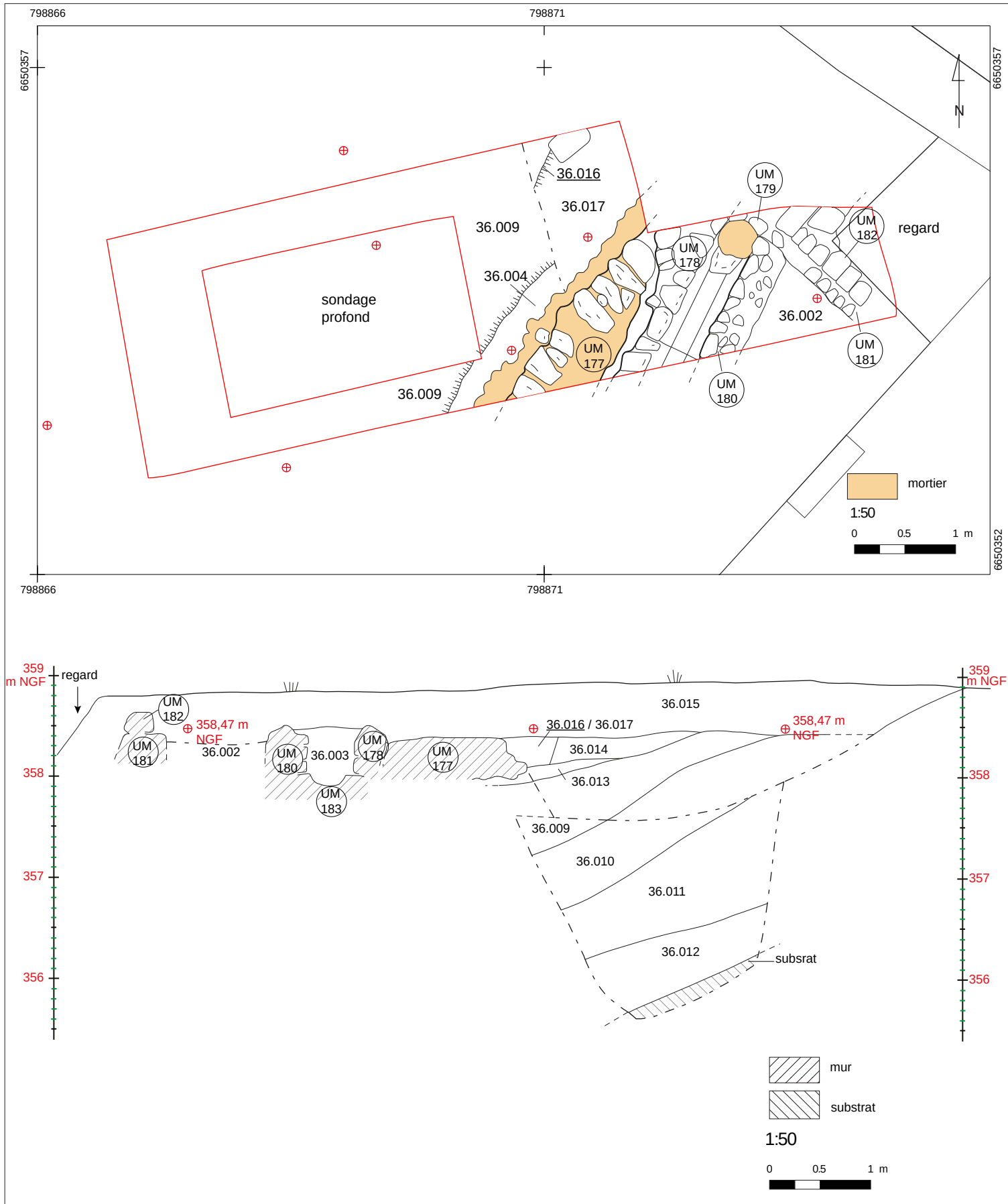


Fig. 14. Plan et coupe stratigraphique du sondage 36.

Relevé Y. Labaune, DAO A. Tisserand, ech. 1:50.

Un ensemble de remblais stratifiés vient sceller le toit du substrat sur une épaisseur de 2 mètres à l'emplacement du sondage, et qui tend très rapidement à s'épaissir significativement en fonction du pendage précédemment cité. Ces remblais suivent le pendage du substrat et l'objectif de leur mise en place est de niveler le terrain initialement en pente et d'en faire une plateforme horizontale. Quatre couches ont été distinguées, qui se superposent de la manière suivante :

- 36.012 scelle le substrat, il s'agit d'un horizon argileux grisâtre compact de 0,60 m d'épaisseur mêlé à des fragments de TCA et de calcaire assez nombreux. Le mobilier antique résiduel est présent sous la forme de fragments de *tegulae* et de vaisselle céramique, il est mêlé à de la vaisselle céramique du XIV^e s.
- 36.011 scelle 36.012, c'est un horizon argileux brun clair de 0,90 m d'épaisseur assez stérile à l'exception de quelques fragments indéterminés de TCA.
- 36.010 scelle 36.011, c'est un horizon argileux compact brun de 0,60 m d'épaisseur avec d'assez nombreux fragments de TCA.
- 36.009 (= 3.006) scelle 36.010, c'est un horizon argilo-sableux, de 0,30 à 0,70 m d'épaisseur très riche en éléments de démolition, dont de nombreuses tuiles, dans une matrice de mortier détritique jaunâtre mêlé à du mobilier céramique des XV^e-XVII^e s.

La mise en place de ces remblais stratifiés visiblement destinés à créer une plateforme horizontale à l'endroit d'un terrain anciennement très accidenté s'achève au XVII^e s. par l'apport d'une couche de démolition qui pourrait, par hypothèse, être en lien avec les travaux de réfection de l'enceinte d'origine médiévale.

A l'est du sondage, une première maçonnerie UM177, vient sceller cette plateforme a priori après le XVII^es., elle est orientée nord-est-sud-ouest (**fig. 15**). Celle-ci est partiellement déstructurée, il n'en reste que le blocage central et ses parements ont été arrachés. On observe que des gros blocs sont mobilisés pour sa construction. Ses fondations sont conservées sur une quarantaine de centimètres d'épaisseur et la largeur conservée est de l'ordre de 0,95 m. La limite nord de la tranchée d'épierrement 36.016 de UM177 a été observée, ce qui permet d'envisager une largeur initiale nettement supérieure à 0,95 m, peut-être de l'ordre de 1,50 m. La nature de ce mur reste difficile à préciser sur une fenêtre de superficie si restreinte et en l'absence de sol associé (en lien avec le présidial fondé au début du XVII^e s. ?).



Fig. 15. Vue zénithale de UM177. Au premier plan, UM178 qui vient s'appuyer contre UM177.
Cliché équipe de fouille.

Par suite, on assiste à la construction d'un ensemble de maçonneries chaînées et visiblement construites d'un seul jet, qui viennent en partie déstructurer le mur UM177 précédemment cité et s'appuyer sur ses vestiges (fig. 16).



Fig. 16. Ensemble de maçonneries UM178 à 182 venant s'appuyer contre UM177.
Cliché équipe de fouille.

Il s'agit en premier lieu d'une canalisation, globalement de même orientation que UM177, dont le fond est constitué d'un assemblage de dalles successives creusées d'une cunette semi circulaire (larg. : 0,30 m x prof. : 0,10 m) permettant le passage du fil d'eau (UM183) (fig. 17). Ses parois sont constituées de deux piédroits reposent sur ces dalles (UM178 et 180) et sont édifiées de part et d'autre de cette cunette centrale, ménageant un conduit de 0,45 m de largeur et d'une hauteur initiale d'au moins 0,45 m. Le dispositif sert certainement à évacuer des eaux de ruissellement / de pluie.



Fig. 17. Vue de détail de la cunette UM183 et des piédroits UM178 et 180.
Cliché équipe de fouille.

Cet aménagement hydraulique paraît édifié en même temps qu'un aménagement quadrangulaire de type « puits perdu » occupant l'angle nord-est de l'espace concerné, constitué d'un ensemble de maçonneries chaînées entre elles (UM 179, 181 et 182). Toutefois cet aménagement ne sert a priori pas d'exutoire à la canalisation, qui au contraire semble l'éviter (**fig. 18**).



Fig. 18. Vue générale de l'aménagement quadrangulaire (exutoire ?) mobilisant UM 179, 181 et 182.
Cliché équipe de fouille.

Ces aménagements, canalisation et « puits perdu », sont à mettre certainement en relation avec le fonctionnement de la prison Panoptique si on en croit un document d'archive (**fig. 19**) localisant à l'endroit de nos découvertes une canalisation d'évacuation des eaux de ruissellement (appelée « canal ») depuis le pied de la prison en direction d'un exutoire quadrangulaire au coin de la parcelle (appelé « fosse canal »).

Au contact du « puits perdu », la cunette est bouchée par des blocs liés au mortier, ce qui suggère une modification à un moment donné du circuit d'évacuation des eaux de ruissellement. Le reste de la canalisation est comblé par un remblai sableux brun beige de mortier détritique, mêlé à des blocs et fragments de TCA (36.003) qui fournit du mobilier de la fin du XIX^e s., qui n'excède pas le tout début du XX^e s. Cette modification pourrait donc intervenir assez rapidement dans la vie de la prison, quelque part dans le courant de la seconde moitié du XIX^e s.

III.2. Le sondage 37

Le mobilier a pu être isolé en fonction des cinq couches rencontrées à l'occasion du creusement de ce sondage, numérotées 37.1 (en surface) à 37.5 (au plus profond). Un log présente schématiquement cette succession stratigraphique que nous nous proposons de commenter, des couches les plus anciennes et profondément enfouies, aux couches les plus récentes et superficielles (**fig. 20**).

Au plus profond, entre 3,10 et 4 m de profondeur, un probable horizon de « terres noires » a été rencontré (37.5) sous la forme d'un horizon argilo-limoneux, brun, compact et humide. Son épaisseur totale reste inconnue, elle est supérieure à 0,90 m. Aucun mobilier significatif n'a été recueilli.

Cet horizon est scellé par un ensemble de trois remblais successifs riches en éléments de démolition de l'époque moderne, d'une épaisseur totale de 2,45 m, à la datation comprise entre le XVI^e et le XVII^e s. et qui se ventilent de la manière suivante :

- Il s'agit en premier lieu de 37.4, un horizon de 0,70 m d'épaisseur presque entièrement composé de petits blocs calibrés, dans une matrice brune, mêlés à des fragments de TCA et de vaisselle céramique de l'époque moderne (XVI^e-XVII^e s.). On note la présence de céramique antique résiduelle.

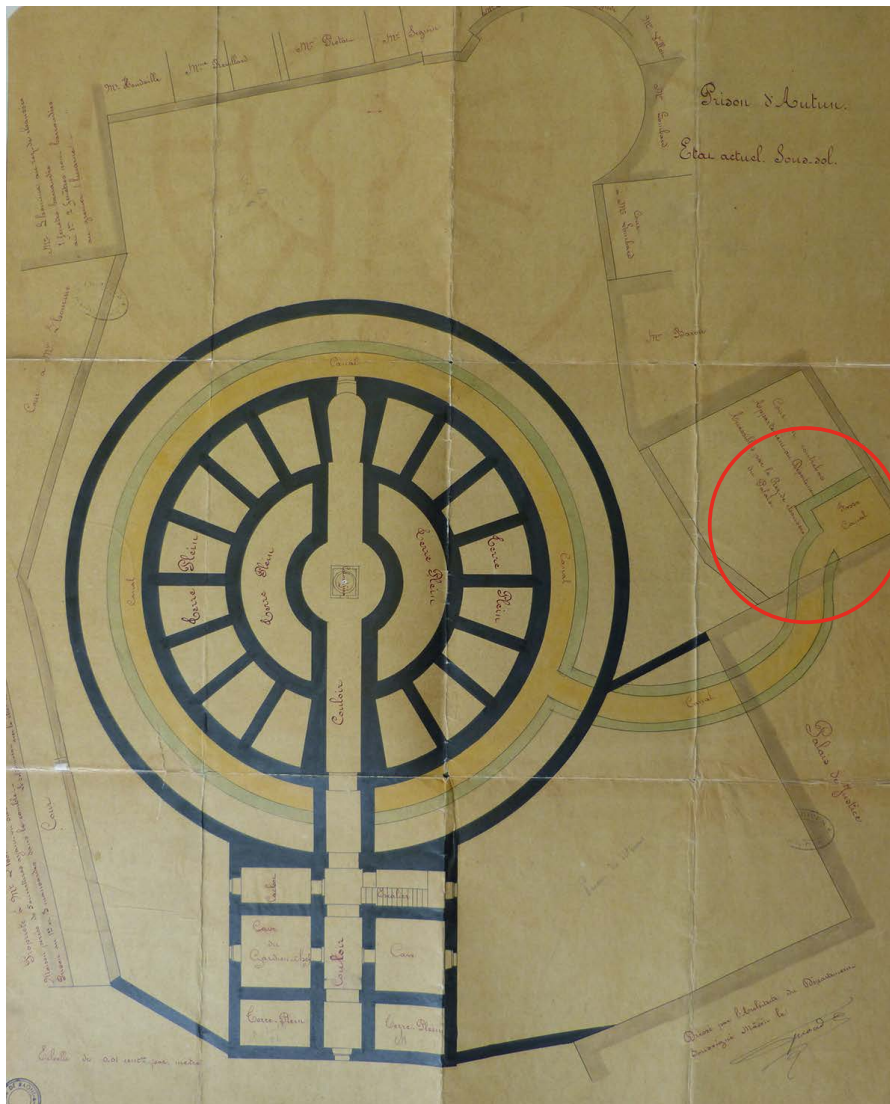


Fig. 19. Plan du sous-sol de la prison de 1879 sur lequel figure le canal d'évacuation des eaux usées.

Côte 4N, Archives départementales de Saône-et-Loire.

- Il s'agit ensuite 37.3 un horizon argilo-limoneux de 1,20 m d'épaisseur, très meuble, de couleur brune, peu riche en éléments de démolition mais comportant quelques ossements de faune et de la vaisselle céramique de l'époque moderne (XVI^e-XVII^e s.).
- Il s'agit enfin de 37.2 un horizon d'une soixantaine de centimètres d'épaisseur, argilo-limoneux jaunâtre, riche de mortier détritique. Il ne comportait pas d'indices chronologiques.

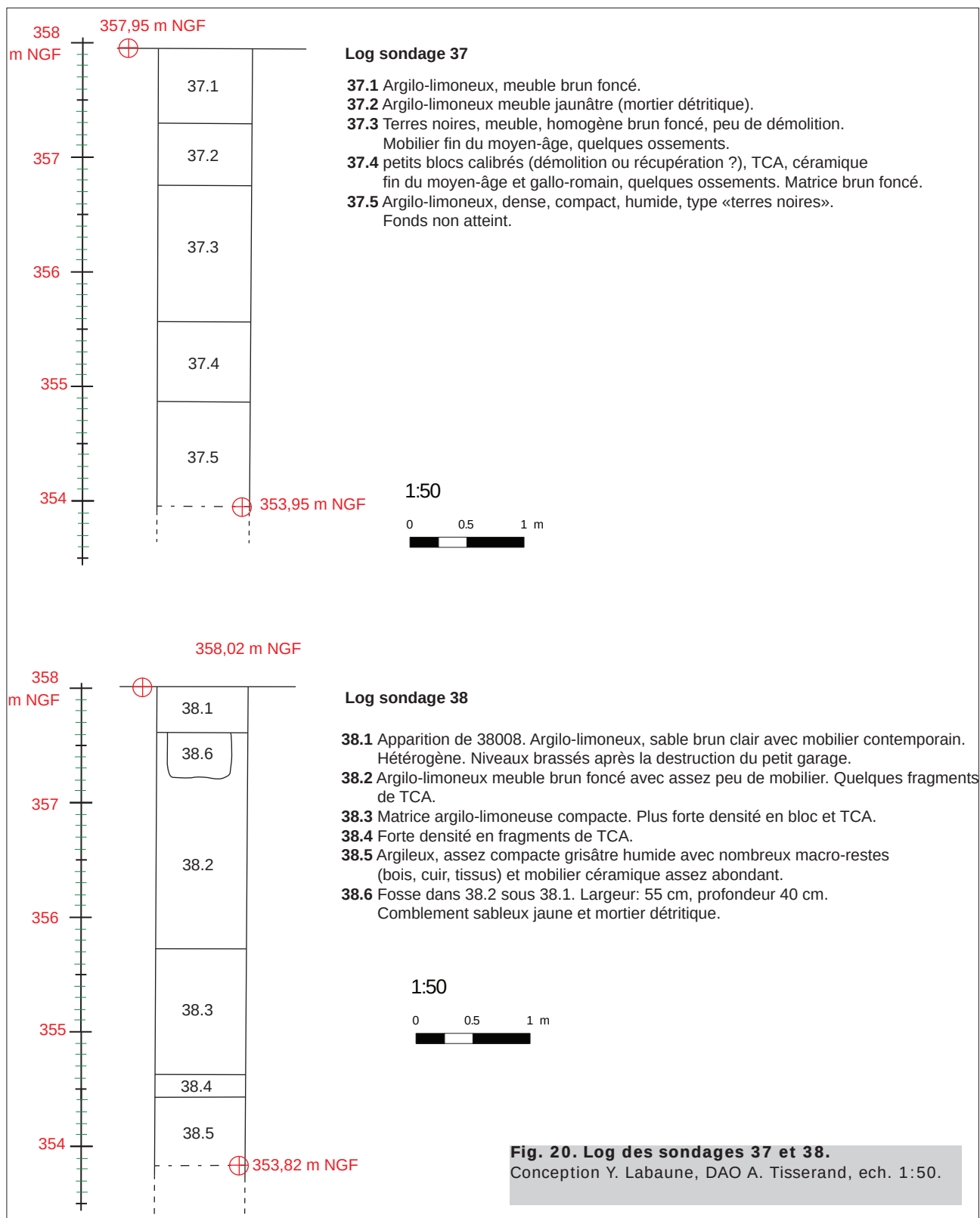
Les horizons superficiels, d'une épaisseur de 0,65 m (37.1), argilo-limoneux brun foncé meubles, sont assimilables à des terres de jardins.

III.3. Le sondage 38

Le mobilier a pu être isolé en fonction des cinq couches rencontrées à l'occasion du creusement de ce sondage, numérotées 38.1 (en surface) à 38.5 (au plus profond). Un log présente schématiquement cette succession stratigraphique que nous nous proposons de commenter, des couches les plus anciennes et profondément enfouies, aux couches les plus récentes et superficielles (**fig. 21**).

Au plus profond, entre 3,60 m et 4,20 m de profondeur, on rencontre une couche humide, brune à noire et organique (38.5), d'une épaisseur supérieure à 0,60 m dont le fond n'a pas été atteint. Le potentiel de cette couche est remarquable : d'une part le mobilier est abondant, d'autre part l'humidité et le milieu anaérobie a permis la conservation des matériaux périssables.

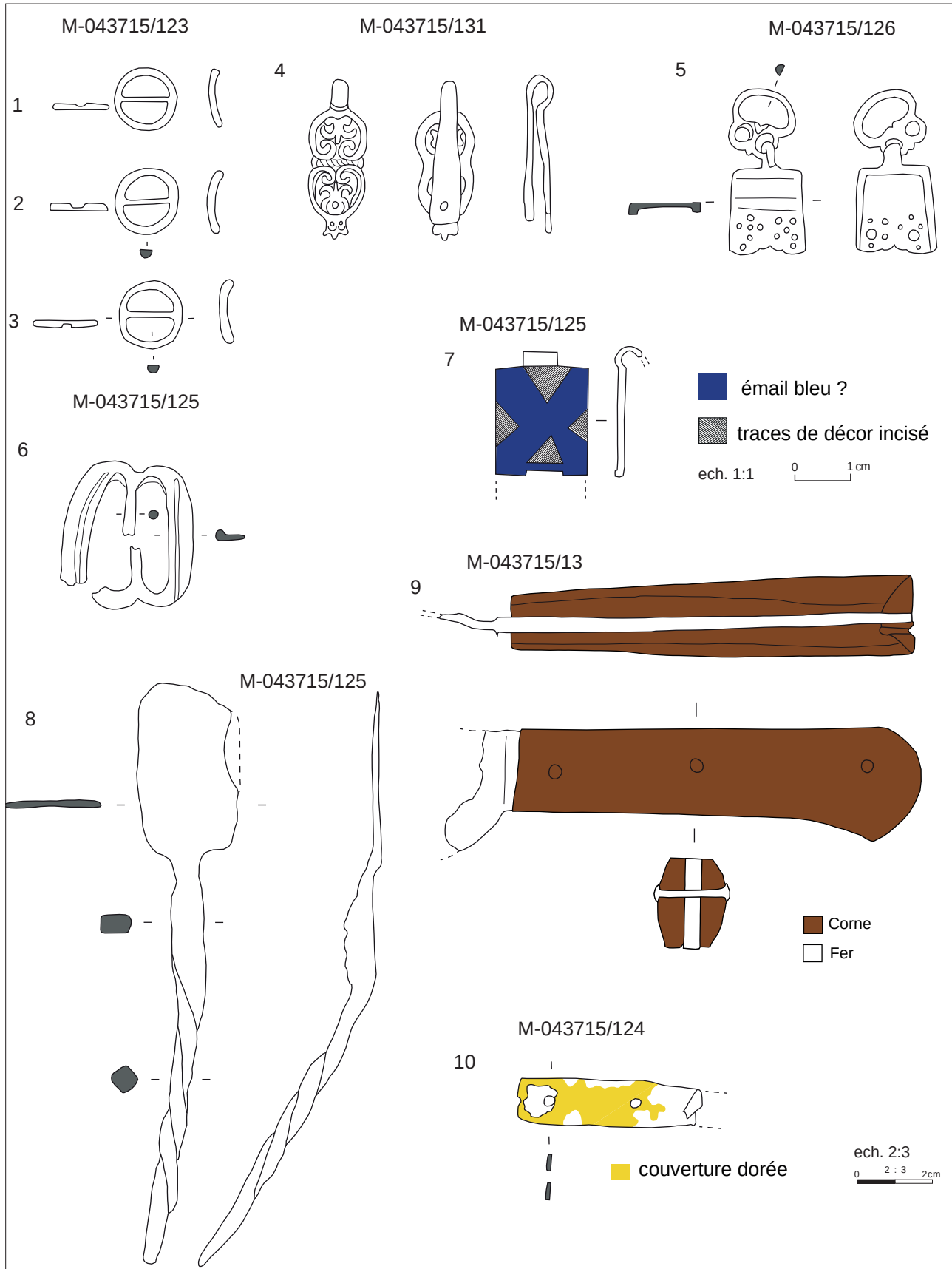
Au sein du mobilier, cet horizon comporte tout d'abord un lot de vaisselle céramique assez abondant (14 NMI) qui se répartit entre céramique commune sombre micacée (9 NMI), dont plusieurs marmites à anses coudées et au moins un pot de stockage, céramique claire glaçurée (4 NMI) et céramique commune claire indéterminée



(1 NMI). La chronologie de cet ensemble céramique est comprise entre le XVI^e et le XVII^e s. (A.-L. Bugnon, **annexe 2.1**). Une monnaie émise entre la fin du XVI^e s. et le début du XVII^e s. fournit un *terminus post quem* permettant de resserrer la datation de cette couche à la fin du XVI^e s. et dans le courant du XVII^e s. (P. Listrat, **annexe 2.2**).

Fig. 21. (page ci-contre) Planche de petit mobilier issu de 38.5. Dessin Y. Labaune, DAO A. Fouillade. 1-3 : boucles de chaussure de forme circulaire à double fenêtre et barre transversale (type artefacts BOC – 8001) ; 4 : agrafe de demi-ceint (type artefacts DMC – 8002) ; 5 : agrafe de demi-ceint (type artefacts DMC – 8001) ; 6 : boucle à double fenêtre en forme de « 8 » (type BAC-8005) ; 7 : pendant de harnais de cheval fragmentaire en alliage cuivreux, comportant un décor en forme de croix émaillé de couleur bleu ; 8 : outil en fer indéterminé ; 9 : couteau en fer à la lame fragmentée muni d'un manche en bois de cerf ; 10 : applique indéterminée.

Il comporte également un lot de « petit mobilier » assez riche (Y. Labaune, **annexe 2.3**). Parmi la dizaine d'éléments les plus significatifs (**fig. 21**), les accessoires du vêtement en alliages cuivreux sont bien représentés avec 6 objets. On rencontre également un possible pendant de harnais de cheval fragmentaire en alliage cuivreux. Un couteau en fer à la lame fragmentée muni d'un manche en bois de cerf est attesté ainsi qu'un outil entièrement en fer dont l'usage précis reste indéterminé. Enfin, une tôle allongée et fragmentaire, munie de deux trous de fixation, pourrait correspondre à une applique indéterminée. La couleur « dorée » de l'objet par endroit, plutôt qu'une « couverture » pourrait correspondre à l'aspect de l'alliage cuivreux préservé de l'oxydation en milieu humide et anaérobie.



Parmi les éléments périssables, la couche comporte en premier lieu de nombreux macro-restes végétaux, sous la forme de fragments de branches de faible diamètre (**fig. 21**) et de noyaux de fruits (espèces non expertisées). Des éléments de vêtements sont aussi conservés. En premier lieu on note la présence de plusieurs éléments en cuir dont 3 fragments d'une semelle de chaussure (non étudiée) (**fig. 23-26**). On trouve enfin les restes de sept morceaux de tissus qui ont pu faire l'objet d'une expertise (F. Médard, **annexe 2.4**). Les tissus en présence sont de belle qualité, on note la présence de plusieurs types d'armatures de tissage de type assez courant, dont l'armature satin. Les fragments analysés retiennent l'attention car un ensemble d'indices (bords découpés aux ciseaux, peu de traces d'assemblage) suggèrent des chutes de taille mises au rebut (**fig. 27**).



Fig. 22. Echantillon de bois issu de 38.5.

Cliché Y. Labaune



Fig. 23. Semelle de chaussure issue de 38.5.
N° inv. M0/3-1.

Cliché Y. Labaune



Fig. 24. Semelle de chaussure issue de 38.5.
N° inv. M0/3-2.

Cliché Y. Labaune



Fig. 25. Semelle de chaussure et sangle issues de 38.5.
N° inv. MO/3-3 et MO-4.

Cliché Y. Labaune

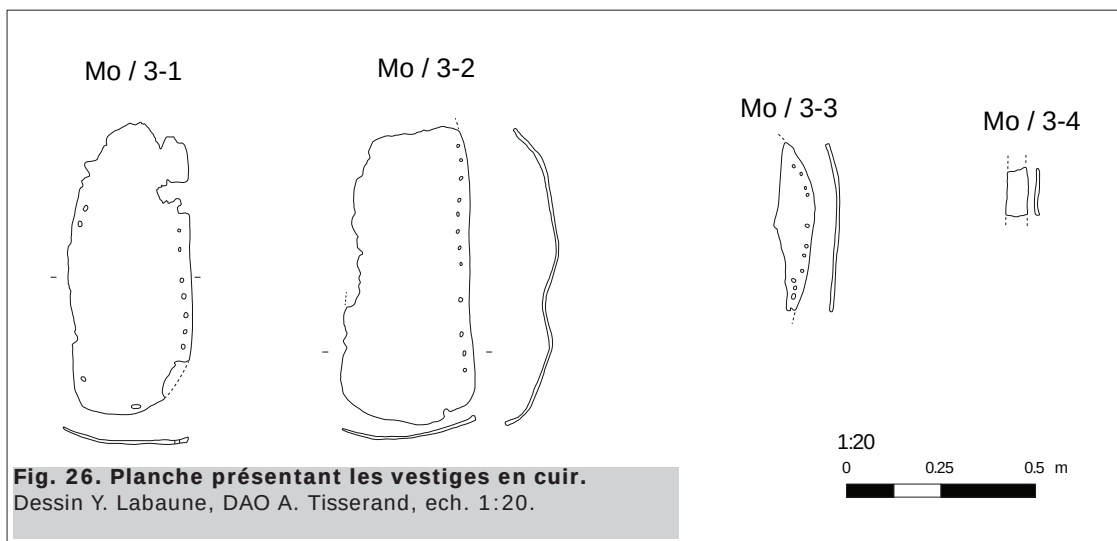


Fig. 26. Planche présentant les vestiges en cuir.
Dessin Y. Labaune, DAO A. Tisserand, ech. 1:20.

Cet horizon 38.5 est scellé par un ensemble de trois remblais successifs riches en éléments de démolition de l'époque moderne, d'une épaisseur totale de 3,20 m, à la datation comprise entre le XVI^e et le XVII^e s. et qui se ventilent de la manière suivante :

- Il s'agit en premier lieu de 38.004 une couche de 0,20 m d'épaisseur quasi exclusivement composée de fragments de TCA.
- On rencontre ensuite un horizon 38.003 riche en éléments de démolition (blocs et TCA) dans une matrice argilo-limoneuse brune compacte, mêlé à de la vaisselle céramique de l'époque moderne (XIV^e-XVII^e s.).
- Enfin cet ensemble est scellé par une couche d'environ 2 mètres d'épaisseur, argileuse, brune foncée, comportant assez peu de mobilier à l'exception de fragments de vaisselle céramique de l'époque moderne (XVI^e-XVII^e s.).

Le toit de ces remblais de nivellement est percé par une tranchée d'épierrement large de 0,50 m comblé de mortier détritique jaune (38.006).

Enfin l'ensemble est scellé par des possibles « terres de jardins » d'une épaisseur de 0,40 m (38.001).



Fig. 27. St 38. Objet 38-0005. Vestiges textiles après un séchage naturel. Numérotation des six éléments.
Clichés : F. Médard / Anatex.

IV. Synthèse des données et potentiel archéologique du gisement

IV.1. Un secteur naturellement escarpé

Le toit du substrat a été appréhendé à proximité de l'enceinte d'origine médiévale, à 5 mètres environ de la courtine, au niveau du sondage 36. A cet endroit, il se situe déjà à environ 3 mètres de profondeur sous le sol actuel. Il accuse une pente descendante très marquée de l'ordre de 40 % en direction du nord-est. Si le pendage s'avère constant, le substrat serait enfoui à la profondeur d'un peu moins d'une dizaine de mètres au nord de l'assiette du terrain sondé, au niveau du sondage 37. Ce n'est pas forcément incohérent car à cet endroit les 4 premiers mètres de stratigraphie concernent uniquement des horizons postérieurs au XVI^e s.

IV.2. Une occupation antique et médiévale difficile à cerner

Là où le substrat a été atteint (sondage 36), les vestiges structurés antiques et médiévaux paraissent absents, le toit du sol géologique étant directement scellé par un ensemble de remblais stratifiés postérieurs au XIV^e s. Ce sont les éléments de chronologie les plus anciens découverts sur ce secteur, à l'exception de quelques tessons antiques résiduels.

On note en effet l'absence d'horizons antérieurs au XVI^e s. dans les sondages 37 et 38 qui n'ont certes pas permis d'atteindre le substrat, bien qu'ayant été creusés à 4 mètres de profondeur sous le sol actuel.

IV.3. Nivellement du terrain accidenté et mise en place d'un système de terrasses planes aux XVI^e et XVII^e s., indices d'une industrie textile

Un ensemble de remblais stratifiés, d'une épaisseur cumulée très importante et supérieure à 4 mètres dans les sondages 37 et 38, semble se mettre en place dans le courant des XVI^e s. et XVII^e s. Ces remblais semblent à même de gommer du paysage les dénivelés importants du terrain naturel et visent à mettre en place un système de terrasses planes dominant de plusieurs mètres les parcelles voisines situées au nord et nord-ouest du projet. Pour ce faire des horizons riches en matériaux de démolition (37.2, 37.4, 38.3, 38.4) sont mobilisés. Il serait tentant de les mettre en relation avec une opération de restructuration de la fortification voisine qui pourrait intervenir au XVI^e s.

Dans le sondage 38, à une dizaine de mètres de la courtine, les remblais de nivellement viennent sceller une couche humide datée de la fin du XVI^e – début du XVII^e s. (38.5) riche en macro-restes végétaux et en artefacts confectionnés dans des matériaux périssables (semelles en cuir, tissu), en « petit mobilier » divers (accessoires du vêtement, outil, couteau...) mais également en vaisselle céramique (pour l'essentiel en céramique commune). Son épaisseur est supérieure à 0,60 m et le fond n'a pas été atteint. La variété et l'abondance du mobilier en présence, tend à suggérer d'avoir affaire à un dépotoir, sous la forme soit d'un épandage au pied du rempart, ou bien du comblement d'un fossé en lien avec le dispositif défensif : l'étroitesse du sondage ne permet pas de trancher. Sa situation dans la zone de battement de nappe fournit les conditions idéales de conservation des matériaux fragiles en milieu anaérobie, cela en fait une couche à très fort potentiel.

Au sein de ce dépotoir, on note la présence d'un ensemble de 7 morceaux de tissus, dont 6 présentent la particularité d'avoir des traces de découpe aux ciseaux et l'absence de dispositifs d'assemblage (couture...). Une interprétation comme rebut de confection a été émise.

IV.4. Vestiges d'une construction en lien avec le Présidial ?

Les vestiges d'une large maçonnerie UM177 (large de 1,50 m ?) ont été mis au jour dans le sondage 36 à proximité de la courtine. Seules les fondations sont conservées sur quelques assises seulement et elles viennent sceller les horizons de nivellement des XVI^e-XVII^e s. Les parements ont été déstructurés. Sa nature et sa fonction restent inconnues. Son orientation diffère certes de celle de l'ancien Palais de Justice (issue de celle du Présidial), mais la chronologie pourrait en faire une structure contemporaine du Présidial.

IV.5. Vestiges d'un dispositif hydraulique en lien avec le fonctionnement de la prison Panoptique

L'intervention a mis en évidence la présence, dans l'ancienne « cour des femmes » et au niveau du sondage 36, d'une canalisation et d'une sorte de « puits perdu », qui semblent en relation avec le fonctionnement de la prison Panoptique si on en croit un document d'archive. Ce dernier localise en effet à l'endroit de nos décou-

vertes une canalisation d'évacuation des eaux de ruissèlement (appelée « canal ») depuis le pied de la prison en direction d'un exutoire quadrangulaire au coin de la parcelle (appelé « fosse canal »). A priori le temps de fonctionnement de cette canalisation est assez court et n'excède pas le début du XX^e s.

V. Etat de conservation et profondeur d'enfouissement des vestiges

Au niveau du sondage 36, la stratigraphie est la suivante :

- Vers 358,90 m NGF : niveau actuel de circulation dans la « cour des femmes »
- Entre 358,60 et 358,90 m NGF : horizon stérile de type « terre de jardin »
- Entre 358 et 358,60 m NGF : infrastructures maçonnées en lien avec le dispositif carcéral
- Entre 355,80 et 358 m NGF : remblais de nivèlement stratifiés XVI^e-XVII^e s.
- Vers 355,80 m NGF : substrat

Au niveau du sondage 37, la stratigraphie est la suivante :

- Vers 357,95 m NGF : niveau actuel de circulation
- Entre 357,30 et 357,95 m NGF : horizon stérile de type « terre de jardin »
- Entre 354,85 et 357,30 m NGF : remblais de nivèlement stratifiés XVI^e-XVII^e s.
- Entre 353,95 et 354,85 m NGF : « terres noires » (?). Il pourrait également s'agir de remblai de nivèlement
- 353,95 m NGF : fond du sondage ; substrat non atteint
- Vers 350,95 m NGF (altitude estimée à partir du sondage 36) : toit du substrat ?

Au niveau du sondage 38, la stratigraphie est la suivante :

- Vers 358,02 m NGF : niveau actuel de circulation
- Entre 357,62 et 358,02 m NGF : horizon stérile de type « terre de jardin »
- Entre 357,22 et 357,62 m NGF : tranchée d'épierrement
- Entre 353,82 et 357,62 m NGF : remblais de nivèlement stratifiés XVI^e-XVII^e s.
- 353,82 m NGF : fond du sondage ; substrat non atteint
- Vers 348,95 m NGF (altitude estimée à partir du sondage 36) : toit du substrat ?

Bibliographie sommaire

Balcon-Berry 2009

BALCON-BERRY (S.). - *La ville haute d'Autun dans l'Antiquité*, Bulletin archéologique, Comité des travaux Historiques et scientifiques, 35, 2009, p. 9-33.

Balcon-Berry 2011

BALCON-BERRY (S.). *L'ENCEINTE RÉDUITE D'AUTUN (SAÔNE-ET-LOIRE)*, dans Kasprzyk (M.), Kühnle (G.). dir., actes du colloque l'Antiquité tardive dans l'Est de la Gaule 20-21 novembre 2008, Revue archéologique de l'Est, 30e suppl., p. 19-40

Béguin 2009

BEGUIN (A.)., espace urbain et habitat dans la ville haute d'Autun (vers 1400-1550), thèse de doctorat en archéologie réalisée sous la direction de Dany Sandron, Université de Paris 4, 2009.

Berthollet 1947

BERTHOLLET (J.)., L'évêché d'Autun, étude historique et descriptive, Autun, 1947.

Collectif 1993

CAG 71/2 (atlas archéologique), 1993.

Colleter et al. 2016

COLLETER (R.), DEDOUIT (F.), DUCHESNE S., MOKANE (F.-Z.), y (V.), Gérard (P.), Dabernat H. Crubézy (E.), Telmon (N.) - Procedures and Frequencies of Embalming and Heart Extractions in Modern period in Brittany. Contribution to the evolution of ritual funerary in Europe. *PLoS ONE* 11(12): e0167988. <https://doi.org/10.1371/journal.pone.0167988>.

Espérandieu 1977

ESPERANDIEU, III, 1977 (griffon)

Fontenay 1889

FONTENAY (H. de) – *Autun et ses monuments*. Autun, 1889.

Fort 2009

FORT A., - L'enceinte romaine d'Autun : plan et données métrologiques à la lumière des observations récentes », *Antiquité, archéologie classique*, sous la direction de G. Sauron, *Bulletin archéologique du comité des travaux historiques et scientifiques*, n° 35, 2009, p.

Fondrillon 2009

FONDRILLON (M.)., « À propos des recherches sur les terres noires urbaines : dépasser le concept d'attente », *Archéologie médiévale* [En ligne], 39 | 2009, mis en ligne le 08 mars 2019, consulté le 10 septembre 2021. URL : <http://journals.openedition.org/archeomed/16243> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/archeomed.16243>

Fontenay 1889

FONTENAY DE (H.). –Autun et ses monuments par Harold de Fontenay avec un précis historique par Anatole de Charmasse. Autun, Dejussieu Père et Fils. 541 p.

Kasprzyk 2005

KASPRZYK (M.). – *Les cités des Eduens et de Chalon durant l'Antiquité tardive (v. 260-530 env.). Contribution à l'étude de l'Antiquité tardive en Gaule centrale*. Thèse de doctorat sous la direction de G. Sauron, Université de Bourgogne, 2005.

Labaune 2021

LABAUNE (Y.). - Autun (Saône-et-Loire), Cathédrale St Lazare. Suivi archéologique des travaux de restauration menés entre juin 2017 et avril 2019, Actes de la Journée Archéologique en Pays Eduen du 13 mars 2020, Autun : SAVA, mai 2021, p. 51-58.

Labauune et alii 2015

LABAUNE (Y.). dir, avec la collab. de Alix (S.), Balcon-Berry (S.), Barrière (V.), Borau (L.), Cauuet (B.), Hostein (A.), Kasprzyk (M.), Louis (A.), Maurice-Chabard (B.), Nouvel (P.), Venault (S.), *Autun antique*, guide archéologique de la France, Editions du Patrimoine, 2015.

Labauune 2015

LABAUNE (Y.). avec la collab. de TISSERAND (A.). – Grand Rolin, Autun, les contraintes archéologiques, Autun : SAVA, février 2015.

Labauune 2011

LABAUNE (Y.). - *Quelques observations récentes sur des sites de l'Antiquité tardive à Autun (2001-2008)*, in KASPRZYK M. et alii (dir.), *L'Antiquité tardive dans l'Est de la Gaule*, actes du colloque de Strasbourg des 20-21 novembre 2008, Dijon, RAE, 2011, p. 41-68.

Labauune, Béguin 2005

LABAUNE (Y.), BEGUIN (A.). - Autun *intramuros*, Musée Rolin (creusement d'une tranchée dans la cour nord), rapport de surveillance archéologique, Autun : service archéologique de la ville d'Autun, octobre 2005.

Labauune 2004

LABAUNE (Y.), avec la collab. de Gadéa (A.) - « *Autun intramuros, place Saint-Louis - église Notre-Dame-du-Châtel*, rapport de sondage, Autun, Inrap - Service archéologique d'Autun, SRA de Bourgogne, 2004

Maurice-Chabard 1999

MAURICE-CHABARD (B.). - L'église Notre-Dame-du-Châtel, dans : Maurice- Chabard (B.). dir, la splendeur des Rolin, un mécénat privé à la cour de Bourgogne, actes de la table-ronde des 27-28 février 1995, Société Eduenne-Editions Picard, 1999, p. 19-22.

Olivier 1987a

OLIVIER (A.) – *Trois fragments de chapiteau corinthien*, dans catalogue Autun / *Augustodunum*, p. 62-64

Olivier 1987b

OLIVIER (A.) – *Trois éléments de frise*, dans catalogue Autun / *Augustodunum*, p. 73

Rebourg 1998

REBOURG (A.). - L'urbanisme d'*Augustodunum* (Autun, Saône-et-Loire), *Gallia*, 55, 1998, p. 141-236.

Rebourg 1993

REBOURG (A.). – Autun, 71/1, carte archéologique de la Gaule, Académie des Inscriptions et Belles Lettres, Ministère de la Culture, 1993.

Rebourg 1998 : Rebourg (A.). - L'urbanisme d'*Augustodunum* (Autun, Saône-et-Loire), *Gallia*, 55, 1998, p. 141-236.

Roidot-Deléage et Fontenay 1872

ROIDOT-DELEAGE (J.) et FONTENAY (H. de)- Légende détaillée du plan d'*Augustodunum*, MSE, I, 1872.

Strasberg 1999

STRASBERG (A.). – *l'Hôtel autunois de Nicolas Rolin*, dans : Maurice-Chabard (B.). dir, la splendeur des Rolin, un mécénat privé à la cour de Bourgogne, actes de la table-ronde des 27-28 février 1995, Société Eduenne-Editions Picard, 1999, p. 111-116.

TABLE DES ILLUSTRATIONS

Fig. 1. Localisation de l'emprise du diagnostic sur plan de synthèse des principaux vestiges antiques.	15
Fig. 2. Au premier plan le futur complexe muséal, avec de gauche à droite, l'ancien palais de Justice, l'ancienne prison Panoptique, l'hôtel Lacomme puis l'hôtel Rolin contre lequel s'élève la tour dite des Bancs liée à la porte du XII ^e s. permettant d'accéder à la « ville haute » ceinte de sa fortification. La cime des arbres correspond à la place Saint-Louis. En arrière-plan la cathédrale Saint-Lazare et la pointe méridionale dominée par la tour dite des Ursulines.	16
Fig. 3. Extrait plan du Plan de Sauvegarde et de Mise en Valeur (base cadastre) avec périmètre du projet.	17
Fig. 4. Vue aérienne légendée du complexe « Grand Rolin » tirée de la présentation Atelier Novembre en CNPA.	17
Fig. 5. Phase 1/3. Emprise des tranches du diagnostic sédimentaire et localisation des sondages sédimentaires (sondages 1 à 34).	18
Fig. 6. Phase 1/3. Emprise des deux tranches du diagnostic archéologie du bâti.	19
Fig. 7. Phases 2/3 et 3/3.	21
Fig. 8. Localisation de l'assiette foncière sondée lors de la phase 2 dans son environnement antique.	22
Fig. 9. Localisation de l'assiette foncière sondée lors de la phase 2 dans son environnement moderne.	23
Fig. 10. Localisation de l'assiette foncière sondée lors de la phase 2 dans son environnement contemporain.	23
Fig. 11. Localisation des trois sondages sédimentaires.	24
Fig. 12. Plan général des vestiges découvert au cours de cette phase.	27
Fig. 13. Vue général du sondage 36, cliché pris en direction de l'est.	28
Fig. 14. Plan et coupe stratigraphique du sondage 36.	29
Fig. 15. Vue zénithale de UM177. Au premier plan, UM178 qui vient s'appuyer contre UM177.	30
Fig. 16. Ensemble de maçonneries UM178 à 182 venant s'appuyer contre UM177.	31
Fig. 17. Vue de détail de la cunette UM183 et des piédroits UM178 et 180.	31
Fig. 18. Vue générale de l'aménagement quadrangulaire (exutoire ?) mobilisant UM 179, 181 et 182.	32
Fig. 19. Plan du sous-sol de la prison de 1879 sur lequel figure le canal d'évacuation des eaux usées.	33
Fig. 20. Log des sondages 37 et 38.	34
Fig. 21. Planche de petit mobilier issu de 38.5.	35
Fig. 22. Echantillon de bois issu de 38.5.	36
Fig. 23. Semelle de chaussure issue de 38.5. N° inv. M0/3-1.	36
Fig. 24. Semelle de chaussure issue de 38.5. N° inv. M0/3-2.	36
Fig. 25. Semelle de chaussure et sangle issues de 38.5. N° inv. M0/3-3 et MO	37
Fig. 26. Planche présentant les vestiges en cuir.	37
Fig. 27. St 38. Objet 38-0005. Vestiges textiles après un séchage naturel. Numérotation des six éléments.	38

Annexes

Annexe 1. Description des structures rencontrés dans les sondages sédimentaires

1.1. Les Unités Stratigraphiques

Sondage 36

Sondage	US	Relations stratigraphiques	Description	Interprétation
36	36001		décapage	
36	36002		niveau brun compact	
36	36003		friable brun beige, mortier détritique, TCA, Blocs	comblement de canalisation
36	36004		niveau de sol dans les terres noires	
36	36005		terres noires, fond de sondage	
36	36006		terres noires	
36	36007	sous 36008	niveau de mortier détritique jaune contre le parement nord UM 177	
36	36008	sur 36007, sur UM 177 à 182	niveau de jardin	
36	36009		horizon argilo sableux avec beaucoup d'éléments de démolition erratiques / mortier détritique verdâtre - jaunâtre, assez meuble	
36	36010		horizon argileux compact, TCA assez nombreuses et céramique assez abondante	
36	36011		horizon argileux brun clair avec TCA, compact, stérile	
36	36012		horizon argileux grisâtre compact, TCA, mobilier céramique et TCA antique erratique. Nombreux nodules de calcaire. Semble reposer sur le substrat en place	Absence d'horizon stratifié / structuré d'époque gallo-romaine. Pendage important du substrat
36	36013	équivalent à 36006. UM 177 repose sur 36013	limon brun argileux assez fin, assez induré	
36	36014		TCA et mortier détritique jaune	horizon de démolition
36	36015		Terre végétale	
36	36016	coupe 36014	creusement de 36017	
36	36017	comblement de 36016	limon sableux jaune et mortier détritique	tranchée d'épierrement potentielle de UM 177

Sondage 37, log Sud

- 37.1. Argilo-limoneux, meuble, brun foncé
- 37.2. Argilo-limoneux meuble jaunâtre (mortier détritique)
- 37.3. Terres noires, meuble, homogène brun foncé, peu de démolition. Mobilier fin du moyen-âge, quelques ossements
- 37.4. Petits blocs calibrés (démolition ou récupération ?), TCA, céramique fin du moyen-âge et gallo-romain, quelques ossements. Matrice brun foncé
- 37.5. Argilo-limoneux, dense, compact, humide, type « terres noires ». Fond non atteint

Sondage 38, log Nord

- 38.1. Apparition de 38008. Argilo-limoneux, sable brun clair avec mobilier contemporain. Hétérogène. Niveaux brassés après la destruction du petit garage
- 38.2. Argilo-limoneux meuble brun foncé avec assez peu de mobilier. Quelques fragments de TCA
- 38.3. Matrice argilo-limoneuse compacte. Plus forte densité en bloc et TCA
- 38.4. Forte densité en fragment de TCA
- 38.5. Argileux, assez compacte grisâtre humide avec nombreux macro-restes (bois, cuir, tissus) et mobilier céramique assez abondant
- 38.6 fosse dans 38002 sous 38001. Largeur : 55 cm, profondeur 40 cm. Comblement sableux jaune et mortier détritique

1.2. Les maçonneries

NUMERO	L. (m)	l. (m)	h. (m)	SONDAGE/ ESPACE	CHAINE A	S'APPUYE CONTRE	SERT D'APPUI A	COUPE PAR	US associées	DESCRIPTION
177	1,95	0,95	0,51	36				installation UM 178		mur en tout-venant; mortier jaune friable, 4 assises
178	1,96	0,54	0,17	36		UM 177			179 - 180	piedroit nord de la canalisation. Moellons et mortier jaune
179	0,35	0,1	0,29	36	180-181				179 - 180	mur oblique. Mortier jaune, moellons
180	1,34	0,35	0,2	36	179-181				179 - 180	piedroit sud de la cana- lisation. Mortier jaune, moellons
181	0,92	0,16	0,11	36	180		182			Mortier jaune, moel- lons dressés
182	1,23	0,39	0,24	36						Mur du regard. Mortier jaune. Sur 181

Annexe 2. Etudes spécialisées

2.1. Expertise de la vaisselle en terre cuite (A.-L. Bugnon)

Le mobilier récolté au cours de cette seconde phase de diagnostic permet de compléter la documentation des niveaux médiévaux, modernes et contemporains mis au jour lors de ce programme d'aménagement.

Les artefacts en terre cuite sont prélevés dans des niveaux qui livrent majoritairement des ensembles homogènes.

Dans le cadre de cette expertise de diagnostic et en amont de l'arbre stratigraphique, nous avons pris le parti de dater chaque niveau ayant livré de la vaisselle en terre cuite. Dans une majorité de cas, le mobilier se limite à des lots de panses sans marqueur chronologique pertinent (absence d'élément de forme datant). Ainsi nous ancrons la chronologie sur la présence de groupe technique « significatifs » pour cette période sans donner de chronologie fine. Afin d'étoffer le référentiel typo chronologique, il a été choisi de dessiner et photographier une sélection de formes. Les dessins ont été réalisés par A. Badel (**fig.1**). Le montage des planches, les photos et l'expertise sont réalisés par A.-L. Bugnon (**fig.2**).

L'ensemble des données céramologiques (groupe technique et formes) sont présentées sous la forme d'un tableau succinct. La quantification en NR (nombre de restes) et NMI (nombre minimum d'individus) est donnée à titre indicatif à ce stade de l'expertise (**fig.3**). Le corpus de vaisselle en terre cuite est constitué de 234 nombres de restes soit au moins 79 nombres minimum d'individus. L'ensemble étudié est ventilé dans 19 unités stratigraphiques.

De manière générale, la vaisselle est fragmentée avec une majorité de panses. Quelques formes archéologiquement complètes (ou développées) sont à signaler dans la tranchée 38. Ces récipients portent les traces d'une utilisation intensive : traces de coup de feu, dépôt de résidus organique. Le mobilier récolté lors de cette opération se compose majoritairement de récipients culinaires destinés à la préparation (bassine, faisselle) et à la cuisson des mets (marmite, coquemar, pot à cuire globulaire, couvre-braise). Quelques éléments évoquent de grands pots de stockage destinés à conserver les denrées. Le service de table est plus discret avec quelques éléments d'assiettes et de plat, des éléments de chauffe-plat et un pichet.

Le mobilier antique résiduel, peu significatif, n'a pas été pris en compte dans cette expertise.

L'occupation médiévale, pour ce secteur, semble débiter au plus tôt dans le courant du XIV^e s. Elle se limite à un bord de pichet à lèvre triangulaire dans la tranchée 36.

L'occupation moderne, principalement localisée au niveau des tranchées 37 et 38, s'intensifie entre la fin du bas Moyen Âge (XV^e s.) et la période moderne (XVI^e-XVII^e s.) Cette chronologie est confirmée, dans le niveau 38005, par la découverte d'un jeton de Nuremberg daté entre la fin du XVI^e et le début du XVII^e s. (expertise P. Listrat, Inrap).

Il faut attendre le début de la période contemporaine (au plus tôt le début du XIX^e s.), pour retrouver dans la tranchée 36, des niveaux très hétérogènes avec un mélange de marqueurs chronologiques (céramique d'Etrepigny, faïence fine) et des artefacts des périodes précédentes.

Bruit de fond de la fin du bas Moyen Âge (XIV^e-XV^e s.)

Cette période est identifiée dans la tranchée 36. Le bord de pichet découvert dans le niveau 36012 est l'unique marqueur pour cette phase. Ce récipient est produit en pâte rouge orangé et présente une lèvre triangulaire et un col cannelé dont la face externe est recouverte d'une glaçure incolore partielle (**fig.1, n°1**). En Bourgogne, ce type de vaisselle de table est identifié dans des contextes de productions régionaux datés entre le XIII^e et le XIV^e s. L'atelier de Chaudenay (71) pourrait produire ce type de récipient (Horry 2014, p. 104). Plus récemment, à Sevrey (71) « rue Roch », à la même période, une série de fosses en lien avec un atelier, ont livré plusieurs exemplaires de ce type de récipients dénommés (Pic 500) (Guicheteau et al., en cours). La diffusion de ce vase semble perdurer dans le courant du XIV^e et le XV^e s. dans la « Cuisine abbatiale » de Tournus (71) (Horry 2014, fig. 80, n° 13, p.103 et Horry 2014, fig. 81, n° 8, p. 104) ainsi qu'à Lyon « Parking Saint-Georges » (Horry 2013, fig. 125, n° 2, p. 175). Pour cet ensemble et contrairement à l'assemblage de Tournus, l'absence de céramique culinaire en pâte sombre ne nous permet pas d'affiner la chronologie.

Occupation à la période moderne (XVI^e-XVII^e s.)

Cette phase est la mieux représentée sur l'opération. Cette période est associée aux niveaux 37003; 37004 ; 38001 ; 38002 ; 38005 ainsi qu'aux niveaux de nettoyages identifiés sous le numéro de lot C134, C137 et C139.

A cette période, le vaisselier domestique se compose principalement d'une vaisselle en céramique commune sombre dénommée « grise micacée » dans l'inventaire. Le site de production, le mieux documenté dans l'Autunois, est l'atelier d'« Ornez », localisé sur la commune d'Autun (71). Le répertoire stylistique, très restreint, associé à cet atelier est centré sur une céramique culinaire réfractaire dont les récipients sont destinés à la cuisson et au stockage des denrées liquides et solides. Les principales formes sont les suivantes : des marmites à anses coudées ou des marmites à large lèvre horizontale et des cruches à bec ponté ou des cruches à lèvre droite. Quelques pots de stockage à large diamètre et à parois épaisses associées à des formes ouvertes tels que les cuiviers viennent compléter ce répertoire. À partir des sources écrites, cette production atypique est datée de la seconde moitié du XIV^e et du début du XV^e siècle (Maerten 2011, p. 179-180)(Lacroix 2018, p. 82-86). Les récentes opérations préventives réalisées sur la commune d'Autun et dans le cadre du PCR sur la Genetoye semblent indiquer une continuité de cette production dans le courant de la période moderne (XVI^e-XVII^e s.).

Sur cette opération, la découverte d'une marmite à anses coudées archéologiquement complète (**fig.1, n° 2**) apporte plusieurs informations. D'une part, elle permet de rapprocher ces récipients globulaires à lèvre évasée curviligne (**fig.1, n° 2 à 4**) a des coquemars découverts lors de la fouille du « Couvent des Cordeliers » sur le Mont Beuvray, dans un contexte plus précoce, datés de la fin du XIV^e s. (Horry 2018, fig. 129, n. 6 et 7, p. 184). Sur ce même site, une marmite à anse coudée est quant à elle identifiée dans la phase VII, datée de la seconde moitié du XVI^e s. (Horry 2018, fig. 132, n° 1, p. 191).

D'autre part, cette marmite témoigne d'une volonté des artisans locaux de copier des récipients « à la mode » produit par les ateliers de Sevrey (71) entre la fin du XV^e et le début du XVII^e s. (Faure-Boucharlat et al. 1996) et (Raffin 2017). La diffusion des marmites sevrotines est particulièrement bien documentée sur les habitats dijonnais (Oeil de Saleys 2017) et lyonnais (Horry 2015).

Deux autres récipients ont retenu notre attention. Le premier est un récipient à lèvre évasée concave sur laquelle s'accroche une courte anse en ruban (**fig.1, n° 4**). La présence d'une perforation, située sous l'anse et réalisée avant la cuisson questionne quant à sa fonction : récipient spécifique à un artisanat ? Le second est une forme ouverte inédite à lèvre triangulaire aplatie rentrante dont une (ou plusieurs) anse(s) viennent(s) s'accrocher sur la lèvre (**fig.1, n° 5**). Ces deux éléments ne trouvent pas de comparaisons à ce jour.

En association avec cette céramique grise micacée, une seconde production culinaire, d'origine indéterminée, est identifiée sur cette opération. Elle se caractérise par une pâte claire (de blanc crème à beige) et elle est recouverte d'une glaçure verte. Le répertoire typologique associé à cette production rappelle des modèles de coquemars et de marmites produits en céramique rouge glaçurée à Lyon dans le courant du XVI^e s. en association aux marmites à anses coudées sevrotines (Horry 2013, fig. 134, p. 187). De plus, deux éléments (bord et pied) de chauffe-plat découverts dans le niveau 38001, renforce les parallèles avec les modèles lyonnais produits en pâte rouge glaçurée : chauffe-plat 2.1 et 2.3 (Horry 2015, fig. 12, p. 38).

L'ensemble de cette panoplie de récipients (marmite, coquemar, chauffe-plat, assiette) semble copier les formes « phares » produites par des centres de production « prestigieux » à partir de la seconde moitié du XVI^e s. et au début du XVII^e s. (Horry 2015, fig. 104, p. 135).

Hétérogénéité des niveaux contemporains (fin XVIII^e-XIX^e s.)

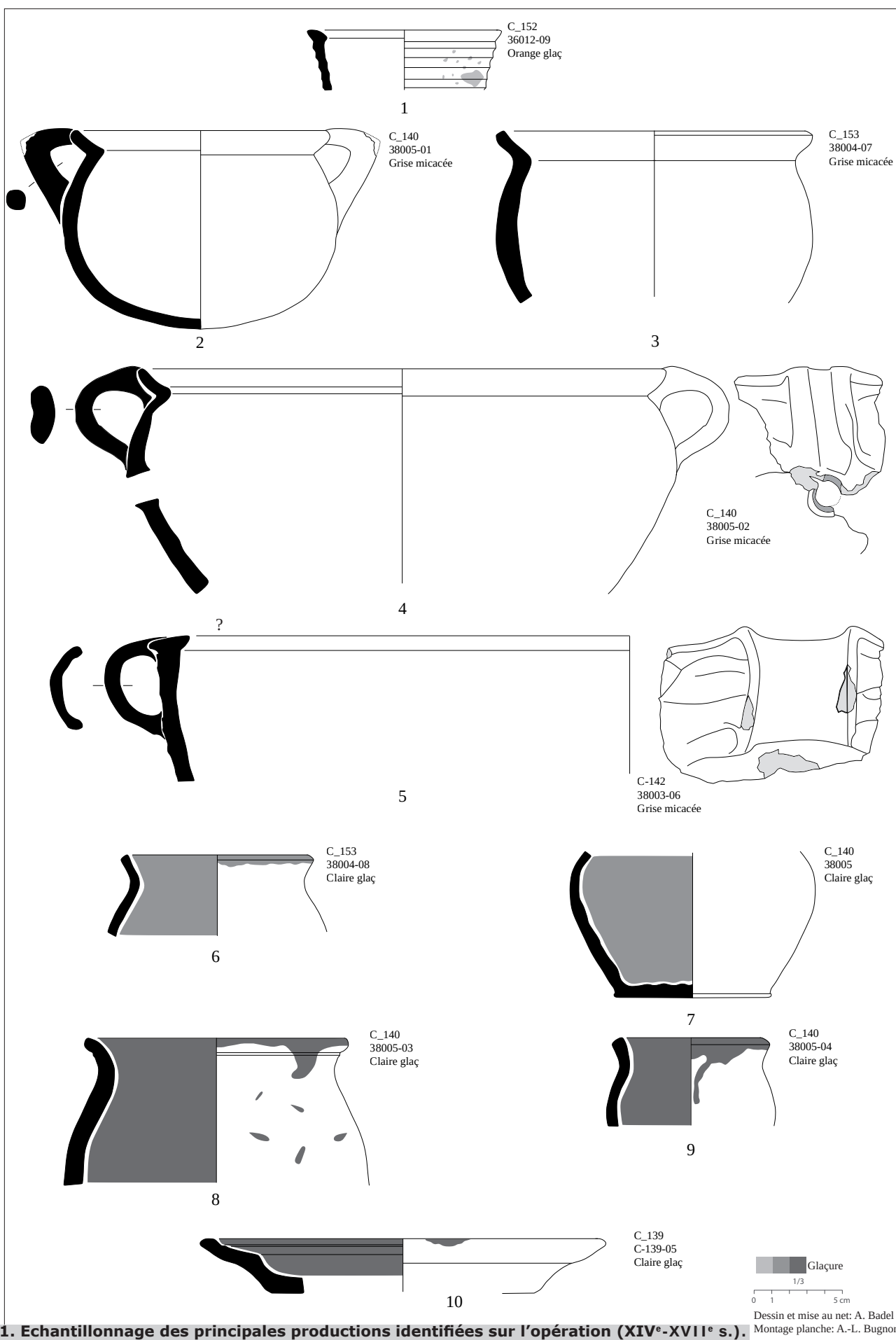
Cette phase est identifiée dans les niveaux 15005, 36005, 36005, 36006, 36009 et C_135

Ces ensembles présentent une grande hétérogénéité chronologique des artefacts dont les datations s'échelonnent entre le IX^e et le XVII^e s.

Les marqueurs chronologiques pour la période contemporaine sont à chercher vers les productions culinaires à taches brunes de l'officine d'Étrepigny (39) et la vaisselle de présentation en faïence fine dont la production inonde le marché dans le courant du XIX^e s. (Horry 2015, p. 51 et p. 108)

Conclusion

Ce corpus offre l'opportunité de documenter un peu plus les approvisionnements en vaisselle dans l'Autunois à la période moderne (XVI^e-XVII^e s.). Cette expertise met en évidence un double approvisionnement en céramique culinaire : une céramique grise micacée produite localement depuis le XIV^e s. et une céramique en pâte claire glaçurée d'origine indéterminée. Ces deux services cherchent à imiter des productions plus prestigieuses (production de Sevrey, production rouge glaçurée) très diffusées dans les grands centres urbains tels que Dijon ou Lyon à la période moderne.

Fig. 1. Echantillonnage des principales productions identifiées sur l'opération (XIV^e-XVII^e s.).



1_36012_09.JPG



2_38005_01.JPG



5_38003_06.JPG



6+7_38004et38005.JPG



8_38005_03.JPG



10_139_06.JPG

Fig. 2. Les principaux groupes techniques identifiés sur l'opération.
Clichés A.-L. Bugnon

2020.3 - PROJET D'EXTENSION DU MUSÉE ROLIN (« GRAND ROLIN ») - PHASE 2/3

N° inv SRA	N° Sd	N° Us	Hétéro/ homo	marqueurs chrono ?	NR	NMI	Arguments chrono	N° dessin	Période	Chrono ceram US	Autre donnée chrono
C_140	38	38005	homo- gène	oui	41	9	Grise micacée: marmite à anses coudées et fond bombé: FAC (6 NR)38005-01 (diam. 13 cm)+ 3 bords (3NMI: pas diam)+1 bord diam. 13+ 1 bord diam. 16/ coquemar ou marmite à anse plate (38005-02 (5 NR): diam. voir dessin).Forme fermée indéterminée: 1 bords diam. 18 ; 1 fond (2 NR), 18 panses et 1 panse décorée de bandes rapportées digitées / Pot de stockage à parois épaisses décorées ou pas de bandes rapportées (3 NR)	38005-01 et 38005-02	MOD	XVI-XVII	monnaie: fin XVIe-début XVII
C_140	38	38005	homo- gène	oui	5	4	Claire micacée glaçure verte: coquemar ou marmite à anse plate glaçure verte interne et glaçure sur lèvres externe (3NR 38005-03) diam. 14 + 1 anse développée (1NMI)/1 bord (38005-04 coquemar ?) avec départ d'anse diam. 9+ 1 panse. Le fond de forme fermée semble être lié au bord 38004-08. Il n'existe pas de collage direct entre ces deux éléments	38005-03 et 38005-04	MOD	XVI-XVII	monnaie: fin XVIe-début XVII
C_140	38	38005	homo- gène	oui	2	1	Claire indéterminée: 2 panses		MOD	XVI-XVII	monnaie: fin XVIe-début XVII
C_132	21	21001	homo- gène	non	3	1	Grise micacée: 3 panses dont 1 est décorée d'une bande rapportée		BMA- MOD	XIV- XVI	non
C_132	21	21001	homo- gène	non	2	1	Orange glaçure verte: 2 panses avec glaçure verte partielle face interne		BMA- MOD	XIV- XVI	non
C_133	15	15005	indéter- minée	non	1	1	Orange micacée: 1 panse avec un revêtement indéterminé		CONT	CONT	non
C_134	non pré- cisé	non préci- sé	indéter- minée	oui	2	2	Grise micacée: pot de stockage indéterminé (1 panse) / forme fermée indéterminée (1 panse)		MOD	XVI-XVII	non
C_135	non pré- cisé	non préci- sé	hétéro- gène	non	5	1	Grise fine micacée: 5 panses (résid.)		CONT	MED	non
C_135	non pré- cisé	non préci- sé	hétéro- gène	non	4	0	Faïence: 4 fragments de carreaux de poêle		CONT	CONT	non

N° inv SRA	N° Sd	N° Us	Hétéro/ homo	marqueurs chrono ?	NR	NMI	Arguments chrono	N° dessin	Période	Chrono ceram US	Autre donnée chrono
C_135	non pré- cisé	non préci- sé	hétéro- gène	non	0	0	MC: lot de 3 fragments de tuiles		CONT	IND	
C_137	non pré- cisé	non préci- sé	homo- gène	oui	2	1	Grise micacée: 1 bord forme fermée (marmite ou coquemar) diam. 13		MOD	XVI-XVII	non
C_137	non pré- cisé	non préci- sé	homo- gène	oui	1	1	Orange indéterminée		MOD	XVI-XVII	non
C_138	non pré- cisé	non préci- sé	indéter- minée	non	0	0	non-étudié		ANT	ANT	
C_139	non pré- cisé	non préci- sé	homo- gène	oui	7	1	Grise micacée: 7 panses dont 2 sont décorées		MOD	XVI-XVII	non
C_139	non pré- cisé	non préci- sé	homo- gène	oui	1	1	Claire glaçure verte: 1 assiette à marli court diam 21 (dessin C_139-05)	C_139-05	MOD	XVII	non
C_139	non pré- cisé	non préci- sé	homo- gène	non	0	0	MC: 1 esquille (intrusive ?)		MOD	CONT	non
C_141	38	38002	homo- gène	oui	40	8	Grise micacée: marmite à anses coudées: 1 anse + 1 panse avec arrachement départ d'anse+ 3 bords (1b avec bandes décorée sous la lèvre et sur la panse: diam. 22/ 2 bords diam. 18/ 1bord diam. 20)/ 3 bords de formes ouvertes (couvre-braise ou bassine ? : 1 b diam. 25 et 2 b diam. indéterminés: 25 panses dont 1 panse décorée de bandes rapportées festonnées (panses + 1 bord antique résiduel non-comptabilisé)		MOD	XVI-XVII	non
C_141	38	38002	homo- gène	non	0	0	MC: non-étudié		MOD	XVI-XVII	non
C_141	38	38002	homo- gène	non	1	1	Claire glaçure verte: 1 plat à marli long oblique diam 27 (traces d'utilisation)		MOD	XVI-XVII	non

2020.3 - PROJET D'EXTENSION DU MUSÉE ROLIN (« GRAND ROLIN ») - PHASE 2/3

N° inv SRA	N° Sd	N° Us	Hétéro/ homo	marqueurs chrono ?	NR	NMI	Arguments chrono	N° dessin	Période	Chrono ceram US	Autre donnée chrono
C_141	38	38002	homo- gène	non	1	1	Rose glaçure: 1 fond surcuit		MOD	XVI-XVII	non
C_141	38	38002	homo- gène	non	5	2	Claire glaçure verte: 1 anse+ 1 fond+3 panses+ 1 bord (brûlé)		MOD	XVI-XVII	non
C_141	38	38002	homo- gène	non	1	1	Beige: 1 panse		MOD	IND	non
C_142	38	38003	homo- gène	oui	3	1	Grise micacée: 1 bassine ou cuvier (38003-06)	38003-06	BMA/ MOD	XIV-XVII	non
C_143	38	38004	homo- gène	oui	11	1	Grise micacée: 1 pot globulaire (plutôt plus ancien que MOD ? : 38004-7)	38004-07	BMA- MOD	XIV-XVI	non
C_143	38	38004	homo- gène	oui	3	3	Grise micacée: 3 bords incomplets à pa- rois épaisse (pot de stockage ?)		BMA- MOD	XIV-XVI	non
C_143	38	38004	homo- gène	oui	2	1	Claire glaçure verte: 1 coquemar (diam 12) (38004-8). Ce bord appartient au même vase que le fond identifié dans le niveau 38005 sans collage direct.	38004-8	BMA- MOD	XIV-XVI	non
C_143	38	38004	homo- gène	non	1	1	Blanche glaçure verte: 1 panse (service vert ?)		BMA- MOD	XIV-XVI	non
C_144	38	38001	homo- gène	oui	19	1	Grise micacée: pot globulaire (1 bord sans diam.)+ pot de stockage ou marmite à lèvres étirée oblique (1 bord incomplet (Lyon mamite 2-1) + 2 panses décorées		MOD	XVI-XVII	non
C_144	38	38001	homo- gène	oui	7	4	Claire glaçure verte: 1 chauffe-plat (// Chauffe-plat Lyon 2.1 + 1 pied d'un autre récipient (// chauffe-plat Lyon 3-1) pré- sent dans les assemblages de la seconde moitié XVIIe / 2 fonds + 3 panses		MOD	XVI	non
C_145	36	36006	indéter- minée	non	1	1	Claire: bord de pot horticole ?		CONT	XVIII-XIX	non
C_146	36	36003	hétéro- gène	oui	2	1	porcelaine: 2 panses		CONT	XIX-début XX	non
C_146	36	36003	hétéro- gène	non	1	1	grès iPuisaye: 1 bord indéterminé		CONT	XVIII-XIX	non
C_146	36	36003	hétéro- gène	oui	5	3	Faïence fine: 2 couvercles + 3 bords d'assiettes		CONT	XIX-début XX	non

N° inv SRA	N° Sd	N° Us	Hétéro/ homo	marqueurs chrono ?	NR	NMI	Arguments chrono	N° dessin	Période	Chrono ceram US	Autre donnée chrono
C_146	36	36003	hétéro- gène	oui	6	1	Engobée jaspée: 1 tasse		CONT	XIX-début XX	non
C_146	36	36003	hétéro- gène	non	2	1	Claire glaçure verte: 1 fond+ 1 panse		CONT	XVI-XVII	non
C_146	36	36003	hétéro- gène	non	7	1	Claire glaçure jaune: 1 fond (2 NR)		CONT	MOD	non
C_146	36	36003	hétéro- gène	oui	1	1	Etrepigney vert: pot à cuire 1-1 (Horry 2015, fig. 30, p. 53)		CONT	XVIII	non
C_146	36	36003	hétéro- gène	oui	1	1	Etrepigney tache brune: 1 panse (Horry 2015, tbl. 11, p. 51)		CONT	XVIII	non
C_146	36	36003	hétéro- gène	oui	1	1	Engobée jaspée: 1 panse		CONT	XVII-XVIII	non
C_146	36	36003	hétéro- gène	non	7	1	Claire indéterminée: 7 fragments dont 1 fond antique		CONT	IND	non
C_147	36	36005	homo- gène	non	5	1	Claire glaçurée: 1 fond (5 NR)		CONT	XVI-XVII	non
C_147	36	36005	homo- gène	oui	1	1	Grise micacée: 1 bord Incomplet		CONT	XVI-XVII	non
C_147	36	36005	homo- gène	non	27	0	lot hétérogène sans élément de formes -non étudié		CONT	IND	non
C_147	36	36005	homo- gène	oui	1	1	Faïence fine : 1 bord		CONT	XIX-début XX	non
C_147	36	36005	homo- gène	oui	1	1	Faïence brune: assiette 1 fond		CONT	XVIII-XIX	non
C_147	36	36005	homo- gène	oui	1	1	Faïence blanche: 1 fond		CONT	XVII-XVIII	non
C_147	36	36005	homo- gène	oui	2	1	Engobée jaspée: 2 panses		CONT	XIX-début XX	non
C_147	36	36005	homo- gène	oui	1	1	Sev-grise: Pot 201 pot à lèvres en bandeau		CONT	IX-XI	non
C_147	36	36005	homo- gène	oui	1	1	Orange glaçure verte: écuelle à oreilles		CONT	XVII-XVIII	non
C_149	37	37003	homo- gène	oui	8	1	Grise micacée: marmite à anses coudées (1 bord + 1 panse avec arrachement départ anse)		MOD	XVI-XVII	non

N° inv SRA	N° Sd	N° Us	Hétéro/ homo	marqueurs chrono ?	NR	NMI	Arguments chrono	N° dessin	Période	Chrono ceram US	Autre donnée chrono
C_149	37	37003	homo- gène	oui	1	1	Grise micacée: marmite à anse plate: 1 anse		MOD	XVI-XVII	non
C_149	37	37003	homo- gène	oui	5	1	Grise micacée: pot de stockage : 1 bord + 4 panses à décor de bandes rapportées		MOD	XVI-XVII	non
C_150	37	37004	homo- gène	oui	10	2	Grise micacée: marmite (1 bord) + 8 panses + 1 faisselle (1 panse)		MOD	XVI-XVII	non
C_150	37	37004	homo- gène	oui	0	0	Antique		MOD	ANT	non
C_151	36	36009	hétéro- gène	oui	0	0	MC: 2 fragments de tuile mécanique		CONT	CONT	non
C_151	36	36009	hétéro- gène	non	0	0	Antique		CONT	ANT	non
C_151	36	36009	hétéro- gène	non	10	0	lot hétérogène sans élément de formes -non étudié		CONT	IND	non
C_151	36	36009	hétéro- gène	non	1	1	Orange glaçure: pichet indéterminé		CONT	BMA	non
C_151	36	36009	hétéro- gène	non	8	1	Grise micacée: 1 bord marmite		CONT	XV-XVII	non
C_152	36	36012	homo- gène	non	35	0	lot principalement antique avec un lot de panses en grise micacée indéterminée		BMA	ANT	non
C_152	36	36012	homo- gène	oui	2	2	Orange glaçure: pichet à lèvres triangulaire à col droit et cannelé (36012-09) + 1 fond indéterminé	36012-09	BMA	XIV	non

Fig. 3. Inventaire de la vaisselle en terre cuite médiévale, moderne et contemporaine.

Bibliographie

Faure-Boucharlat et al. 1996

FAURE-BOUCHARLAT E., MACCARI-POISSON B., SAVAY-GUERRAZ S., *Pots et potiers en Rhône-Alpes, époques médiévales et modernes*, Lyon : ALPARA, Maison de l'Orient et de la Méditerranée, coll. « DARA », 12.

Guicheteau et al. [sans date]

GUICHETEAU A., BUGNON A. L., MAHÉ N., *Sevrey, rue Roch, extension cimetière. Etude en cours*, Dijon : Inrap Bourgogne - Franche-Comté.

Horry 2013

HORRY A., « La céramique médiévale », in *Lyon, Saint-Georges. Archéologie, environnement et histoire d'un espace fluvial en bord de Saône*, Paris : Maison des Sciences de l'Homme, coll. « Documents d'archéologie française », 106, pp. 158-230.

Horry 2014

HORRY A., « La poterie: approvisionnements et usages dans le contexte tournusien, IX^e - XVI^e siècle », in *Pas de fumet sans feu: cuisine et vie quotidienne auprès de moines de Tournus (IX^e-XVI^e siècle)*, RAE, Dijon : s.n., , supplément n° 35, pp. 95-117.

Horry 2015

HORRY A., *Poteries du quotidien en Rhône-Alpes, XVI^e, XVII^e, XVIII^e siècles. Un panorama des techniques, des formes et des décors*, 43, Lyon : ALPARA, Maison de l'Orient et de la Méditerranée, coll. « Documents d'archéologie en Rhône-Alpes et en Auvergne ».

Horry 2018

HORRY A., « Le vaisselier de terre », in *Le couvent des Cordeliers du Mont Beuvray. Histoire et archéologie.*, Glux-en-Glenne : Bibracte, coll. « Bibracte », 27, pp. 177-201.

Husi 2013

HUSI P., *La céramique du haut Moyen Âge dans le Centre-Ouest de la France : de la chrono-typologie aux aires culturelles*, Tours : FERACF, , 49^e supplément.

Lacroix 2018

LACROIX M.-C., *La céramique médiévale et moderne (12^e – 17^e siècle) en Bourgogne: production, consommation, diffusion. Bilan 2018- Programmation 2019: Projet Collectif de Recherches 2018-2021- Axe Dynamique de production matérielle. Rapport d'activité.*, Dijon : Ministère de la Culture - DRAC Bourgogne SRA, UMR 6298 ARTEHIS, Université de Bourgogne, Inrap.

Oeil de Saleys 2017

OEIL DE SALEYS S., *Avant le Bon Pasteur: des aménagements en lien avec l'enceinte du XII^e siècle: Dijon, 47 rue Berlier (21)*, Rapport de fouille préventive, s.l. : INRAP Bourgogne-Franche-Comté.

Raffin 2017

RAFFIN L., *La fosse 1001 du site des « Tupiniers » à Sevrey (71100): étude d'un corpus céramique médiéval et moderne (XV^e-XVII^e siècles).*, Mémoire de M1 (Dijon, Université de Bourgogne).

Annexe 2.2. Identification et datation d'une monnaie dans la couche 38.5 (P. Listrat)

N° d'inventaire : **M/043715/127**

Contexte : US 38005

Dénomination : Jeton de Nuremberg au globe crucigère

Légende du droit : Illisible

Description du droit : Illisible

Légende du revers : Illisible

Description du revers : Globe crucigère dans un double trilobe à redents

Atelier : Nuremberg

Début d'émission : deuxième moitié XVI^e s.

Fin d'émission : première moitié XVII^e s.

Métal : Alliage cuivreux

Poids : 1,21 g.

Diamètre : 23,96 mm

Axe de coins : ?

Usure : 2



Remarque : Jeton peu utilisé mais très corrodé.

Annexe 2.3. Le mobilier de type «instrumentum»: la couche 38.5 (Yannick Labaune)

La couche 38.5 comporte un lot de « petit mobilier » assez riche, elle a entièrement focalisé l'attention dans le cadre de cette étude. L'association avec un corpus céramique assez abondant et homogène compris dans une fourchette située entre le XVI^e et le XVII^e s. et une monnaie peu usée émise entre la seconde moitié du XVI^e s. et la première moitié du siècle suivant, permet de resserrer l'horizon de découverte entre la seconde moitié du XVI^e s. et le courant du XVII^e s. – et plutôt la première moitié de ce siècle – créneau compatible avec la datation typologique de la plupart de nos artefacts.

Parmi la dizaine d'éléments les plus significatifs, les accessoires du vêtement en alliages cuivreux sont bien représentés avec 6 objets. On relève la présence de trois boucles de chaussure de forme circulaire à double fenêtre avec une barre transversale dont l'ardillon est manquant (type artefacts BOC – 8001) que l'on rencontre dès la fin du XIV^e s. et une fréquence toute particulière entre le XV^e s. et le XVII^e s. (**fig. 1, n° 1-3**). On rencontre également deux agrafes de demi ceint datées du XVI^e s., des éléments qui servent à fermer une ceinture et qui sont munis d'un anneau de suspension, par exemple pour suspendre une aumonière (**fig. 1, n° 4-5**). La première est constituée sur l'avvers d'un décor floral assez élaboré et la fixation à la ceinture se fait au moyen d'une patte trapézoïdale au revers, percée d'un trou pour y faire passer un rivet en fer (type artefacts DMC-8002) ; il manque l'anneau et la seconde agrafe. Un exemplaire très proche typologiquement est attesté en Franche-Comté, sur le site d'Eternoz Refranche (25) (**Monna 2010**) (**fig. 1, n° 4**). La seconde est constituée d'une chape de forme rectangulaire évidée pour accueillir le cuir de la ceinture maintenue au moyen de deux rivets, un crochet permet de la rattacher à un anneau (type artefacts DMC-8001) ; il manque la seconde chape (**fig. 1, n° 5**). Enfin, on rencontre une boucle à double fenêtre en forme de « 8 » (type BAC-8005), accessoire du vêtement que l'on peut retrouver également au niveau des attaches d'éperons (**fig. 1, n° 6**). La datation large semble s'étaler depuis la fin du Moyen-Age jusqu'au début du XVII^e s.

On rencontre également un possible pendant de harnais de cheval fragmentaire en alliage cuivreux, comportant un décor en forme de croix émaillé de couleur bleu (l'attribution est peu claire) (**fig. 1, n° 7**). Un couteau en fer à la lame fragmentée muni d'un manche en bois de cerf est attesté (**fig. 1, n° 8**) ainsi qu'un outil entièrement en fer dont l'usage précis reste indéterminé. Constitué d'une partie active plate et rectangulaire, le manche est torsadé à la manière d'un manche de pelle à feu : toutefois les dimensions réduites de l'objet orientent plutôt vers un usage comme spatule (**fig. 1, n° 9**). Enfin, une tôle allongée et fragmentaire, munie de deux trous de fixation, pourrait correspondre à une applique indéterminée. La couleur « dorée » de l'objet par endroit, plutôt qu'une « couverture dorée » pourrait correspondre à l'aspect de l'alliage cuivreux préservé de l'oxydation en milieu humide et anaérobie (**fig. 1, n° 10**).

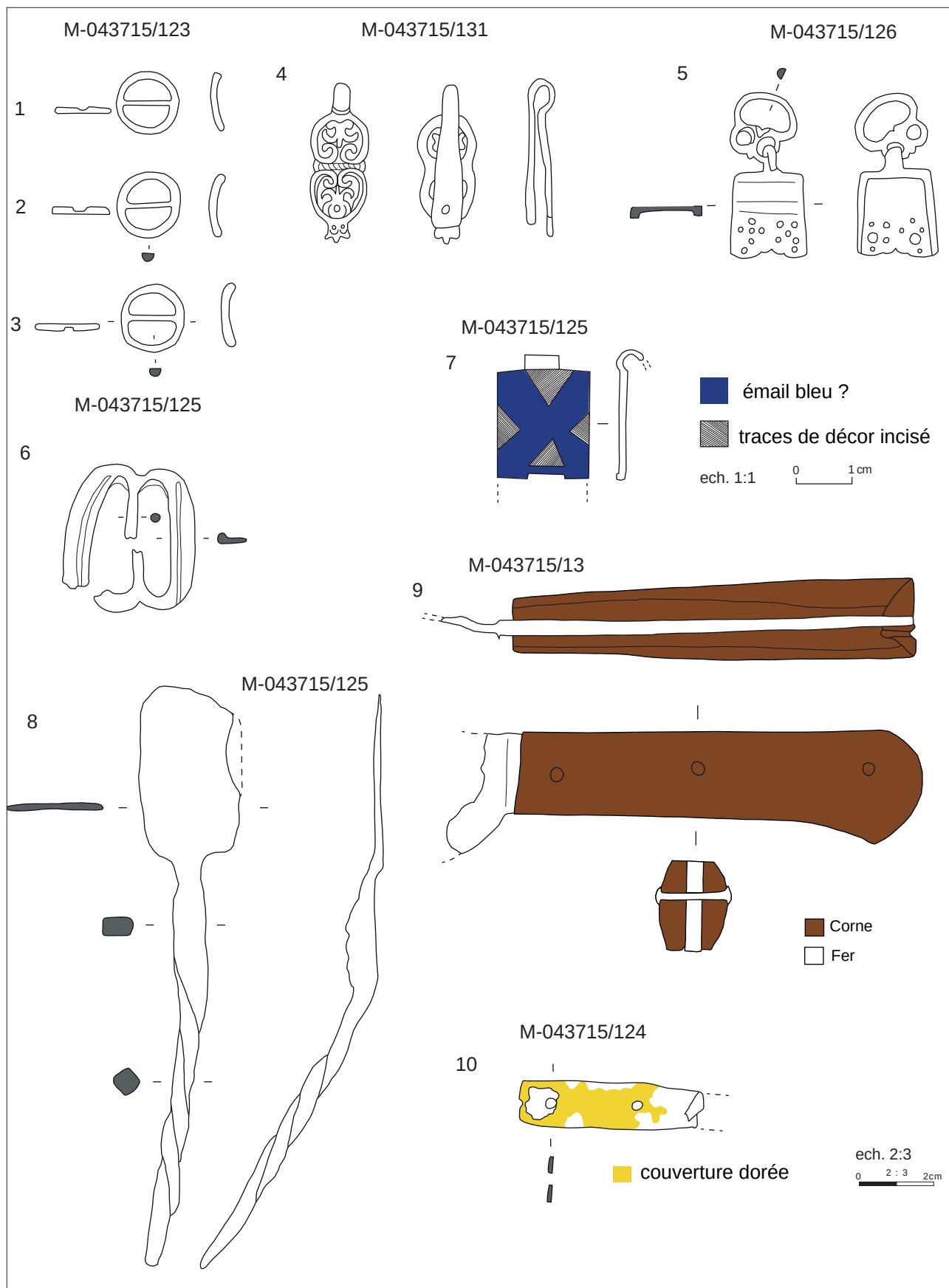


Fig. 1. Planche de petit mobilier issu de 38.5. Dessin Y. Labaune, DAO A. Fouillade. 1-3 : boucles de chaussure de forme circulaire à double fenêtre et barre transversale (type artefacts BOC – 8001) ; 4 : agrafe de demi-ceint (type artefacts DMC – 8002) ; 5 : agrafe de demi-ceint (type artefacts DMC – 8001) ; 6 : boucle à double fenêtre en forme de « 8 » (type BAC-8005) ; 7 : pendant de harnais de cheval fragmentaire en alliage cuivreux, comportant un décor en forme de croix émaillé de couleur bleu ; 8 : outil en fer indétérminé ; 9 : couteau en fer à la lame fragmentée muni d'un manche en bois de cerf ; 10 : applique indéterminée.

Annexe 2.4. Le tissu conservé dans la couche 38.5 (Fabienne Médard)

Site :	AUTUN « CHATEAU » (COTE D'OR)	Date de découverte : 2021
Opérateur :	Service archéologique ville Autun, 2021	Coordonnées :
Resp. op. :	-	Contexte détritique, au pied du rempart
Type de site :	Contexte détritique Pied du rempart	Structure 38
Période :	Médiéval (XVI-XVII^e siècles ?)	
		Inventaire objet : St 38-0005

Cadre de l'étude:	Post-fouille - Etude de matériel
Référent :	Yannick Labaune

LOCALISATION DE L'OBJET AU MOMENT DE L'EXAMEN

Lieu de conservation du matériel :	Service archéologique de la Ville d'Autun (21)
Lieu d'étude :	Laboratoire Anatex, Rouffach (objet déposé en prêt pour analyse)

CONTEXTE DE DECOUVERTE

Les restes de tissus soumis à l'étude ont été retrouvés au pied du rempart d'origine médiévale qui ceinture la ville haute d'Autun. Ils gisaient profondément enfouis (vers 4 m de profondeur) dans un niveau très humide (US 38.005) qui contenait d'abondants restes organiques, notamment des macro-restes végétaux, morceaux de bois et branches diverses, mêlés à un mobilier céramique des XVI^e-XVII^e s. qui orienteraient la datation des restes de tissus. A l'heure actuelle, l'intervention ne permet pas d'interpréter cette couche : s'agit-il d'un simple remblai, du comblement fortuit d'une dépression de type douve, la question reste ouverte.

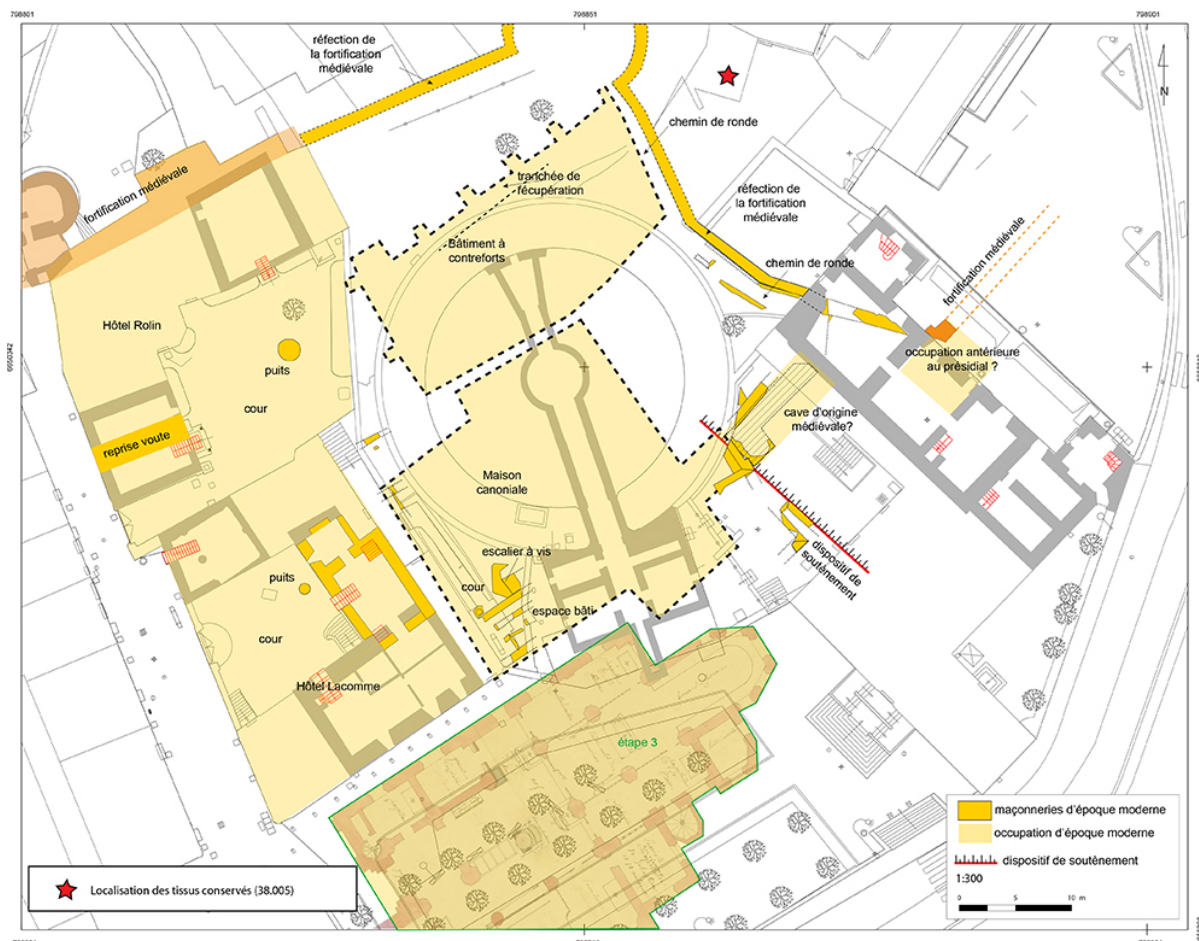


Fig. 1 : Autun « Rempart ». St 38. Plan du site et localisation des restes de tissus (plan : Service Archéologique de la Ville d'Autun)

DESCRIPTION DES VESTIGES

Identification :

Fragments de tissus au nombre de 6
Certains présentent des bords très nets dus à un ustensile de découpe que l'on suppose être une paire de ciseaux, d'autres présentent des bords qui semblent avoir été déchirés dans le droit fil, d'autres encore sont simplement déchirés par l'usage (fig. 3).

Matériau organique :

Tissus

Etat de conservation :

Excellent état de conservation

Texture :

Matériau humide et souple

Couleur :

Noire intense

Etat au moment de la prise en charge :

Brut de fouille

Restauration/Nettoyage :

Aucun

Intervention :

Les restes de tissu sont soumis à un séchage naturel avant de procéder à l'analyse, car l'humidité qui les imprègne nuit aux observations. Ils sont déposés à plat et maintenus ainsi le temps du séchage (fig. 2).

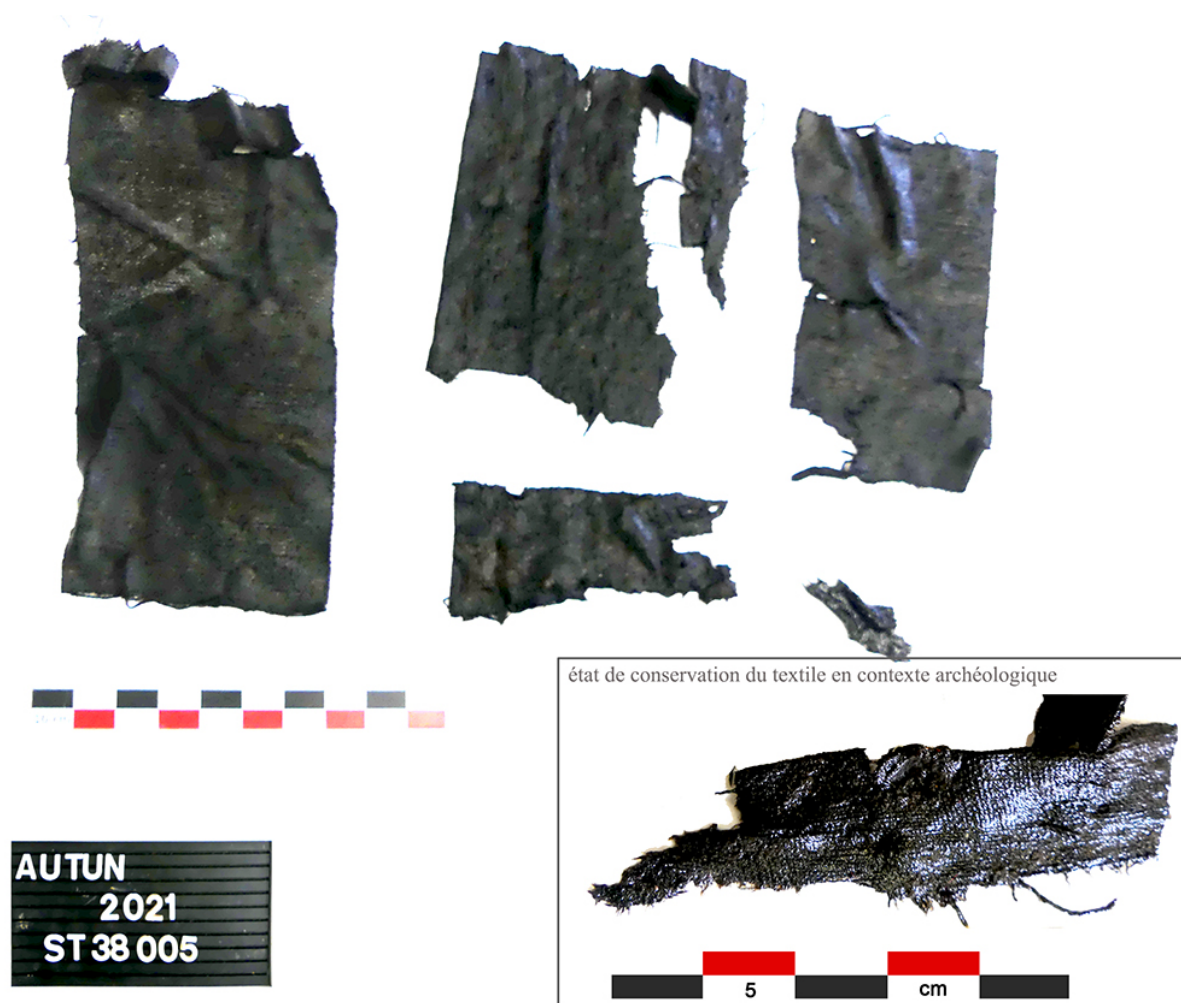


Fig. 2 : Autun « Rempart ». St 38. Objet 38-0005. Vestiges textiles lors de la découverte (clichés : Service Archéologique de la Ville d'Autun).

Dimensions des vestiges (fig. 3) :

- 1 : 130 x 66 mm
- 2 : 70 x 34 mm
- 3 : 65 x 59 mm
- 4 : 92 x 75 mm
- 5 : 55 x 25 mm
- 6 : 32 x 14 mm



Fig. 3 : Autun « Rempart », St 38. Objet 38-0005. Vestiges textiles après un séchage naturel. Numérotation des six éléments (clichés : F. Médard / Anatex).

MATIERES ORGANIQUES PRESERVEES

Les vestiges sont exclusivement constitués de tissus, aucun autre élément n'y est associé (fig. 3).

DONNEES TECHNIQUES ASSOCIEES AU TISSU

On dénombre deux tissus différents parmi les six fragments recueillis.

Le premier est constitué des éléments 1, 2, 3 (fig. 4), et le second des éléments 4, 5, 6 (fig. 7)

Tissu 1

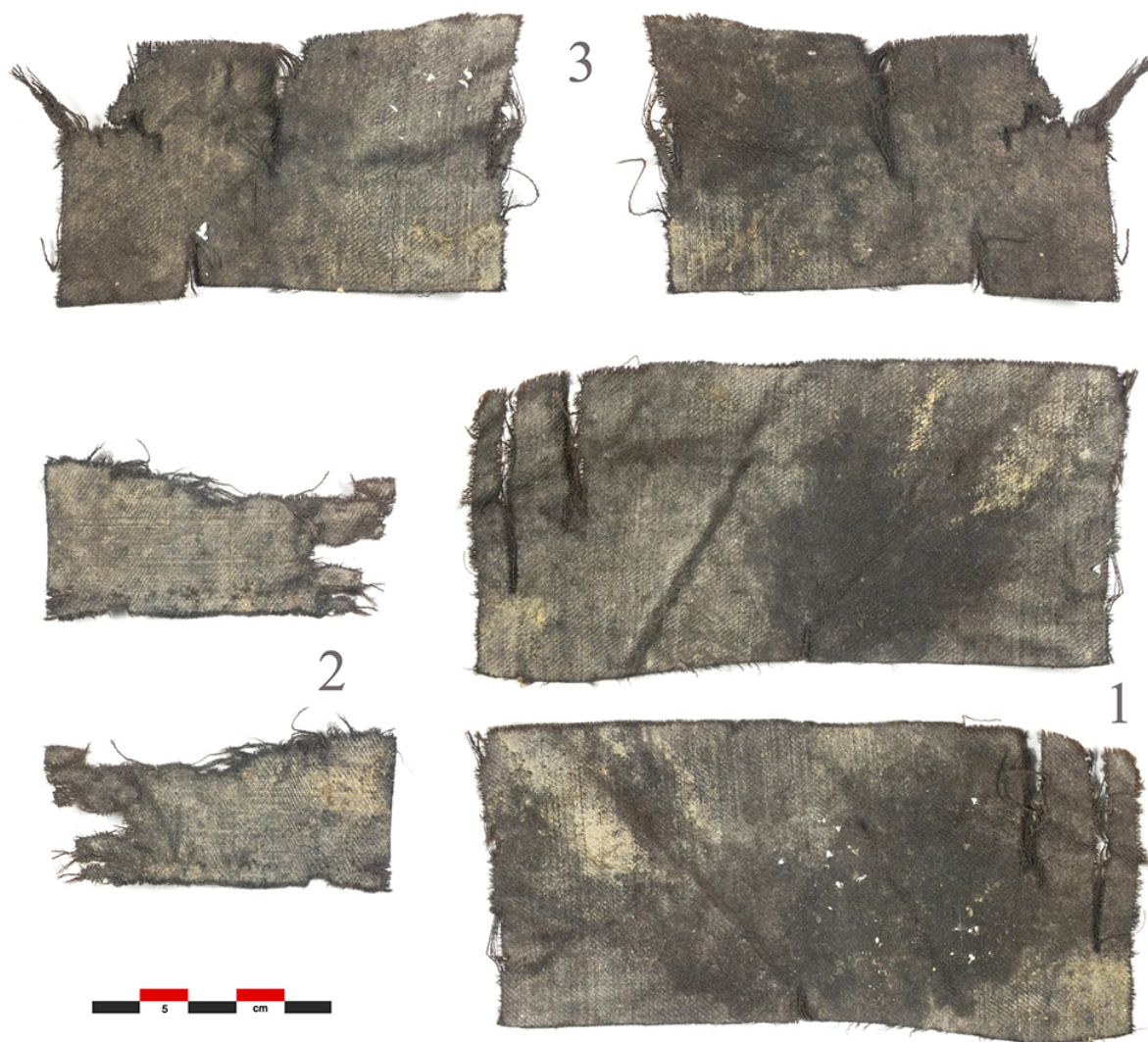


Fig. 4 : Autun « Rempart ». St 38. Objet 38-0005. Tissu 1 : avers et revers des éléments 1, 2, 3 (clichés : F. Médard / Anatex).

Dans la mesure où le sens de fabrication du tissu n'est pas identifiable, les sens et trame sont respectivement et arbitrairement notés OY et OX.

Fils : OY : z, simple ; diamètre : env. 0,2 mm ; torsion serrée
 OX : z, simple ; diamètre : env. 0,2 mm ; torsion serrée
 Réduction : OY : 25 fils / cm
 OX : 40 coups / cm
 Armure : sergé de 2 lie 2 (fig. 5)

Observations : bien que le tissage soit d'une très grande régularité, quelques fils légèrement plus épais dans le tissage dessinent des lignes qui pourraient passer pour des anomalies ou des erreurs de tissage. Il n'en est rien, il s'agit simplement d'une petite différence de diamètre (fig. 5, milieu).



1

2

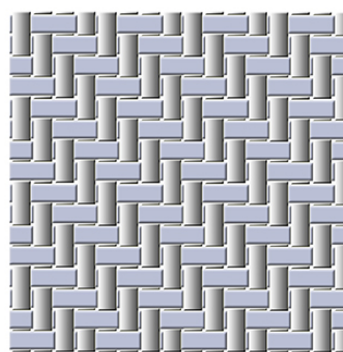
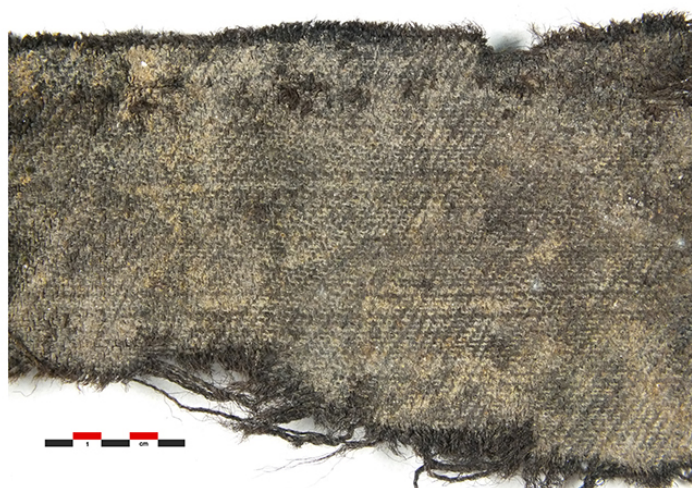


Fig. 5 : Autun « Rempart ». St 38. Objet 38-0005. Tissu 1 : détails et armure de tissage (clichés et schéma : F. Médard / Anatex)

Couture

Une couture résiduelle se dessine sous le bord le plus long et droit du fragment n°2. La plupart des points ont disparu mais il en subsiste la trace, soit sous la forme de fibres déliées ou de « trous » correspondant au passage du fil disparu.

La couture était réalisée au point avant à l'aide d'un fil simple de torsion z d'environ 0,3-0,4 mm de diamètre. La longueur du point est d'environ 2 mm.

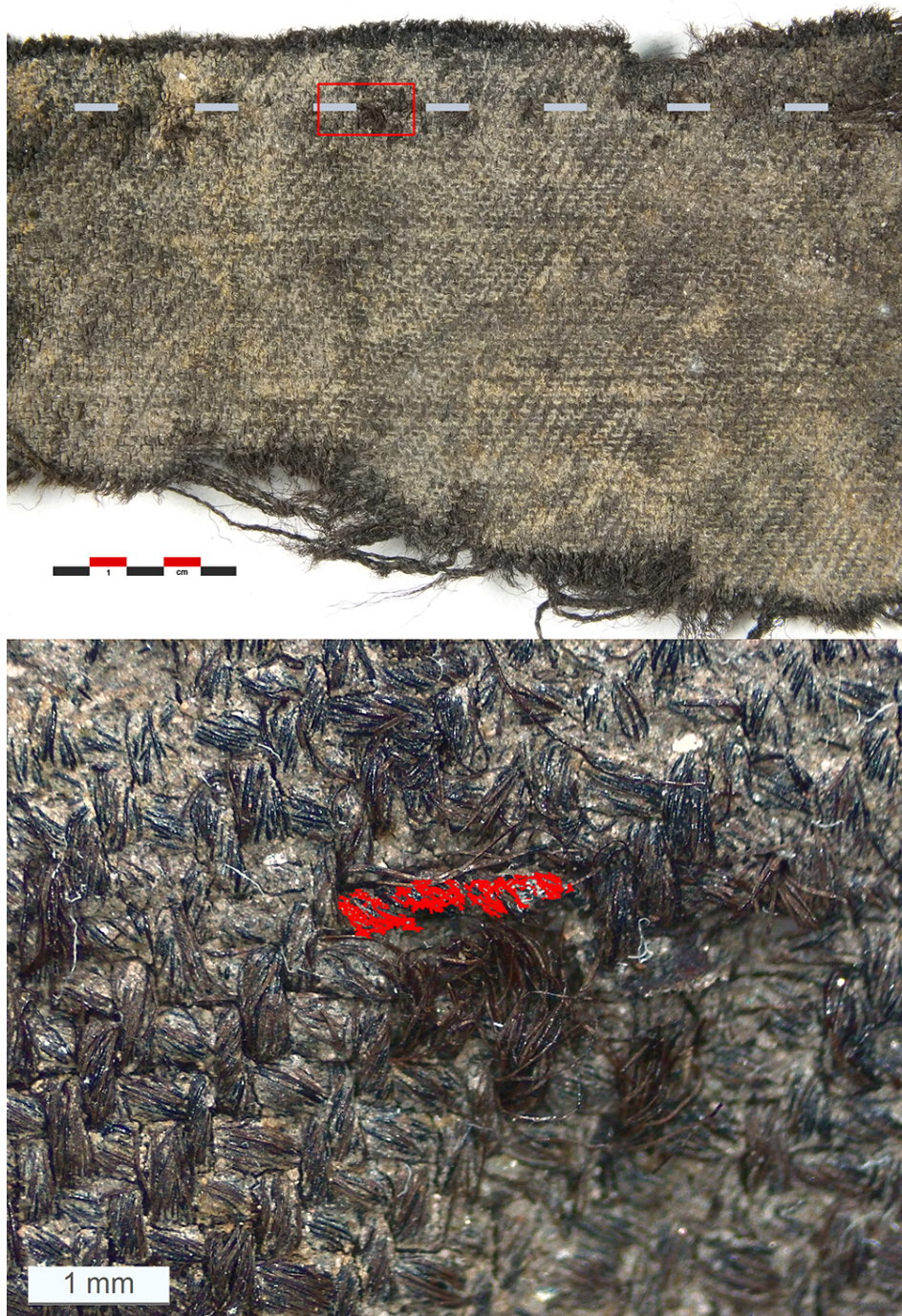


Fig. 6 : Autun « Rempart ». St 38. Objet 38-0005. Tissu 1 : localisation de la couture ; mise en évidence d'un point (clichés : F. Médard / Anatex)

Tissu 2



Fig. 7 : Autun « Rempart ». St 38. Objet 38-0005. Tissu 2 : avers et revers des éléments 4, 5, 6 (clichés : F. Médard / Anatex).

L'armure de tissage permet d'orienter le tissu selon son sens de fabrication.

Fils : Chaîne : z, simple ; diamètre : env. 0,2-0,3 mm ; torsion serrée
 Trame : z, simple ; diamètre : env. 0,2-0,3 mm ; torsion serrée

Réduction : Chaîne : 26 fils / cm
 Trame : 50 coups / cm

Armure : satin de 5, décochement de 3, à effet de trame (fig. 8)

Observations : l'armure satin a la particularité de présenter systématiquement deux faces d'aspects différents

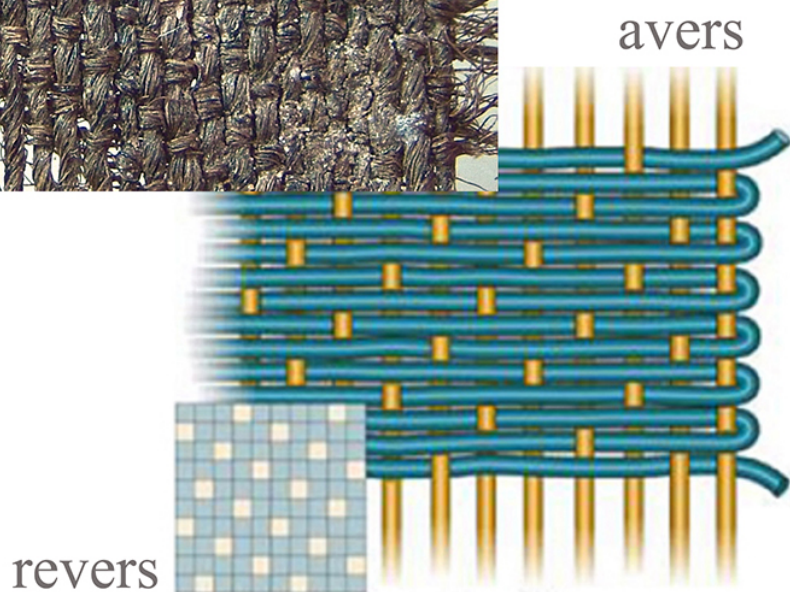


Fig. 8 : Autun « Rempart ». St 38. Objet 38-0005. Tissu 2 : détails et armure de tissage (clichés : F. Médard / Anatex ; schéma : document internet)

PRELEVEMENTS

L'ensemble des prélèvements associés au tissu 1 sont effectués sur le fragment n° 2. Fils de chaîne et de trame font l'objet d'un prélèvement chacun ainsi que le fil de couture.

L'ensemble des prélèvements associés au tissu 21 sont effectués sur le fragment n° 5.

MATIERE PREMIERE

Tissu 1 (sergé), chaîne et trame

Etat de conservation : Bon

Propreté du matériau : Les fibres sont parfaitement lisibles et très peu encrassées

Fibres : Conservées en volume, les fibres attestent de diamètres différents et d'une légère usure de surface. Les écailles qui en caractérisent la surface sont clairement appréciables.

Diagnostic : Laine dans les deux sens de tissage (fig. 9)

OY : laine

OX : laine

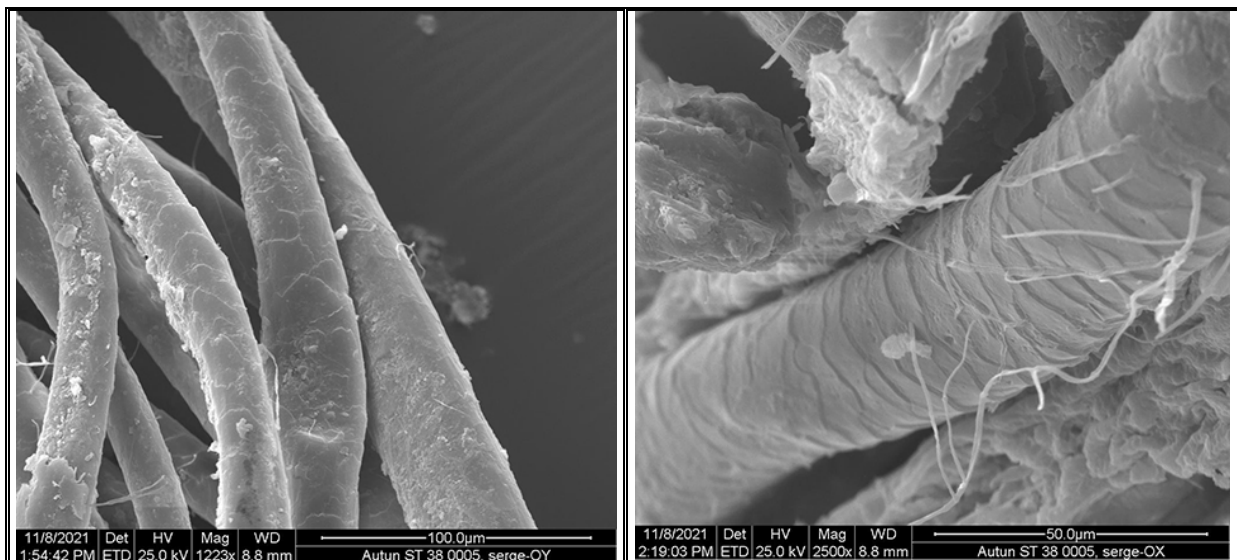


Fig. 9 : Autun « Rempart ». St 38. Objet 38-0005. Tissu 1, sergé. Fibres textiles examinées au microscope électronique à balayage. Gauche : vue longitudinale des fibres en OY. Droite : en OX, détail d'une fibre en vue longitudinale (clichés : L. Vidal / IS2M-CNRS, F. Médard / Anatex)

Tissu 1 (sergé), couture

Etat de conservation : Bon

Propreté du matériau : Les fibres sont parfaitement lisibles et très peu encrassées

Fibres : Conservées en volume, les fibres attestent de diamètres différents, de la qualité de leur transformation en fil (torsion serrée et régulière) et de leur légère usure de surface. Les écailles qui en caractérisent la surface sont légèrement érodées, mais restent clairement appréciables.

Diagnostic : Laine (fig. 10)

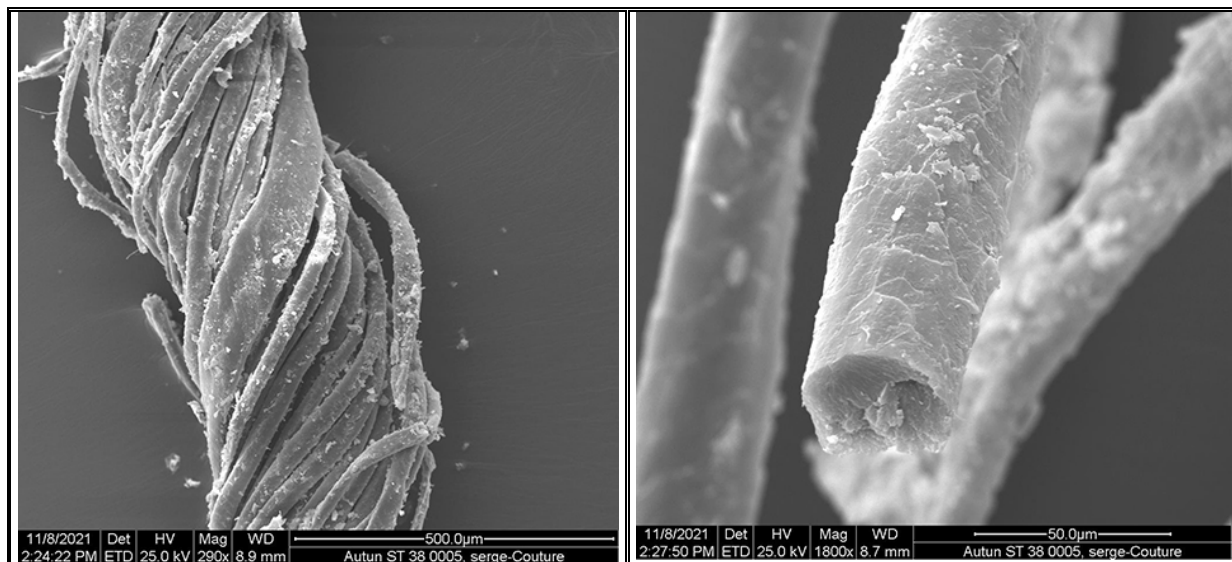


Fig. 10 : Autun « Rempart ». St 38. Objet 38-0005. Tissu 1, sergé. Fil de couture. Fibres textiles examinées au microscope électronique à balayage. Gauche : vue du fil. Droite : détail d'une fibre en vue longitudinale (clichés : L. Vidal / IS2M-CNRS, F. Médard / Anatex)

Tissu 2 (satin), chaîne et trame

Etat de conservation : Bon

Propreté du matériau : Les fibres sont parfaitement lisibles et très peu encrassées

Fibres : Conservées en volume, les fibres attestent de diamètres différents, de la qualité de leur transformation en fil (torsion serrée et régulière) et de leur légère usure de surface. Les écailles qui caractérisent la surface sont légèrement érodées, mais restent clairement appréciables.

Diagnostic : Laine dans les deux sens de tissage (fig. 11)

Autres : L'échantillon prélevé en chaîne laisse apercevoir des organismes disposés en chaînon. Il pourrait s'agir de streptocoques, si l'on en juge par la dimension et la morphologie des éléments. Sont-ils récents (pollutions) ou plus anciens ? L'échantillon prélevé en trame permet de mesurer la longueur d'un flotté de trame : environ 1,2 mm

OY : laine

OX : laine

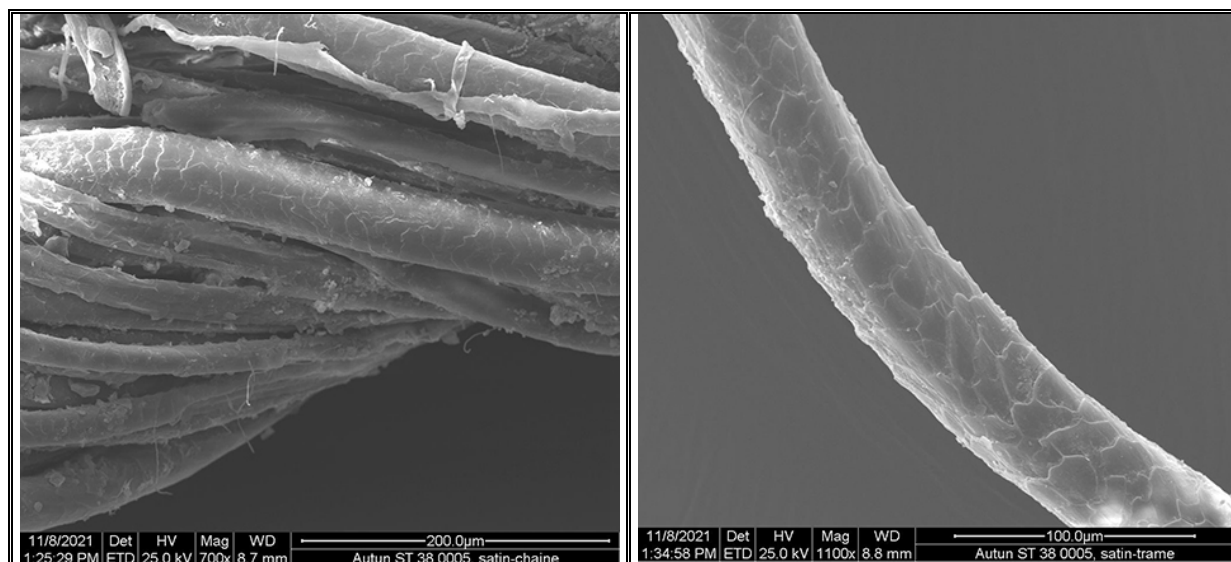


Fig. 11 : Autun « Rempart ». St 38. Objet 38-0005. Tissu 2, satin. Fibres textiles examinées au microscope électronique à balayage. Gauche : vue longitudinale des fibres en OY. Droite : en OX, détail d'une fibre en vue longitudinale (clichés : L. Vidal / IS2M-CNRS, F. Médard / Anatex)

OBSERVATIONS

Les vestiges en matière organique, en l'occurrence les restes de tissus, ont été préservés à la faveur de l'immersion des éléments dans une zone de comblement détritique vraisemblablement privée d'oxygène.

INTERPRETATION

A en juger par leurs réductions en chaîne et en trame, ainsi que par la régularité des fils qui les constituent, les deux tissus en présence sont de belle qualité. Les armures de tissage, bien que de types courants, sont de belle facture. L'armure satin permet d'obtenir des tissus aux surfaces lisses et brillantes grâce aux flottés qui en recouvrent l'avvers. Il en résulte un effet de brillance sur l'endroit et un effet de matité sur l'envers. En effet la spécificité de cette armure est de présenter systématiquement deux faces d'aspects différents.

Historiquement, le satin naît en Chine il y a plus de deux millénaires. À l'origine fait en soie, il sera décliné en Europe sur la base d'autres matières naturelles (coton, lin, soie, laine, crin de cheval, selon les époques) et son brillant variera en fonction de la matière utilisée. Le satin illustré par l'échantillon d'Autun est un satin de laine d'aspect initial sans doute assez mat si on le compare à un satin de soie.

Les fragments analysés retiennent particulièrement l'attention en raison de la qualité de leurs bords. Certains présentent des bords très nets dus à l'utilisation d'un ustensile de découpe que l'on suppose être une paire de ciseaux, d'autres présentent des bords qui semblent avoir été déchirés dans le droit fil, d'autres encore sont simplement déchirés par l'usage et les événements.

L'impression qui domine reste toutefois celle de tissus autrefois mis en forme : les vestiges en présence peuvent ainsi être des chutes de coupe ou des restes de vêtements, linge de maison, ... L'absence de couture (excepté sur un fragment de sergé), comme l'absence d'assemblage visible, suggèrent davantage des chutes de taille mises au rebut. Il n'y a guère qu'un petit fragment de tissu sergé qui atteste véritablement une mise en forme grâce à la présence très ténue d'une couture résiduelle. Ce détail ne suffit pourtant pas à éliminer la possibilité d'une chute de taille liée à une confection quelconque.

Enfin, au-delà de la poussière et des pollutions déposées à la surface de la matière textile, une substance noire tapisse les fibres. Il pourrait s'agir d'un colorant que des analyses chimiques pourraient peut-être permettre d'identifier.

LITTÉRATURE / REFERENCES

[armure satin.pub \(free.fr\)](http://armure.satin.pub (free.fr))

GLOSSAIRE

Armure : mode d'entrecroisement des fils de chaîne et de trame, suivant des règles nettement définies, en vue de la production d'un tissu ou d'une partie de tissu. Quel que soit le type de métier utilisé, les fils de trame passent perpendiculairement au-dessus et au-dessous des fils de chaîne.

Armure satin : le terme satin désigne l'ensemble des textiles élaborés sans trame apparente, soit des étoffes lisses, unies, fines et brillantes sur l'endroit et mat à l'envers. Un tissu est dit « satin de n » lorsqu'il est constitué de fils de chaîne flottant au-dessus de (n-1) fils de trame. « n » est appelé le rapport d'armure.

Armure sergé : armure caractérisée par des côtes obliques en déplaçant d'un seul fil, vers la droite ou vers la gauche, tous les points de liage à chaque passage de la trame.

Armure toile : armure dont le rapport se limite à deux fils et deux coups, et dans laquelle les fils impairs et pairs alternent à chaque coup, au-dessus et au-dessous de la trame.

Armure toile équilibrée : tissu en armure toile dont les fils de chaîne et de trame sont semblables et répartis en densité égale dans un sens et dans l'autre.

Chaîne : ensemble de fils longitudinaux d'un tissu. Ils sont tendus dans la longueur du métier et passés dans les organes chargés de les actionner. Sur les métiers verticaux, ils correspondent aux fils tendus dans le sens vertical.

Coup : passage de trame au travers des fils de chaîne.

Fil simple ou filé : fil simple produit par la filature de fibres. Il peut s'utiliser ainsi ou constituer les éléments de base d'un fil retors.

Réduction : nombre de fils de chaîne ou de trame contenus dans un centimètre.

Trame : fil disposé transversalement aux fils de chaîne dans un tissu.

Torsion : action de tordre un fil ou un groupe de fils. Le sens de torsion s'indique par les lettres **S** ou **Z** suivant que l'inclinaison des spires du fil formé correspond à celle de la barre médiane de la lettre indiquée.

Annexe 3. Inventaires administratifs

3.1. Inventaire des clichés / lots de clichés photogrammétrie

DEPARTEMENT	Saône-et-Loire (71)		N° Prescription :	2020/490
COMMUNE	Autun		N° Désignation :	
CODE INSEE	71014		N° OA :	043715
LIEU-DIT	Secteur Halle d'Hallencourt		RO :	Y. Labaune
OPERATION	Diagnostic		OPERATEUR :	SAVA
DATE	mai 2021			

NUMERO INVENTAIRE	NUMERO PHOTO APPAREIL	SONDAGE	DESCRIPTION
1	128-676 / 128-679	36	photos générales
2	128-680 / 128-681	36	UM 182 / 181
3	128-682 / 128-683	36	UM 178 / 179 / 180
4	128-684 / 128-685	36	UM 177
5	128-686 / 128-687	36	sol 36004
6	128-688 / 128-689	36	élévation UM 177 parement nord
7	128-775 / 128-780	36	sondage profond photos générales
8	128-781 / 128-782	36	UM 178 / 179 / 180 fond canalisation
9	128-451 / 128 -453	37	photos générales
10	128-454 / 128-455	37	coupe sud-ouest
11	128-456 / 128-457	37	coupe est
12	128-458 / 128-461	37	coupe ouest
13	128-669 / 128-670	38	coupe ouest
14	128-671 / 128-672	38	coupe nord
15	128-673 / 128-675	38	coupe sud
16	128-474 / 128-668	36	photogrammétrie du sondage début de fouille
17	128-690 / 128-773	36	photogrammétrie après sondage profond

3.2. Inventaire du mobilier

DEPARTEMENT	Saône-et-Loire (71)		N° Prescription :	2020/490
COMMUNE	Autun		N° Désignation :	
CODE INSEE	71014		N° OA :	043715
LIEU-DIT	Secteur Halle d'Hallencourt		RO :	Y. Labaune
OPERATION	Diagnostic		OPERATEUR :	SAVA
DATE	mai 2021			

Catégorie / N° d'inventaire / US / N° lot							Description sommaire	Poids (g)	Nombre	Propriétaire de la parcelle	Stockage	Lieu de conservation
C	/	043385	/	38005	/	140		2667	54	Public	curver	SAVA
C	/	043385	/	38002	/	141		1339	45	Public	curver	SAVA
C	/	043385	/	38003	/	142		310	3	Public	curver	SAVA
C	/	043385	/	38004	/	143		527	16	Public	curver	SAVA
C	/	043385	/	38001	/	144		645	32	Public	curver	SAVA
C	/	043385	/	36006	/	145		108	1	Public	curver	SAVA
C	/	043385	/	36003	/	146		793	25	Public	curver	SAVA
C	/	043385	/	36005	/	147		199	6	Public	curver	SAVA
C	/	043385	/	36011	/	148		1030	35	Public	curver	SAVA
C	/	043385	/	37003	/	149		826	13	Public	curver	SAVA
C	/	043385	/	37004	/	150		234	12	Public	curver	SAVA
C	/	043385	/	36009	/	151		535	22	Public	curver	SAVA
C	/	043385	/	36012	/	152		839	38	Public	curver	SAVA
CP	/	043385	/	38005	/	13	couteau manche bois de cerf	113	1	Public	curver	SAVA
CP	/	043385	/	38003	/	14	fer	31	1	Public	curver	SAVA
CP	/	043385	/	36012	/	15	scorie	19	1			
F	/	043385	/	38005	/	59		2086	151	Public	curver	SAVA
F	/	043385	/	38002	/	60	tête de fémur (H?)	31	1	Public	curver	SAVA
F	/	043385	/	38004	/	61		3	1	Public	curver	SAVA
F	/	043385	/	36011	/	62		41	2	Public	curver	SAVA
F	/	043385	/	36009	/	63		34	4	Public	curver	SAVA
LA	/	043385	/	36003	/	30		114	1	Public	curver	SAVA
LA	/	043385	/	36009	/	31	dalette	772	1	Public	curver	SAVA
M	/	043385	/	38005	/	120		95	3	Public	curver	SAVA
M	/	043385	/	38005	/	121		33	1	Public	curver	SAVA
M	/	043385	/	36003	/	122		139	5	Public	curver	SAVA
M	/	043385	/	38005	/	123	boucles	1,7	3	Public	curver	SAVA
M	/	043385	/	38005	/	124	plaque à couverture dorée	0,9	1	Public	curver	SAVA
M	/	043385	/	38005	/	125	boucle en fer	6,7	1	Public	curver	SAVA
M	/	043385	/	38005	/	126	pendeloque	7	1	Public	curver	SAVA

Catégorie / N° d'inventaire / US / N° lot							Description sommaire	Poids (g)	Nombre	Propriétaire de la parcelle	Stockage	Lieu de conservation
M	/	043385	/	38005	/	127	monnaie	1,2	1	Public	curver	SAVA
M	/	043385	/	38005	/	128	fragments de plomb	45,6	4	Public	curver	SAVA
M	/	043385	/	38005	/	129	plaque émaillée bleue	2,2	2	Public	curver	SAVA
M	/	043385	/	38005	/	130	anneaux	5,3	2	Public	curver	SAVA
M	/	043385	/	38005	/	131	agrafe de ceinture	6,8	1	Public	curver	SAVA
M	/	043385	/	38005	/	132	clous	76	10	Public	curver	SAVA
M	/	043385	/	36011	/	133		31	2	Public	curver	SAVA
M	/	043385	/	36009	/	134	tige en fer	59	1	Public	curver	SAVA
M	/	043385	/	36009	/	135	clou en fer	3	1	Public	curver	SAVA
	/	043385	/	38002	/	42	enduit peint	10	1	Public	curver	SAVA
	/	043385	/	38003	/	43	2 TC A / 1 enduit peint	681	3	Public	curver	SAVA
	/	043385	/	36003	/	44		512	3	Public	curver	SAVA
	/	043385	/	36011	/	45		279	2	Public	curver	SAVA
	/	043385	/	37003	/	46		172	1	Public	curver	SAVA
	/	043385	/	37004	/	47	TCA	175	1	Public	curver	SAVA
	/	043385	/	36009	/	48	enduit peint	23	1	Public	curver	SAVA
	/	043385	/	36012	/	49	tuile + tomette + pilette	3309	5	Public	curver	SAVA
	/	043385	/	36009	/	50	tomette	882	2	Public	curver	SAVA
PR	/	043385	/	38005	/	42		10	3	Public	curver	SAVA
PR	/	043385	/	38002	/	43		13	1	Public	curver	SAVA
V	/	043385	/	38005	/	47	1 frgt inscrit TM	22	15	Public	curver	SAVA
V	/	043385	/	38002	/	48		30	6	Public	curver	SAVA
V	/	043385	/	38003	/	49		6	1	Public	curver	SAVA
V	/	043385	/	38004	/	50		4	1	Public	curver	SAVA
V	/	043385	/	36003	/	51		233	25	Public	curver	SAVA
V	/	043385	/	36011	/	52		124	3	Public	curver	SAVA

3.3. Inventaire de la documentation graphique

DEPARTEMENT	Saône-et-Loire (71)		N° Prescription :	2020/490
COMMUNE	Autun		N° Désignation :	
CODE INSEE	71014		N° OA :	043715
LIEU-DIT	Secteur Halle d'Hallencourt		RO :	Y. Labaune
OPERATION	Diagnostic		OPERATEUR :	SAVA
DATE	mai 2021			

CODE	N° INVENTAIRE	TYPE	NATURE	SUPPORT	FORMAT	DESCRIPTION	ECHELLE	AUTEUR
G	043385-92	minute	relevé de terrain	papier calque	A3	sondage 36, plan	1/25	Y.Labaune
G	043385-93	minute	relevé de terrain	papier calque	A3	sondage 36, coupe	1/25	Y.Labaune
G	043385-101	minute	relevé de terrain	papier calque	A3	planche mobilier 8	1/1	Y.Labaune
G	043385-102	minute	relevé de terrain	papier calque	A3	planche mobilier 9	1/1	Y.Labaune
E	043385-2	minute		papier	A4	description des structures et unités stratigraphiques		équipe de fouille

Annexe 4. Listing des points topographiques

n° point	X	Y	Z	nature
st 1	798871.8940	6650351.4035	358.6414	station 1
1	798867.4247	6650353.2063	358.6955	limite haute sondage 36
2	798875.1178	6650354.8169	358.5496	limite haute sondage 36
3	798874.8260	6650356.0684	358.7743	limite haute sondage 36
4	798872.9845	6650355.7616	358.6833	limite haute sondage 36
5	798872.6964	6650356.8227	358.7059	limite haute sondage 36
6	798869.4465	6650355.9741	358.7157	limite haute sondage 36
7	798869.4561	6650354.8665	358.7376	limite haute sondage 36
8	798867.1635	6650354.4416	358.6627	limite haute sondage 36
9	798867.0125	6650353.7317	358.7340	point photo n°13
10	798869.3658	6650353.3259	358.7344	point photo n°19
11	798874.5822	6650354.9737	358.2036	point photo n°17
12	798872.3339	6650355.5837	357.9595	point photo n°16
13	798871.5765	6650354.4554	357.8477	point photo n°15
14	798870.2689	6650355.4904	357.4516	point photo n°14
15	798869.9084	6650356.4380	358.8189	point photo n°18
16	798869.6267	6650355.9455	358.4506	clou coupe
17	798872.5266	6650356.6417	358.4755	clou coupe
18	798872.8504	6650355.7899	358.4717	clou coupe
19	798874.5371	6650354.7882	358.3530	clou coupe
20	798871.3054	6650354.0144	358.3640	clou coupe
21	798868.8910	6650353.4497	358.3830	clou coupe
22	798872.4157	6650354.1103	358.1728	mur 173
23	798871.3188	6650354.0410	358.0453	mur 173
24	798872.6551	6650355.8159	357.9672	mur 173
25	798873.0136	6650355.3003	358.0837	mur 173
26	798872.5285	6650354.1265	358.1743	mur 174
27	798873.0371	6650355.2637	358.1226	mur 174
28	798873.0048	6650355.6292	358.0639	mur 174
29	798873.7013	6650355.7416	358.1850	mur 174
30	798872.8651	6650354.1539	358.2633	mur 174
31	798874.0320	6650355.5924	358.2999	mur 175
32	798874.1229	6650355.7119	358.3171	mur 175
33	798873.7946	6650355.8055	358.2831	mur 175
34	798873.4749	6650354.4433	358.2633	mur 176
35	798873.8909	6650354.5773	358.1771	mur 176
36	798874.2599	6650355.3382	358.2125	mur 176
37	798874.0348	6650355.6067	358.2981	mur 176
38	798874.0410	6650355.5978	358.2972	mur 177
39	798874.1228	6650355.6980	358.3029	mur 177
40	798875.0130	6650354.8879	358.3266	mur 177
41	798874.8477	6650354.8308	358.2837	mur 177
42	798874.1733	6650355.7732	358.4220	mur 178
43	798875.0805	6650354.9308	358.4778	mur 178

n° point	X	Y	Z	nature
44	798875.1823	6650355.0827	358.2500	mur 178
45	798874.7917	6650355.5775	358.4862	mur 178
46	798874.9968	6650355.9755	358.4790	mur 178
47	798872.1580	6650355.2074	357.8548	sol 36.004
48	798871.8590	6650356.4334	357.8368	sol 36.004
49	798872.4391	6650356.5334	357.9692	sol 36.004
50	798872.6670	6650355.5903	358.0025	sol 36.004
51	798872.2620	6650354.5726	358.2341	alti mur 173
52	798873.0789	6650354.8110	358.2589	alti mur 174
53	798873.8841	6650355.7933	358.3102	alti mur 175
54	798873.8320	6650355.0127	358.2610	alti mur 176
55	798874.4731	6650355.2769	358.3035	alti mur 177
56	798874.7459	6650355.3555	358.5182	alti mur 178
2	798880.9253	6650358.8291	357.8364	station 2
57	798873.4117	6650363.8020	358.0465	station3
58	798876.3325	6650374.9479	357.9521	limite haute sondage 37
59	798878.2709	6650378.8376	357.9761	limite haute sondage 37
60	798881.6002	6650377.3729	358.0170	limite haute sondage 37
61	798879.1964	6650373.5403	357.9038	limite haute sondage 37
62	798879.2088	6650373.8776	357.8148	mur maison recente
63	798881.4188	6650377.3906	357.8357	mur maison recente
64	798878.9394	6650374.1128	356.7975	sondage profond
65	798880.3048	6650376.9947	356.6552	sondage profond
66	798878.7636	6650377.7220	356.7013	sondage profond
67	798877.2960	6650374.8848	356.8069	sondage profond
68	798866.5599	6650366.5352	358.0812	limite haute sondage 38
69	798862.2752	6650367.9910	358.0060	limite haute sondage 38
70	798863.3079	6650371.0819	358.0239	limite haute sondage 38
71	798867.3144	6650369.9586	358.1018	limite haute sondage 38
72	798866.5011	6650367.4795	357.0976	sondage profond
73	798863.5204	6650368.5678	356.7655	sondage profond
74	798864.0616	6650370.1237	356.8504	sondage profond
75	798866.9368	6650369.3227	357.0928	sondage profond

Annexe 5. Arrêté de prescription et projet d'intervention



PRÉFET DE LA RÉGION BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ

Arrêté n° 2020/115 du 26 février 2020
portant prescription d'un diagnostic d'archéologie préventive

Le Préfet de région ;

Vu le code du patrimoine et notamment son livre V ;

Vu l'arrêté du 16 septembre 2004 portant définition des normes d'identification, d'inventaire, de classement et de conditionnement de la documentation scientifique et du mobilier issu des diagnostics et des fouilles archéologiques ;

Vu l'arrêté du 27 septembre 2004 portant définition des normes de contenu et de présentation des rapports d'opérations archéologiques ;

Vu l'arrêté préfectoral n° 20-15 BAG du 8 janvier 2020 portant délégation de signature à Madame Anne MATHERON, directrice régionale des affaires culturelles ;

Vu l'arrêté publié le 10 février 2020 portant subdélégation de signature de la Directrice régionale des affaires culturelles de Bourgogne-Franche-Comté ;

Vu le dossier de demande d'information archéologique déposé par la Ville d'Autun pour le projet d'extension et de rénovation du Musée Rolin dit « projet du Grand Rolin » localisé à AUTUN (71), rue des Bancs, Place Saint-Louis et Place d'Hallencourt, reçu en préfecture de région, Service régional de l'archéologie, le 3 octobre 2019 ;

Vu la demande anticipée de prescription d'archéologie préventive présentée par la Ville d'Autun pour le projet d'extension et de rénovation du Musée Rolin dit « projet du Grand Rolin », reçue en préfecture de région, Service régional de l'archéologie, le 13 février 2020 ;

Considérant que les travaux envisagés sont susceptibles d'affecter des éléments du patrimoine archéologique enfoui et en élévation (ville antique et médiévale ; enceintes urbaines tardo-antique et médiévale ; habitat médiéval ; église médiévale Notre-Dame) ;

Considérant qu'il est nécessaire de mettre en évidence et de caractériser la nature, l'étendue et le degré de conservation des vestiges archéologiques éventuellement présents afin de déterminer le type de mesures dont ils doivent faire l'objet ;

ARRÊTE

Article 1 - Une opération de diagnostic archéologique est mise en œuvre préalablement à la réalisation du projet d'extension et de rénovation du Musée Rolin dit « projet du Grand Rolin » sis en :

RÉGION :	BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ
DEPARTEMENT :	SAONE-ET-LOIRE
COMMUNE :	AUTUN
Lieudit ou adresse :	Rue des Bancs / Place d'Hallencourt / Place Saint-Louis
Cadastre :	Section : AR, Parcelles : 127, 110, 109, 111, 201, 235, 113 et domaine public
Protections :	Hôtel Rolin, Hôtel Lacomme, ancienne prison panoptique, Place Saint-Louis (assise foncière) : classés MH
Réalisé par :	Ville d'Autun Direction des services techniques de l'Autunois Hôtel de Ville - BP 133 71403 Autun cedex
Propriétaire foncier :	Commune d'Autun

L'emprise soumise au diagnostic, d'une superficie indicative de **7 296 m²**, est figurée sur le document graphique annexé au présent arrêté. Elle correspond à l'emprise globale du projet, toutes tranches opérationnelles confondues.

Le diagnostic pourra éventuellement être réalisé en plusieurs phases cohérentes, sur demande spécifique du maître d'ouvrage. Le cas échéant ces phases seront définies par un arrêté complémentaire.

Le diagnostic archéologique comprend, outre une phase d'exploration du terrain, une phase d'étude qui s'achève par la remise du rapport sur les résultats obtenus.

Article 2 - L'attribution de la réalisation du diagnostic fait l'objet d'une décision distincte du présent arrêté.

L'opérateur ainsi désigné soumettra un projet d'intervention élaboré sur la base des objectifs scientifiques et des principes méthodologiques définis par le présent arrêté.

Article 3 - Objectifs scientifiques

Le diagnostic doit, dans une même opération, répondre à deux objectifs : détection et caractérisation des vestiges archéologiques présents dans l'emprise du projet. Les éléments de caractérisation du site comportent notamment : son emprise, sa nature, sa datation, son état de conservation, sa profondeur d'enfouissement et son potentiel environnemental, ceci pour chaque phase d'occupation repérée.

Le diagnostic aboutira à l'évaluation du potentiel archéologique du bâti et des sols présents dans l'emprise du projet. Il s'articulera en deux volets qui pourront être déclinés en plusieurs phases opérationnelles distinctes :

- le volet 1 du diagnostic concernera les sols : la reconnaissance mécanique et, au besoin, manuelle des sols devra permettre d'identifier, de caractériser et de dater les niveaux et vestiges archéologiques présents dans l'emprise du projet. Le diagnostic précisera également le niveau d'apparition ainsi que l'épaisseur des strates archéologiques et leur état de conservation dans chaque fenêtre ouverte.
Le diagnostic concernera les surfaces actuellement non bâties dans l'emprise du projet ainsi que les sols du bâti actuel visés par des travaux de décaissement (notamment pour la création de sous-sols et/ou de circulations verticales) ;

- le volet du diagnostic 2 concernera les élévations du bâti : il s'agira de procéder à un état des lieux global du bâti actuel comportant ou susceptible de comporter des élévations anciennes (antiques, médiévales et modernes), afin d'identifier et de caractériser la substance archéologique potentiellement impactée par les travaux projetés (démolitions, percements, rejointoiements, reprises d'enduits, constructions, création d'accès, etc).
Sont potentiellement identifiées, à ce stade, les élévations des hôtels Rolin et Lacomme (rez-de-chaussée/rez-de-jardin et sous-sols), la prison panoptique (sous-sol) et l'ancien palais de Justice (sous-sol).

Les enjeux scientifiques du diagnostic sont multiples et portent en particulier sur les aspects suivants :

- la détermination du type d'occupation de ce quartier de la ville d'*Augustodunum* à la période antique (habitat, artisanat, édifice monumental ?) ;
- la reconnaissance du tracé de l'enceinte tardo-antique qui ensuite a ceinturé la ville haute médiévale et qui a potentiellement repris le tracé d'un mur de terrasse antique. La « porte des Bancs », dans son état tardo-antique, est susceptible d'être en partie conservée dans l'aile nord de l'hôtel Lacomme et/ou dans l'aile ouest de l'hôtel Rolin ;
- la naissance et le développement de ce quartier urbain au haut Moyen Age, au contact du groupe épiscopal et canonial lié à la cathédrale Saint-Nazaire puis Saint-Lazare (église Notre-Dame située à l'emplacement de la place Saint-Louis et sépultures associées) ;
- l'identification des dispositifs architecturaux médiévaux antérieurs aux dispositions actuelles des hôtels Rolin et Lacomme (à l'emplacement de l'hôtel Lacomme : habitat médiéval fortifié nommé dans les textes « maison de Beauchamp » ou « Donjon » ; à l'emplacement de l'hôtel Rolin : maisons médiévales dites « Prémery » et « de Maizières » réaménagées par le chancelier Nicolas Rolin).

Les vestiges mis au jour pendant le diagnostic seront mis en relation avec ceux déjà répertoriés dans ou aux alentours immédiats de l'emprise.

Le projet de diagnostic élaboré par l'opérateur désigné pour répondre à ces objectifs comprendra :

- la durée de l'opération (terrain et étude) ;
- la composition de l'encadrement de l'équipe (nature et compétences) ;
- les moyens mécaniques ;
- les moyens spécifiques (spécialistes éventuels...) ;
- ainsi que toute proposition de techniques ou de méthodes aptes à répondre aux objectifs.

Le rapport de diagnostic établi par l'opérateur désigné devra être rendu en 5 exemplaires reliés, dont au moins deux comporteront des photographies sur papier spécifique destiné à la conservation sur le long terme, ainsi qu'une version numérique (PDF). L'opérateur désigné prévoira en outre autant d'exemplaires supplémentaires que de propriétaires fonciers éventuellement distincts de l'aménageur, en cas de prélèvement de mobilier archéologique. Un exemplaire supplémentaire sera également prévu pour le Service archéologique de la Ville d'Autun si celui-ci n'est pas l'opérateur du diagnostic.

En cas de réalisation du diagnostic selon des phases opérationnelles distinctes dans le temps, chaque phase donnera lieu à la remise d'un rapport complet permettant de statuer sur la suite à accorder au diagnostic de cette phase.

Article 4 - Principes méthodologiques

La détection des vestiges nécessitera la réalisation de tranchées à la pelle mécanique et au besoin de sondages manuels qui seront répartis sur la totalité de l'emprise du projet.

Volet 1 (sols) : la détection des vestiges enfouis nécessitera la réalisation de tranchées à la pelle mécanique régulièrement réparties sur les surfaces actuellement non bâties, afin d'obtenir une vision représentative des vestiges et niveaux archéologiques présents sur l'ensemble de l'emprise du projet.

Ces ouvertures devront avoir une taille suffisante pour une vision en plan et en coupe représentative de la stratification archéologique sous-jacente, y compris ponctuellement dans ses niveaux profonds pour reconnaître ou évaluer l'épaisseur des strates archéologiques susceptibles d'être impactées par les travaux projetés.

Ce volet du diagnostic impliquant également la reconnaissance des vestiges enfouis dans les sols du bâti actuel visés par des travaux de décaissement (notamment pour la création de sous-sols et/ou de circulations verticales), l'intervention pourra aussi nécessiter la réalisation de sondages manuels, à défaut de sondages mécanisés.

L'épaisseur des strates archéologiques rencontrées dans les sols de l'emprise est susceptible d'être importante : elle pourra nécessiter l'aménagement de mesures de sécurité spécifiques (paliers, blindages) pour reconnaître les strates les plus profondes au contact du substrat géologique stérile.

Volet 2 (bâti) : l'identification et la caractérisation des strates archéologiques conservées ou potentiellement conservées dans les élévations du bâti actuel nécessiteront la réalisation de sondages ciblés sur les élévations intérieures et extérieures du bâti impacté par les travaux projetés.

Le piquage préalable des éventuels revêtements muraux (enduits ou autres) non conservés dans le cadre du projet sera nécessaire à l'emplacement des sondages.

Un relevé topographique général, complété par un relevé photogrammétrique de chaque élévation concernée, localisera précisément les plages de bâti diagnostiquées et les enjeux archéologiques identifiés.

De façon générale, si le diagnostic s'avère positif, les ouvertures ne seront remblayées ou recouvertes qu'après accord du Service régional de l'archéologie.

Sous réserve de l'accord mentionné ci-dessus, les précautions nécessaires à la bonne conservation des structures mises au jour lors du diagnostic, face aux intempéries ou au vandalisme, devront être mises en œuvre si besoin. Ces précautions pourront inclure le remblai des surfaces ouvertes.

Article 5 - Conditionnement et inventaire de la documentation et du mobilier

Avant remise à l'État, la documentation scientifique constituée en cours d'opération, - papier et/ou informatique - et le mobilier archéologique sont inventoriés et conditionnés selon les normes définies dans l'arrêté ministériel du 16 septembre 2004 portant définition des normes d'identification, d'inventaire, de classement et de conditionnement de la documentation scientifique et du mobilier issu des diagnostics et fouilles archéologiques et dans la note

diffusée par le Service régional de l'archéologie (protocole pour la conservation, le conditionnement, l'inventaire et la remise de la documentation scientifique et du mobilier issus des opérations archéologiques) consultable sur le site internet de la DRAC et qui peut être adressée, sur demande, par courrier ou par courriel. Le traitement éventuel du mobilier sera réalisé conformément à cette même note.

Dans le cas où, pour des impératifs liés aux études, le mobilier devait être transféré hors de la région Bourgogne-Franche-Comté, le titulaire de l'autorisation en avertira, par écrit, courrier ou courriel, le Service régional de l'archéologie. La sortie éventuelle de mobilier en dehors du territoire national reste soumise à autorisation écrite du Ministère de la Culture, Direction générale des patrimoines (instruction faite par le SRA).

Article 6 - Responsable scientifique

Le responsable scientifique du diagnostic, dont la désignation fera l'objet d'un arrêté ultérieur, doit justifier de la qualification suivante : **antiquisant ou médiéviste**, adaptée aux périodes ou structures que ce diagnostic est présumé rencontrer. Il devra être expérimenté dans la conduite de diagnostics en **milieu urbain stratifié**.

Il bénéficiera des compétences des spécialistes requis selon les vestiges à diagnostiquer et mis au jour, notamment un **archéologue expérimenté dans l'étude archéologique du bâti** et un **archéo-anthropologue** pour la fouille et l'étude des sépultures.

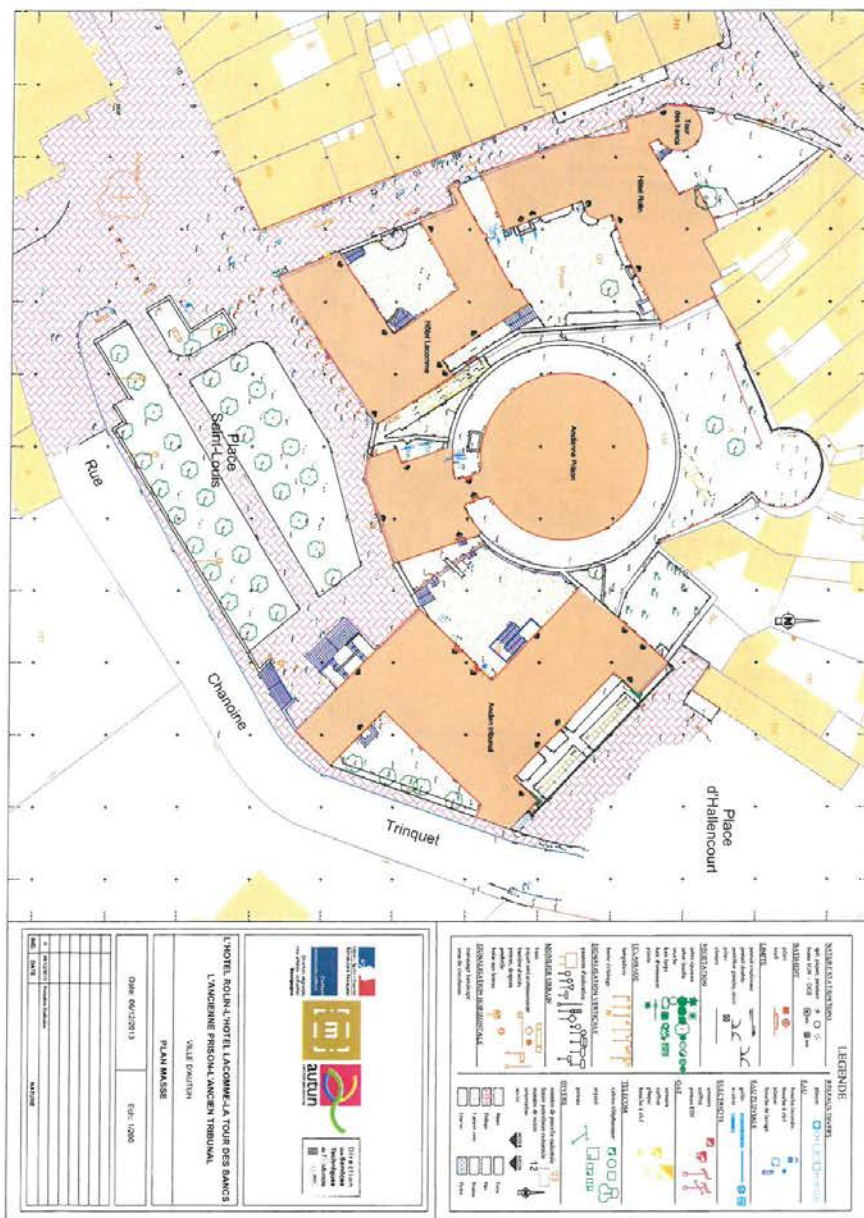
Article 7 - La Directrice régionale des affaires culturelles est chargée de l'exécution du présent arrêté qui sera notifié à la Ville d'Autun, au Service archéologique de la Ville d'Autun et à l'INRAP - Direction régionale Bourgogne-Franche-Comté.

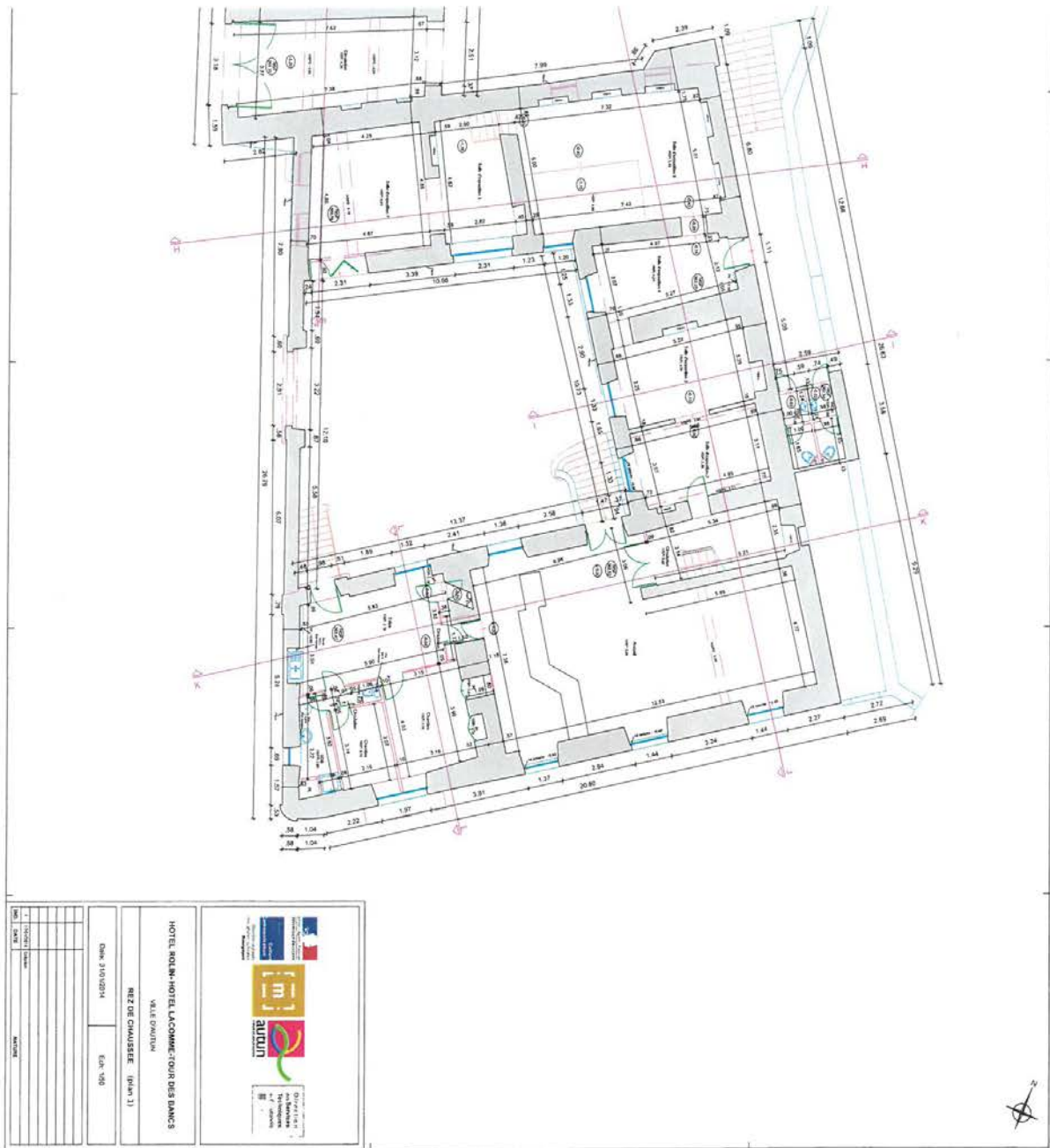
Fait à Dijon, le 26 février 2020

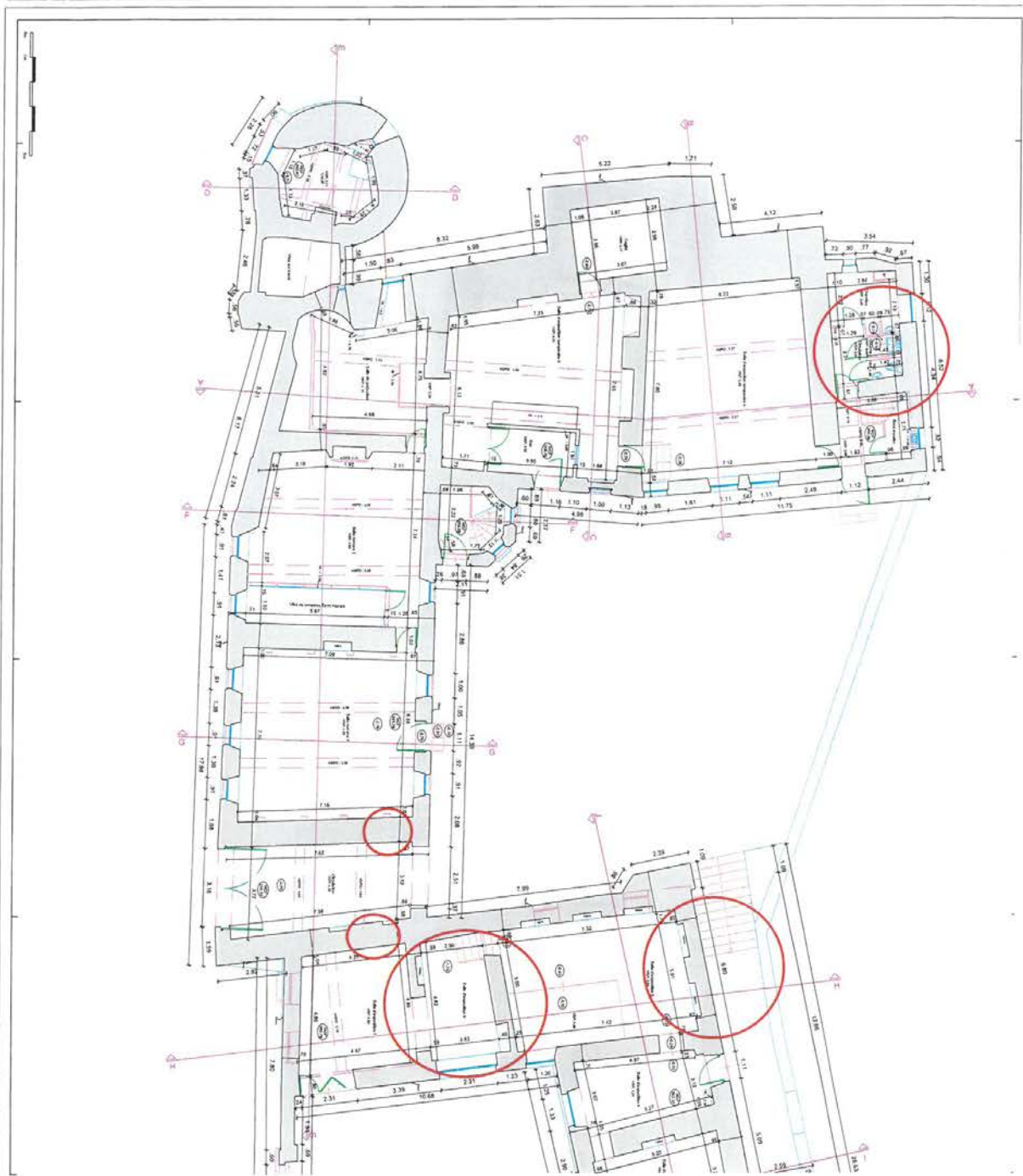
Pour le Préfet de la région Bourgogne-Franche-Comté,
et par délégation,
Pour la Directrice régionale des affaires culturelles,
et par délégation,
La Conservatrice régionale adjointe de l'archéologie



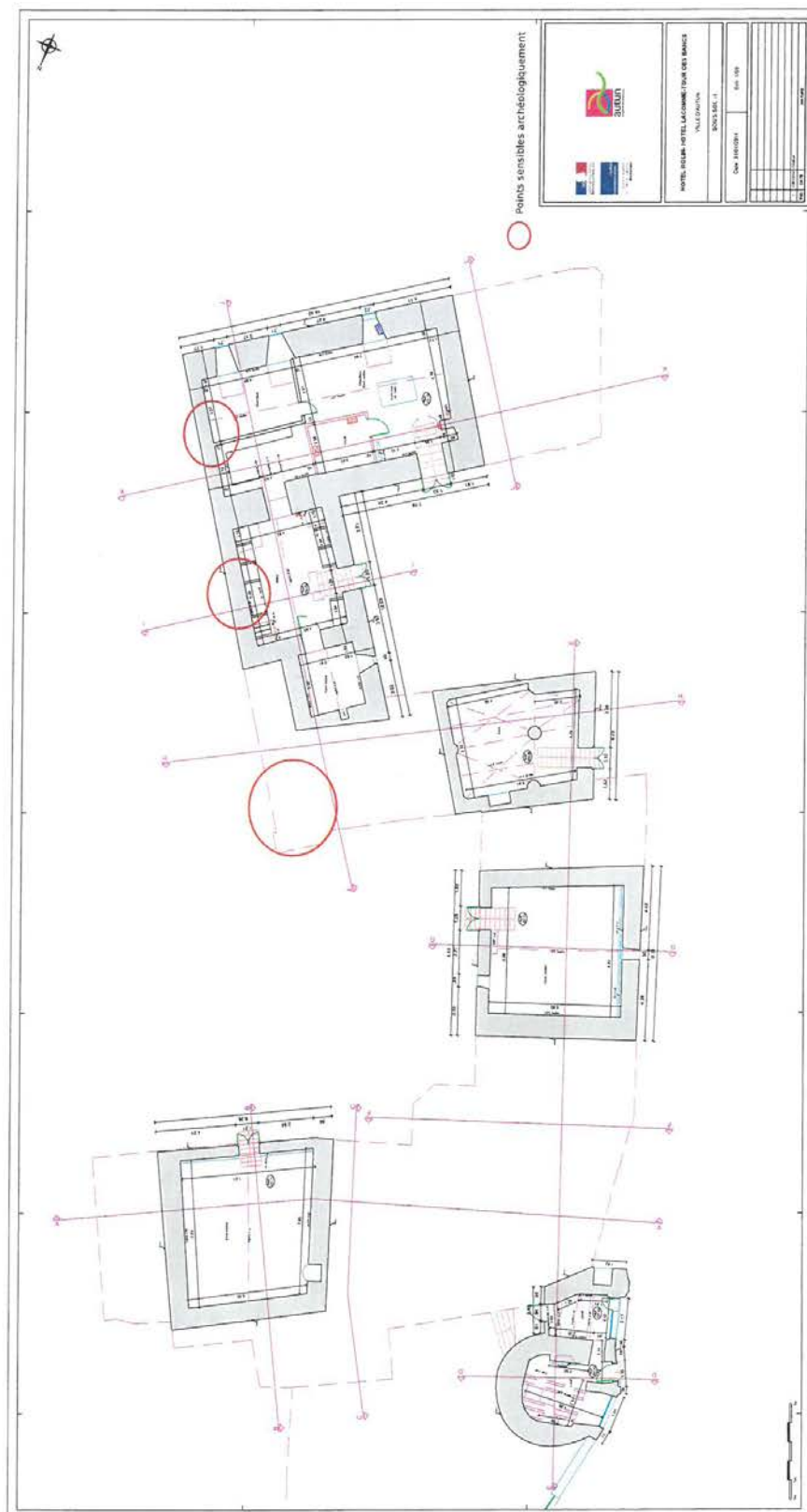
Béatrice BONNAMOUR

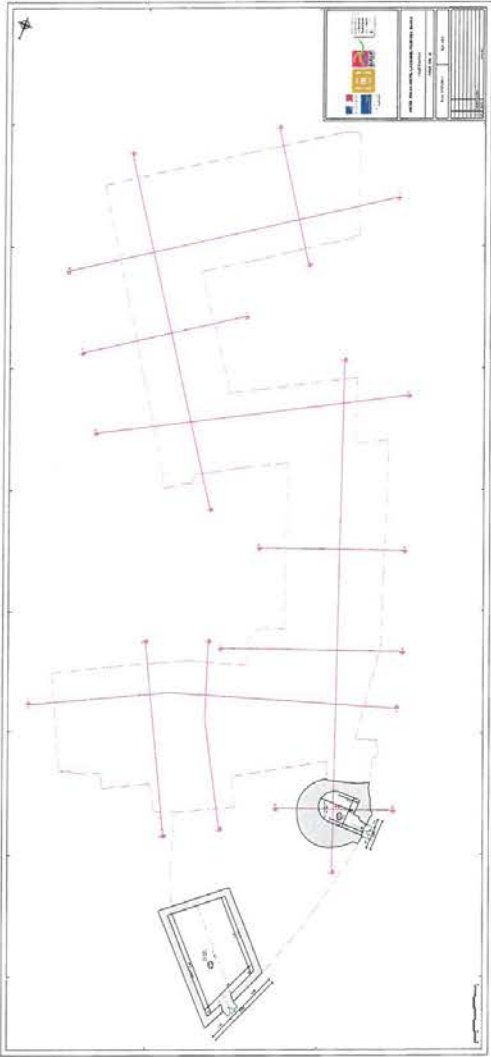


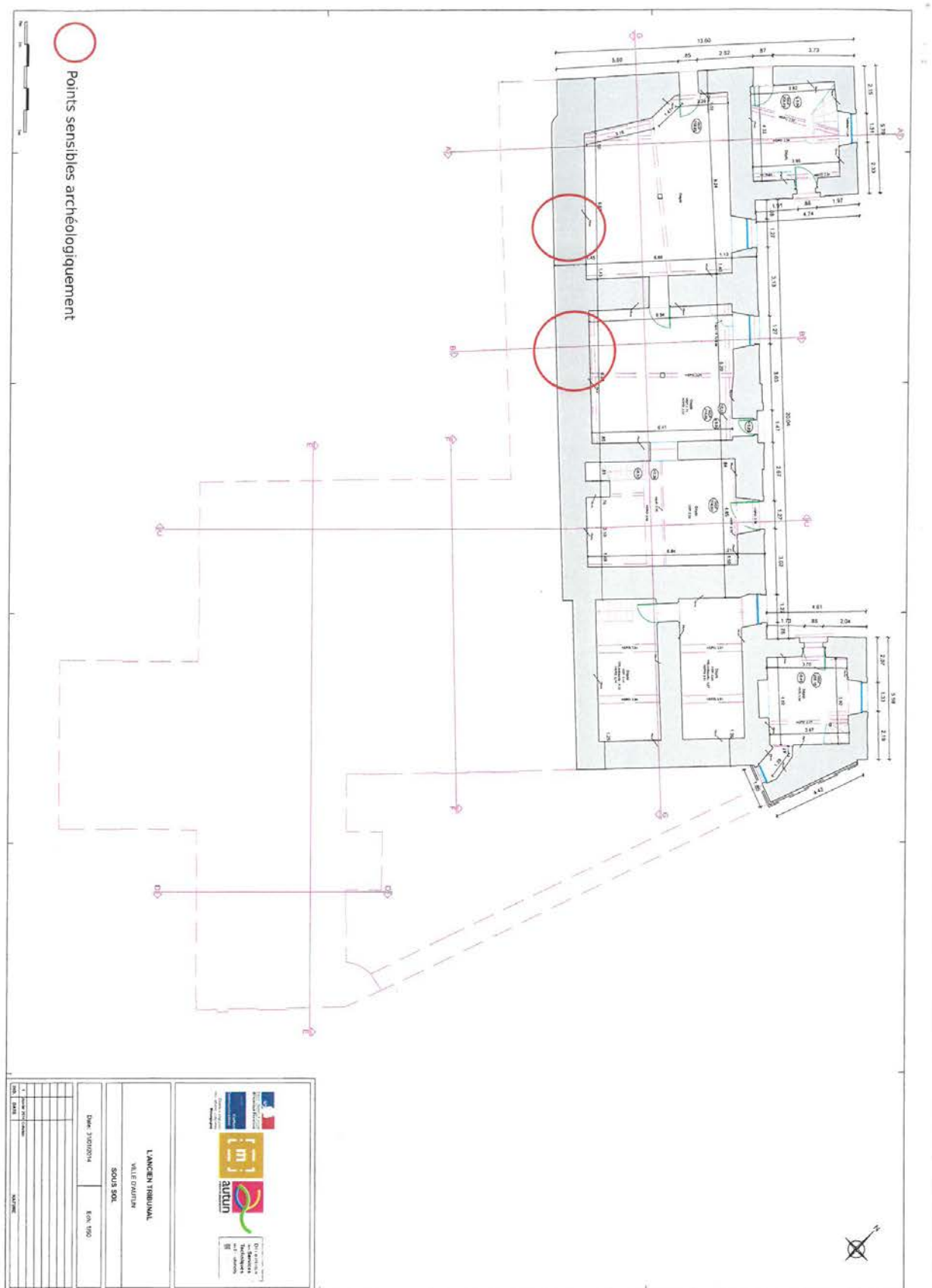


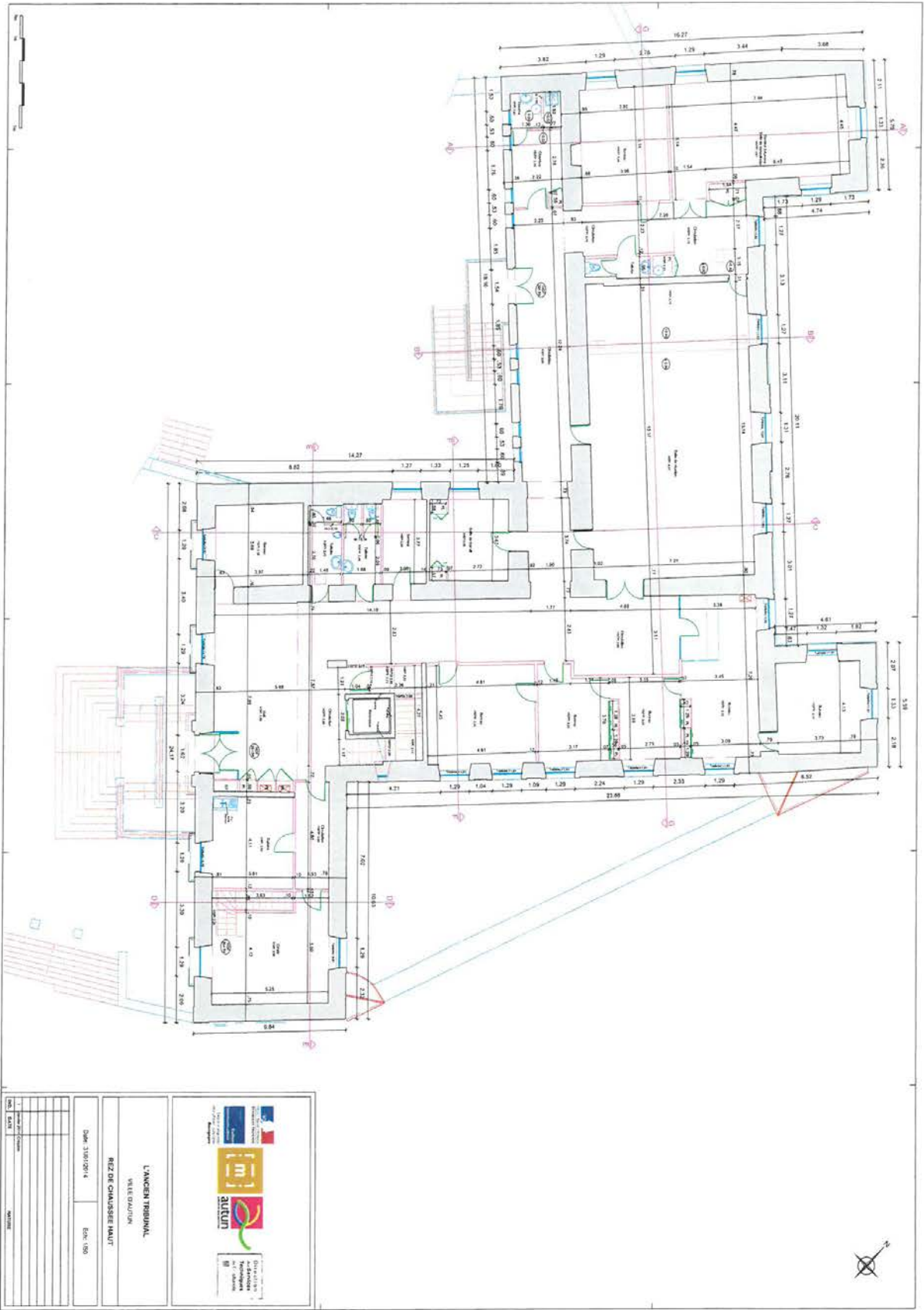


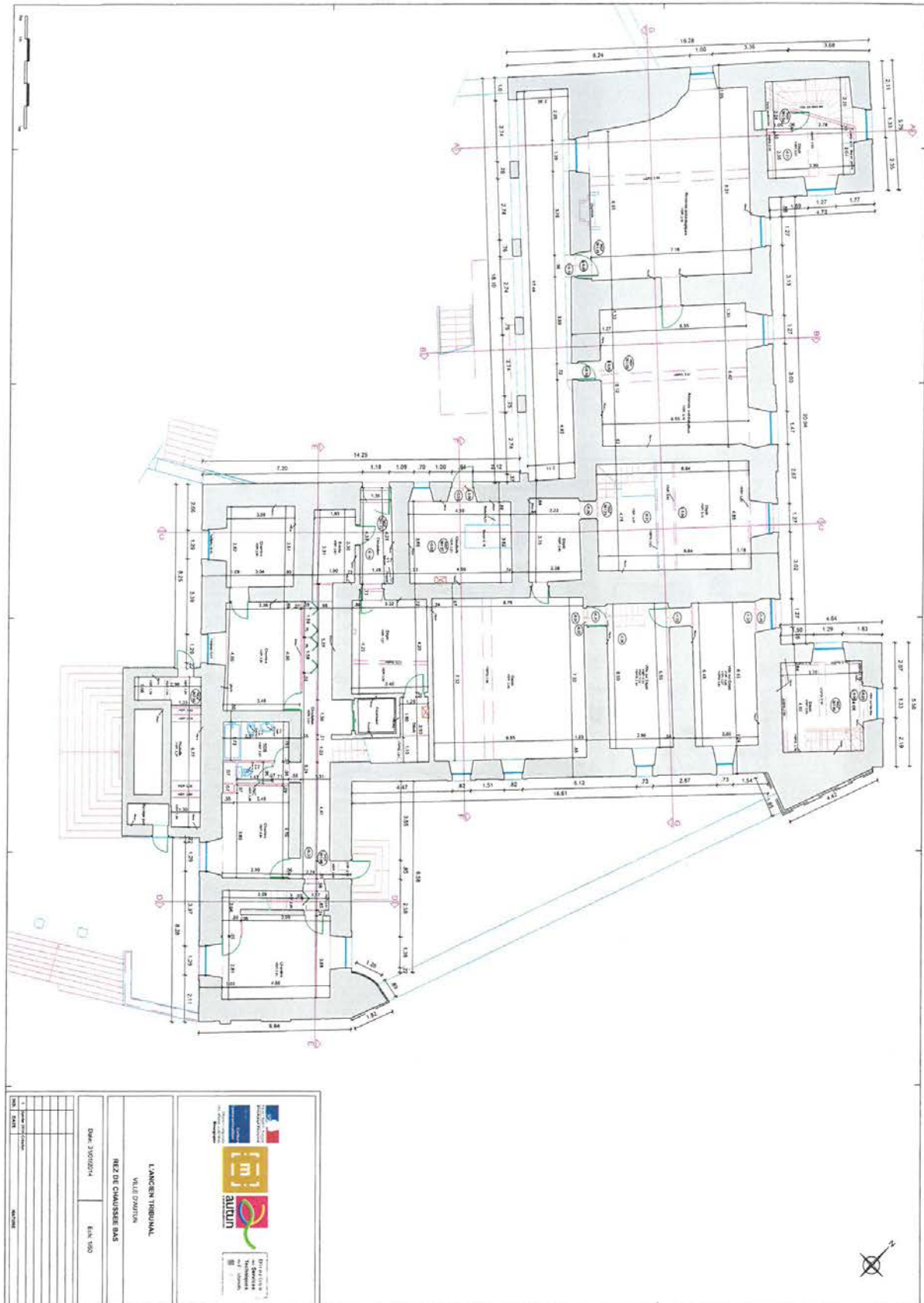
 Points sensibles archéologiquement













Direction régionale des
affaires culturelles

Service régional de
l'archéologie

Affaire suivie par :
Laure DOBROVITCH
03 80 68 51 43
laure.dobrovitch@culture.gouv.fr

Références : LD/JP/2020/ 1073



PRÉFET DE LA RÉGION BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ

VILLE D'AUTUN JBR

12 JUIN 2020

Secrétariat Général

410

Monsieur le Maire
Ville d'Autun
Direction des services techniques de l'Autunois
Hôtel de Ville
Place du Champ de Mars
BP 133
71403 AUTUN CEDEX

Affaire suivie par M. Jean-Baptiste REZVOY

Dijon, le 09 JUIN 2020

- Objet :** Notification d'une modification de prescription de diagnostic d'archéologie préventive
- Références :** AUTUN (71), Projet du Grand Rolin, rue des Bancs, place Saint-Louis et place d'Hallencourt
Projet d'extension et de rénovation du Musée Rolin
Votre courrier du 19 mai 2020
Livre V du Code du patrimoine
- P.J. :** Arrêté n° 2020/227 du 05 juin 2020 modifiant l'arrêté n° 2020/115 du 26 février 2020 portant prescription d'un diagnostic

Monsieur le Maire,

J'ai bien reçu, le 27 mai 2020, votre courrier visé en référence demandant la réalisation en plusieurs phases du diagnostic archéologique prescrit par l'arrêté n° 2020/115 du 26 février 2020 à l'emplacement du projet du « Grand Rolin ». Aussi j'ai l'honneur de vous notifier l'arrêté ci-joint modifiant l'arrêté n° 2020/115 du 26 février 2020 en conséquence. Chaque phase de diagnostic donnera lieu à la remise d'un rapport présentant les résultats obtenus.

La décision ci-jointe peut être contestée devant le tribunal administratif compétent, en application de l'ordonnance 2020-306 du 25 mars 2020 modifiée, dans un délai de deux mois à l'issue de la période d'interruption des délais qui s'achève le 23 juin 2020. Le tribunal administratif peut être saisi par l'application Télérecours citoyen accessible sur le site www.telerecours.fr.

Mes services se tiennent à votre disposition pour vous apporter toutes les informations que vous jugerez utiles.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de ma considération distinguée.

Pour le Préfet de la région Bourgogne-Franche-Comté,
et par délégation,
Pour la Directrice régionale des affaires culturelles,
et par délégation,
La Conservatrice régionale adjointe de l'archéologie

Béatrice BONNAMOUR

Service régional de l'archéologie
Hôtel Chartraire de Montigny 39-41 Rue Vannerie BP 10578 21005 Dijon Cedex
Téléphone 03 80 68 50 20 - Télécopie 03 80 68 50 98
<http://www.culture.gouv.fr/Drac-BOURGOGNE-FRANCHE-COMTE/>



PRÉFET DE LA RÉGION BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ

Arrêté n° 2020/227 du 05 juin 2020

Modifiant l'arrêté n° 2020/115 du 26 février 2020
portant prescription d'un diagnostic d'archéologie préventive

Le Préfet de région ;

Vu le code du patrimoine et notamment son livre V ;

Vu l'arrêté du 16 septembre 2004 portant définition des normes d'identification, d'inventaire, de classement et de conditionnement de la documentation scientifique et du mobilier issu des diagnostics et des fouilles archéologiques ;

Vu l'arrêté du 27 septembre 2004 portant définition des normes de contenu et de présentation des rapports d'opérations archéologiques ;

Vu l'arrêté préfectoral n° 20-15 BAG du 8 janvier 2020 portant délégation de signature à Madame Anne MATHERON, directrice régionale des affaires culturelles ;

Vu l'arrêté publié le 10 février 2020 portant subdélégation de signature de la Directrice régionale des affaires culturelles de Bourgogne-Franche-Comté ;

Vu le dossier de demande d'information archéologique déposé par la Ville d'Autun pour le projet d'extension et de rénovation du Musée Rolin dit « projet du Grand Rolin » localisé à AUTUN (71), rue des Bancs, Place Saint-Louis et Place d'Hallencourt, reçu en préfecture de région, Service régional de l'archéologie, le 3 octobre 2019 ;

Vu la demande anticipée de prescription d'archéologie préventive présentée par la Ville d'Autun pour le projet d'extension et de rénovation du Musée Rolin dit « projet du Grand Rolin », reçue en préfecture de région, Service régional de l'archéologie, le 13 février 2020 ;

Vu l'arrêté n° 2020/115 du 26 février 2020 portant prescription d'un diagnostic d'archéologie préventive (AUTUN (71), rue des Bancs, Place Saint-Louis et Place d'Hallencourt, projet d'extension et de rénovation du Musée Rolin dit « projet du Grand Rolin ») ;

Vu l'arrêté n° 2020/206 du 28 mai 2020 attribuant la réalisation du diagnostic susvisé au service archéologique de la Ville d'Autun ;

Vu le courrier de la Ville d'Autun, en date du 19 mai 2020, demandant la réalisation en plusieurs phases du diagnostic prescrit par l'arrêté du 26 février 2020 susvisé ; reçu en préfecture de région, Service régional de l'archéologie, le 27 mai 2020 ;

Considérant la nécessité de modifier l'arrêté n° 2020/115 du 26 février 2020 susvisé en conséquence ;

ARRÊTE

Article 1 - L'article 1er de l'arrêté n° 2020/115 du 26 février 2020 susvisé est modifié comme suit :

Une opération de diagnostic archéologique est mise en œuvre préalablement à la réalisation du projet d'extension et de rénovation du Musée Rolin dit « projet du Grand Rolin » sis en :

RÉGION :	BOURGOGNE-FRANCHE-COMTE
DEPARTEMENT :	SAONE-ET-LOIRE
COMMUNE :	AUTUN
Lieudit ou adresse :	Rue des Bancs / Place d'Hallencourt / Place Saint-Louis
Cadastre :	Section : AR, Parcelles : 127, 110, 109, 111, 201, 235, 113 et domaine public
Protections :	Hôtel Rolin, Hôtel Lacomme, ancienne prison panoptique, Place Saint-Louis (assise foncière) : classés MH

Réalisé par : Ville d'Autun
Direction des services techniques de l'Autunois
Hôtel de Ville - BP 133
71403 Autun cedex

Propriétaire foncier : Commune d'Autun

L'emprise soumise au diagnostic, d'une superficie indicative de **7 296 m²**, est figurée sur le document graphique annexé au présent arrêté. Elle correspond à l'emprise globale du projet, toutes tranches opérationnelles confondues.

Le diagnostic sera réalisé en plusieurs phases définies comme suit et conformément aux plans annexés au présent arrêté :

- **tranche 1 (sondages sédimentaires)** : parcelles AR 127(p), 110(p), 109(p) et domaine public : jardins de la prison, espace situé entre la prison et l'ancien tribunal, cours des hôtels Rolin et Lacomme, place Saint-Louis ;
- **tranche 2 (sondages sédimentaires)** : AR 127(p), 111, 109(p), 201, 235 et domaine public : place d'Hallencourt et parcelles environnantes, square Bulliot ;
- **tranche 3 (bâti : élévations ; sondages sédimentaires dans le bâti existant)** : parcelles AR 110(p), 127(p) et 109(p) : hôtels Rolin et Lacomme (sous-sols et étages), prison (sous-sol), ancien tribunal (sous-sol) ;
- **tranche 4 (bâti : élévations)** : parcelle AR 110(p) : prison (étages).

Le diagnostic archéologique comprend, outre une phase d'exploration du terrain, une phase d'étude qui s'achève par la remise du rapport sur les résultats obtenus. Chaque phase de diagnostic donnera lieu à la remise d'un rapport complet permettant de statuer sur la suite à accorder au diagnostic de cette phase.

Article 2 - Les autres articles de l'arrêté n° 2020/115 du 26 février 2020 restent inchangés.

Article 3 - La Directrice régionale des affaires culturelles est chargée de l'exécution du présent arrêté qui sera notifié à la Ville d'Autun et au Service archéologique de la Ville d'Autun.

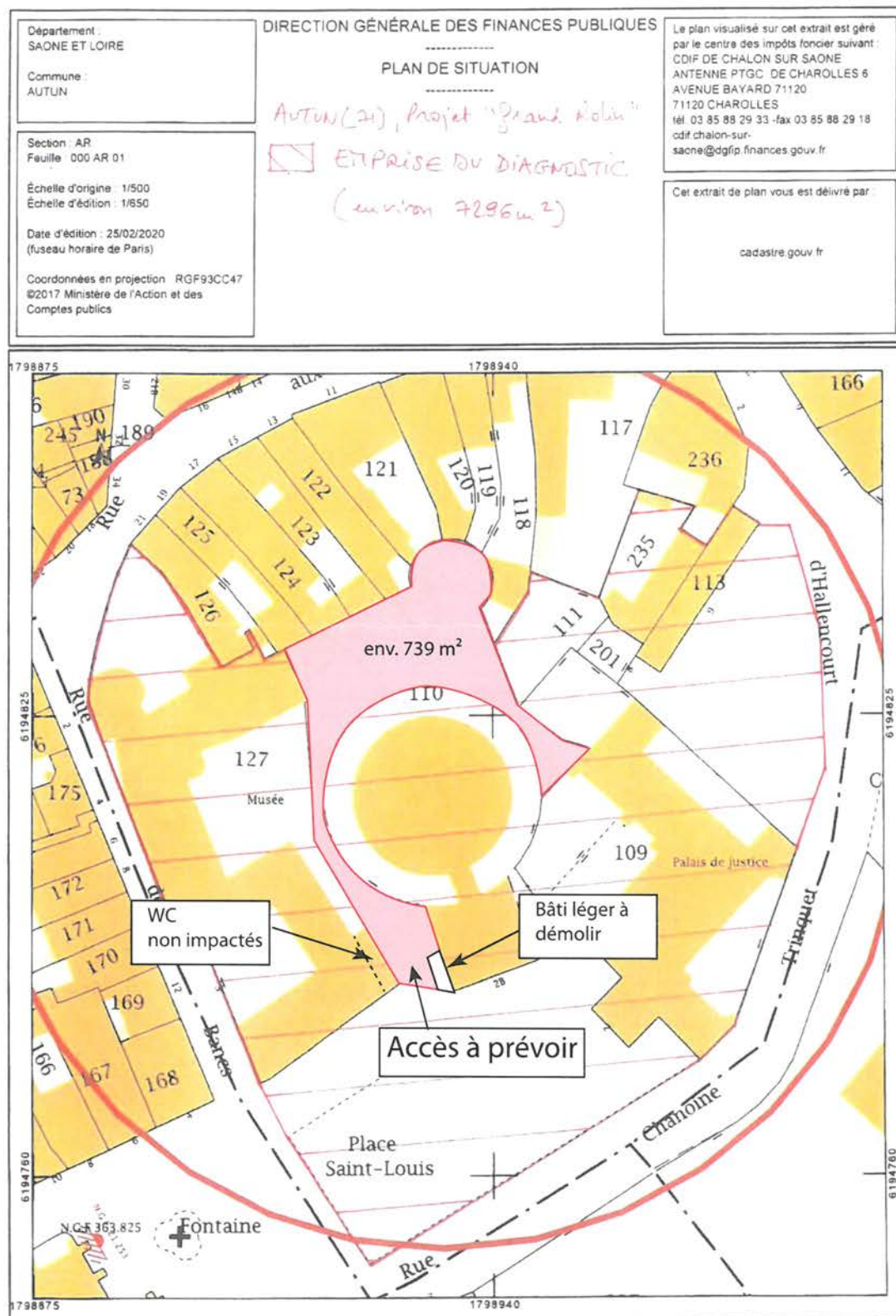
Fait à Dijon, le 5 juin 2020

Pour le Préfet de la région Bourgogne-Franche-Comté,
et par délégation,
Pour la Directrice régionale des affaires culturelles,
et par délégation,
La Conservatrice régionale adjointe de l'archéologie

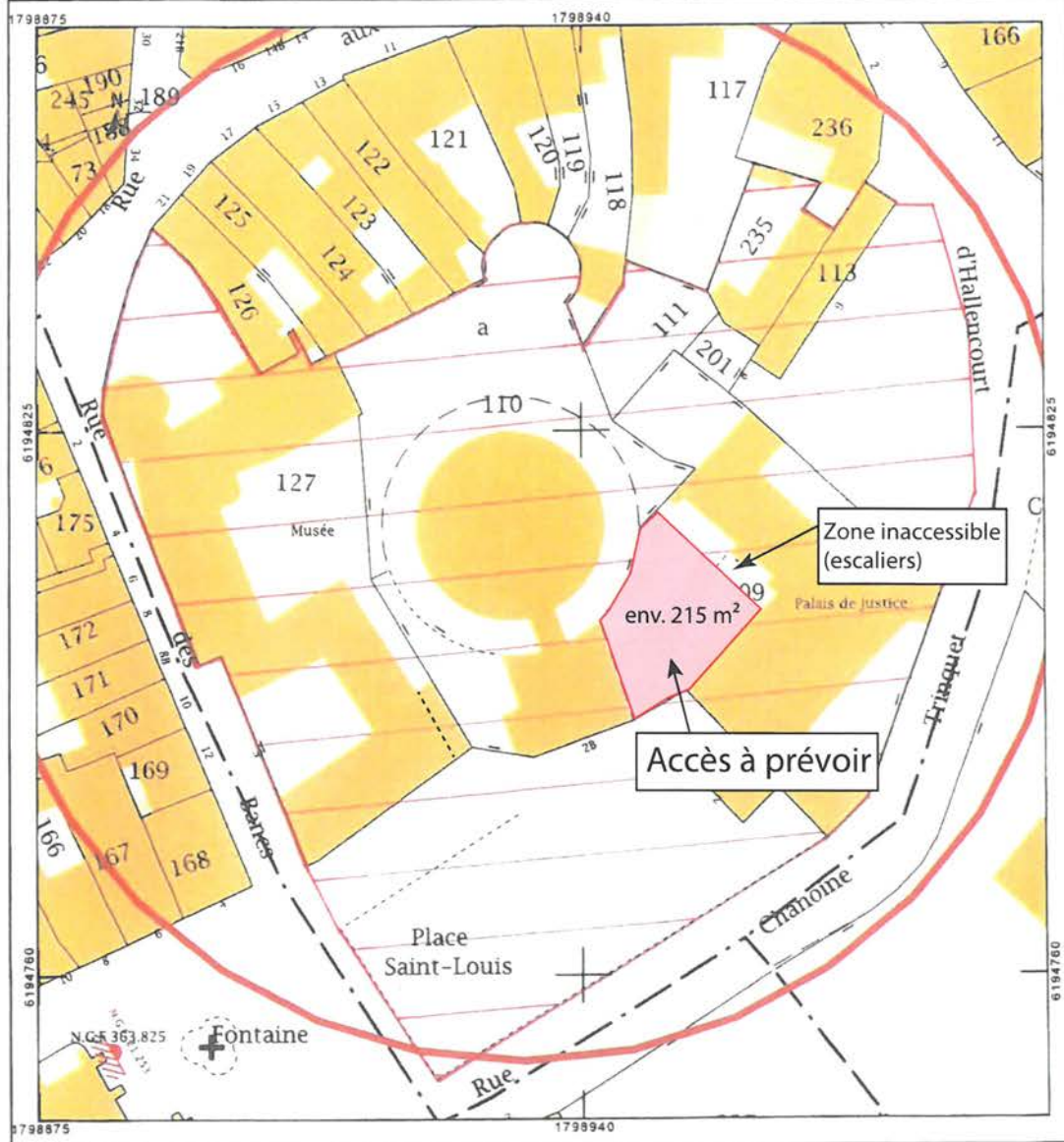


Béatrice BONNAMOUR

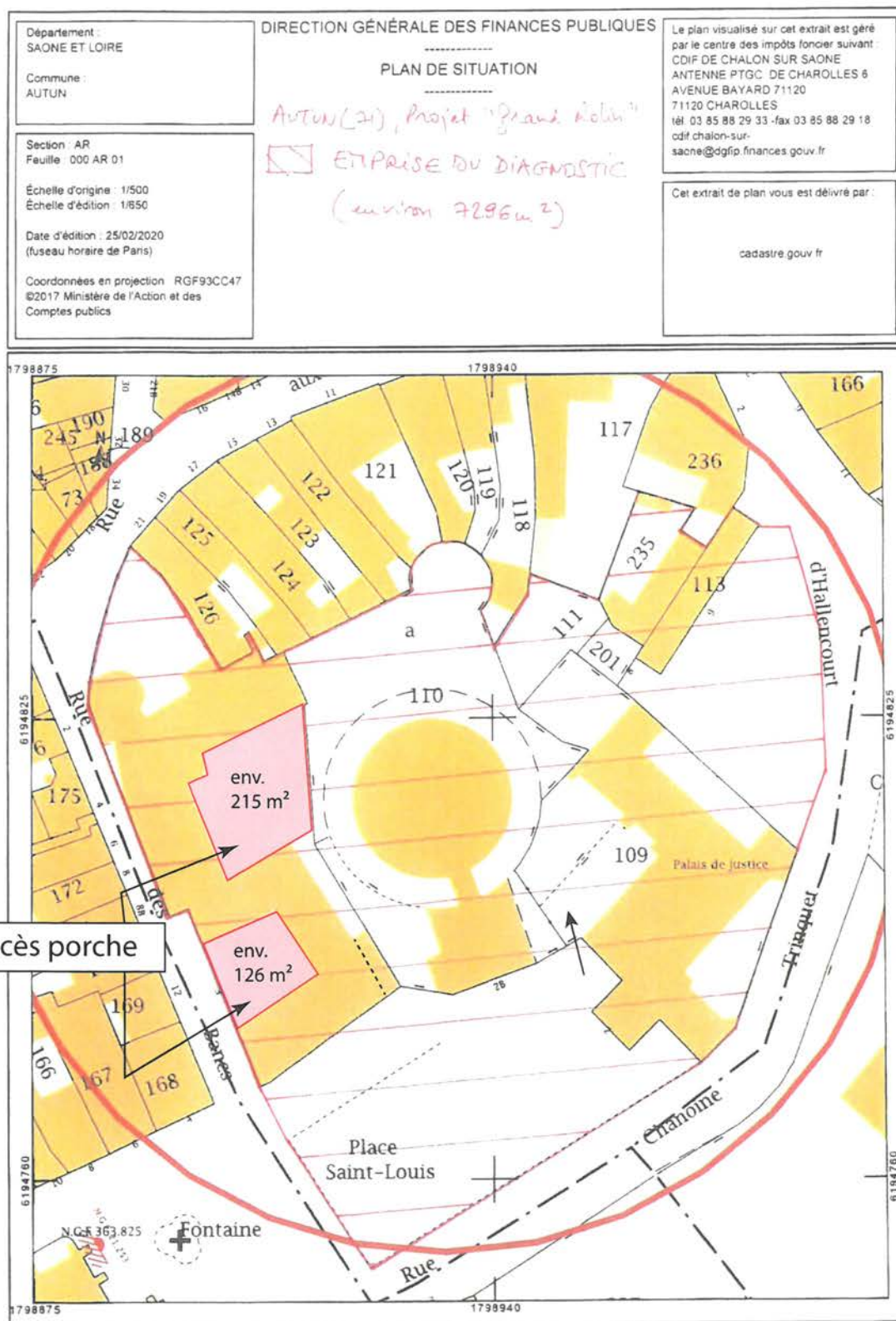
TRANCHE 1/A - diagnostic Grand Rolin



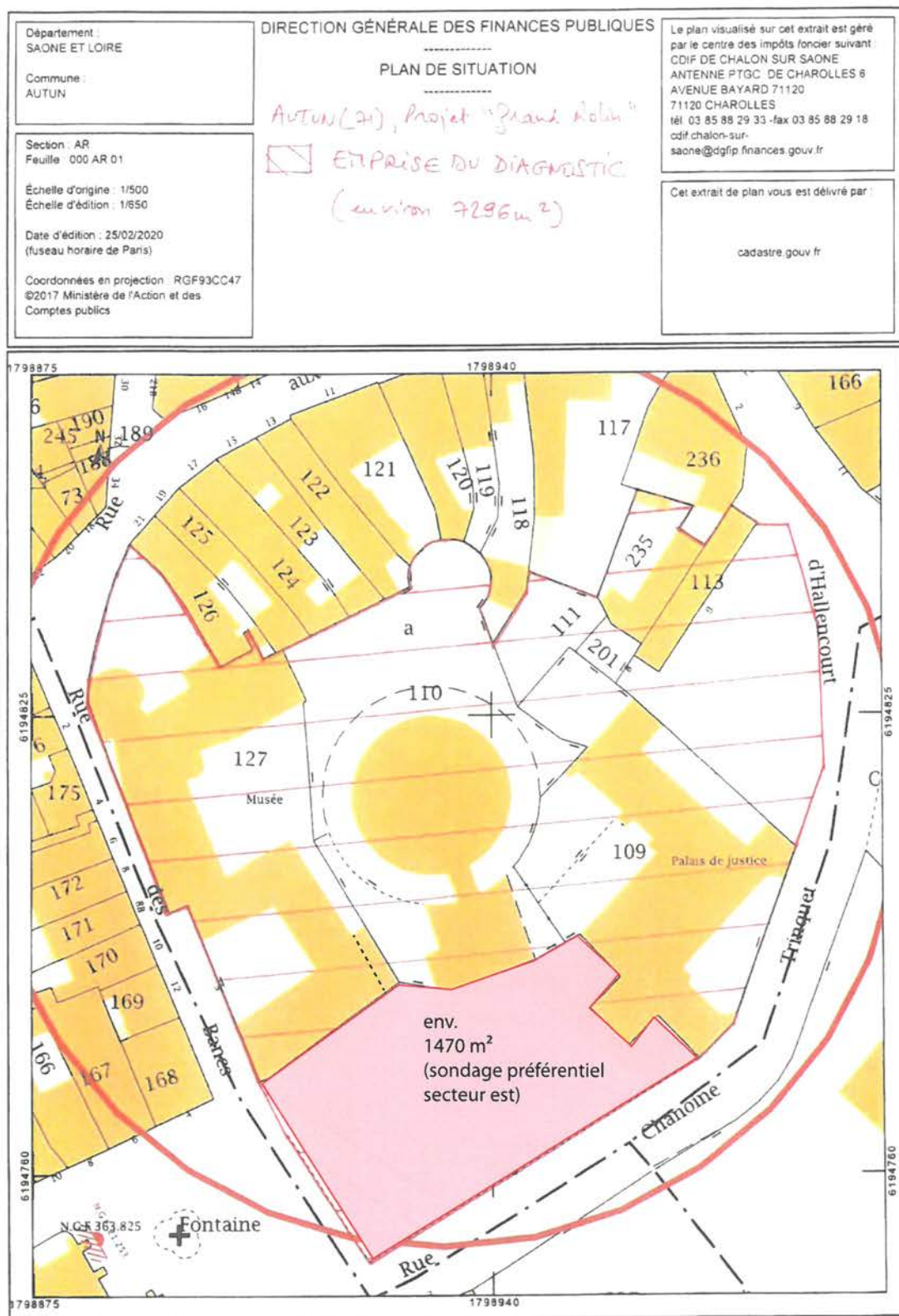
Département : SAONE ET LOIRE	DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES ----- PLAN DE SITUATION ----- <i>AUTUN (71), Projet "Grand Nolin"</i> <i>EMPRISE DU DIAGNOSTIC.</i> <i>(environ 7296 m²)</i>	Le plan visualisé sur cet extrait est géré par le centre des impôts foncier suivant : CDIF DE CHALON SUR SAONE ANTENNE PTGC DE CHAROLLES 6 AVENUE BAYARD 71120 71120 CHAROLLES tél. 03 85 88 29 33 - fax 03 85 88 29 18 cdif.chalon-sur-saone@gdgif.finances.gouv.fr
Section : AR Feuille : 000 AR 01		Cet extrait de plan vous est délivré par : cadastre.gouv.fr
Échelle d'origine : 1/500 Échelle d'édition : 1/650 Date d'édition : 25/02/2020 (fuseau horaire de Paris)		
Coordonnées en projection : RGF93CC47 ©2017 Ministère de l'Action et des Comptes publics		



TRANCHE 1/C - diagnostic Grand Rolin



TRANCHE 1/D - diagnostic Grand Rolin



Département :
SAONE ET LOIRE

Commune :
AUTUN

Section : AR
Feuille : 000 AR 01

Echelle d'origine : 1/500
Echelle d'édition : 1/650

Date d'édition : 25/02/2020
(fuseau horaire de Paris)

Coordonnées en projection : RGF93CC47
©2017 Ministère de l'Action et des Comptes publics

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

PLAN DE SITUATION

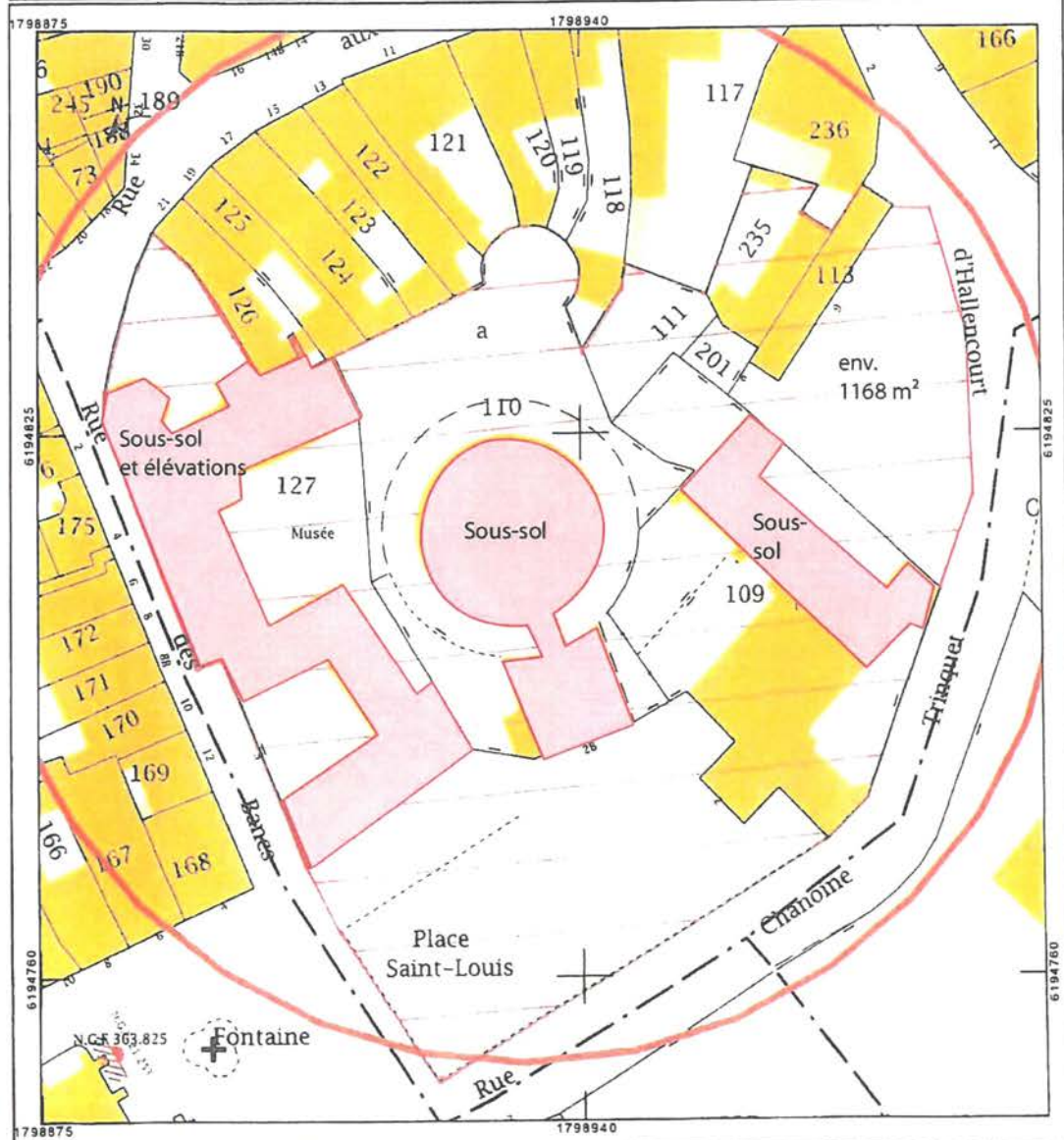
Artisanat, Projet "Grand Hôtel"
[] EMPRISE DU DIAGNOSTIC
(sur plan 92866-2)

Le plan visualisé sur cet extrait est géré par le centre des impôts foncier suivant
CDIF DE CHALON SUR SAONE
ANTENNE PTGC DE CHAROLLES 6
AVENUE BAYARD 71120
71120 CHAROLLES
tél 03 85 88 29 33 - fax 03 85 88 29 18
cdif.chalon-sur-saone@dgif.finances.gouv.fr

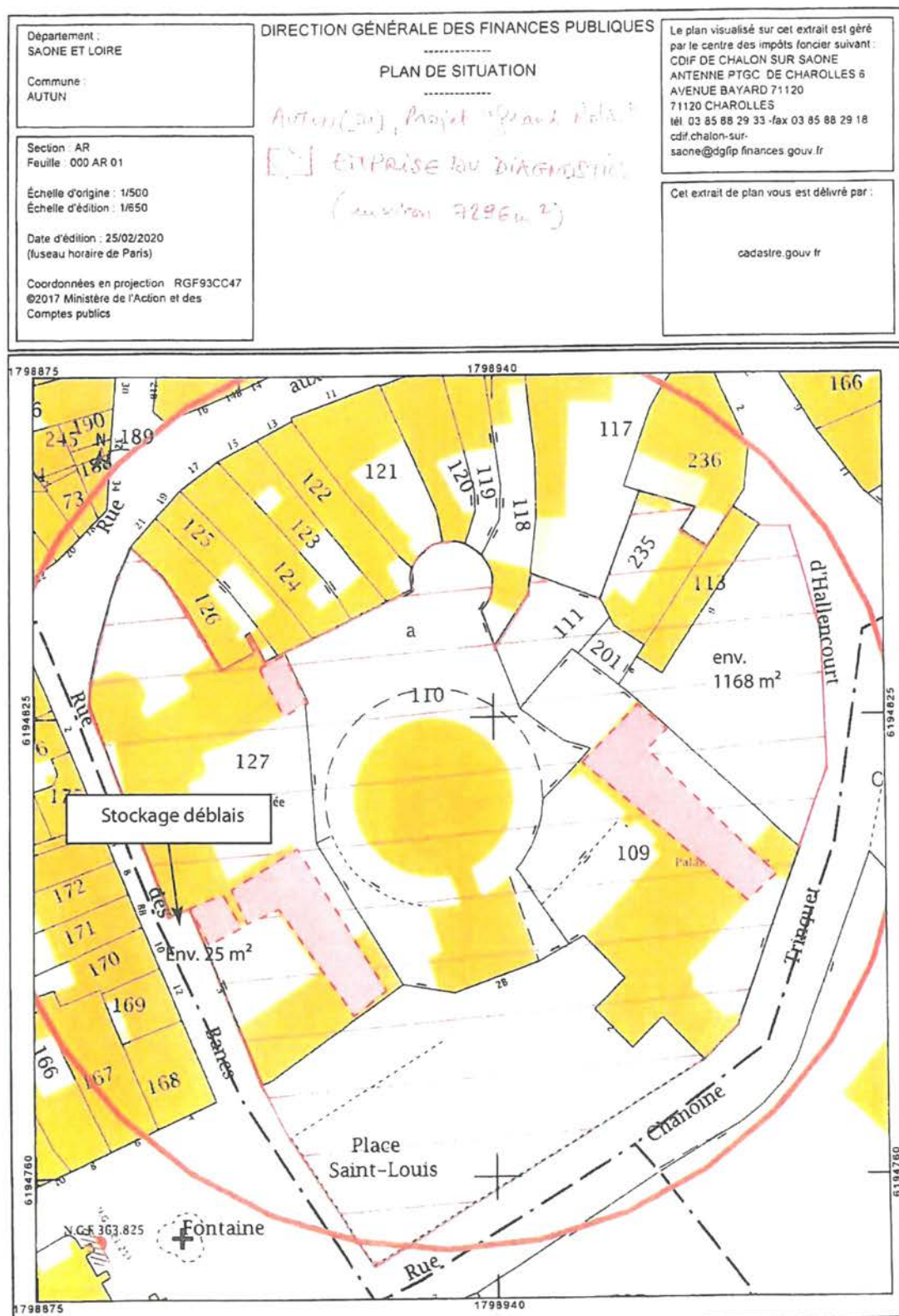
Cet extrait de plan vous est délivré par :

cadastre.gouv.fr

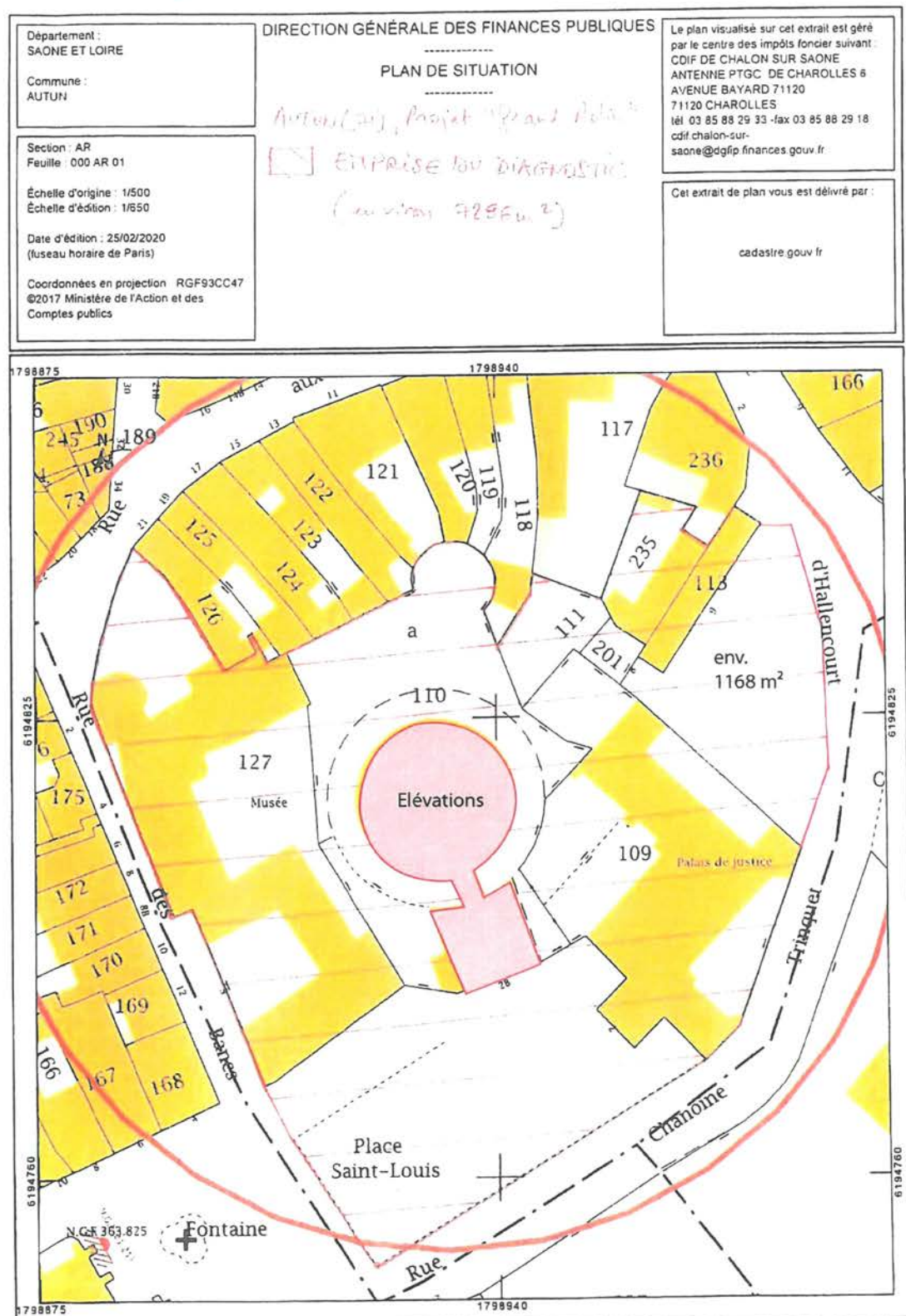
Département : SAONE ET LOIRE	DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES ----- PLAN DE SITUATION ----- <i>Artisan (20), Projet "Grand Pêche"</i> [E] EMPIRE DU DIAGNOSTIC <i>(numéro 7296u2)</i>	Le plan visualisé sur cet extrait est géré par le centre des impôts foncier suivant : CDIF DE CHALON SUR SAONE ANTENNE PTGC DE CHAROLLES 6 AVENUE BAYARD 71120 71120 CHAROLLES tél. 03 85 88 29 33 - fax 03 85 88 29 18 cdif.chalon-sur- saone@dgif.finances.gouv.fr
Commune : AUTUN		
Section : AR Feuille : 000 AR 01		
Echelle d'origine : 1/500 Echelle d'édition : 1/650		
Date d'édition : 25/02/2020 (fuseau horaire de Paris)		
Coordonnées en projection : RGF93CC47 ©2017 Ministère de l'Action et des Comptes publics		Cet extrait de plan vous est délivré par : cadastre.gouv.fr



TRANCHE 3/B - diagnostic Grand Rolin



TRANCHE 4 - diagnostic Grand Rolin



Caractéristiques de l'intervention

Aménageur :

Ville d'Autun

Contact aménageur :

Jean-Baptiste REZVOY – DSTA

Ville d'Autun

03 85 54 80 57

Demande anticipée :

Reçue en Préfecture de Région, Service Régional de l'Archéologie le 13 février 2020

Nature des travaux :

Extension et rénovation du musée Rolin, dit « projet du Grand Rolin »

Arrêté de prescription :

Arrêté de prescription n° 2020 / 115 du 26 février 2020

Suivi du dossier au sein du Service Régional de l'Archéologie : Laure Dobrovitch

Date d'envoi SRA : 02 mars 2020

Date de réception au SAVA : 04 mars 2020

Nature de l'opération :

Diagnostic

Modalité particulière d'intervention :

Quatre tranches d'intervention différentes (2 tranches pour les sondages sédimentaires, 2 tranches pour l'expertise du bâti)

Chaque tranche est composée d'un ensemble d'interventions qui s'enchainent les unes à la suite des autres et qui débouche sur la production d'un rapport

Terrain concerné :

Adresse : rue des Bancs, place d'Hallencourt, place Saint-Louis

Cadastre : AR, parcelles 127, 110, 109, 111, 201, 235 et domaine public

Emprise : 7296 m²

Vestiges attendus : site stratifié et multiphasé (époque antique à contemporaine), enceinte réduite tardo-antique et son dispositif d'entrée, fortifications médiévales et modernes, bâti en élévation de la fin du Moyen-Age (Hôtels Rolin, Lacomme), bâtiment carcéral du XIXe s.

I. Données projet Tranche 1

volet 1 – phase 1a

Localisation : parcelle 110, « jardins de la prison »

Superficie : environ 739 m²

Moyens mécaniques prévisionnels :

Pelle à chenilles 3,5 tonnes avec godet lisse + chauffeur : 4 jours (2 jours d'ouverture, 2 jours de rebouchage).

Grue : 2 jours + 2 transferts

Contraintes :

- Nécessité de démolir le mur de clôture donnant place St Louis ou d'utiliser une grue + si possible le bâtiment léger accolé à la maison du gardien (annexe atelier technique du musée Rolin)
- Vérifier tonnage pelle mécanique en fonction des contraintes de passage entre mur de clôture Hôtel Rolin / prison (1,50 m)

Phase terrain :

Durée totale terrain : 10 jours ouvrés

- ✓ RO terrain : 10 jours
- ✓ Tech. Terrain 1 : 10 jours
- ✓ Tech. Terrain 2 : 10 jours
- ✓ Tech. Terrain 3 : 9 jours
- ✓ Topo terrain : 1 jour

Les moyens pourront être ajustés en cours d'opération en fonction des découvertes

Vestiges attendus : vestiges de bâti post-antique (médiéval – moderne) au nord de la Prison, détectés par prospections géophysiques

Phase étude :

Durée étude : 10 jours ouvrés, dont :

- ✓ RO étude : 10 jours
- ✓ Tech. Etude 1 (lavage, inventaire, conditionnement) : 5 jours
- ✓ Tech. Etude 2 (traitement photogrammétrie, DAO) : 5 jours
- ✓ Tech. Etude 3 (étude archive, saisie faits et US) : 5 jours
- ✓ Céramologue (si besoin) : 3 jours
- ✓ Topo étude : 1 jour
- ✓ PAO : 2 jours

Les moyens pourront être ajustés en cours d'opération en fonction des découvertes

Données projet Tranche 1 volet 1 – phase 1b

Localisation : parcelle 109, « espace interstitiel Prison / Tribunal »

Superficie : environ 215 m²

Moyens mécaniques prévisionnels :

Pelle à chenilles 13 tonnes avec godet lisse + chauffeur : 4 jours (2 jours d'ouverture, 2 jours de rebouchage).

Camion : 4 jours

Blindage ? Mettre une option

Contraintes :

- Nécessité de démolir le mur de clôture donnant place St Louis
- évacuation des déblais + éloignement suffisant des fondations existantes (Prison, Tribunal)

- sécurisation de la fenêtre d'intervention (paliers privilégiés ; option blindage pour atteindre ponctuellement le substrat)

Phase terrain :

Durée totale terrain : 7 jours ouvrés

- ✓ RO terrain : 7 jours
- ✓ Tech. Terrain 1 : 7 jours
- ✓ Tech. Terrain 2 : 7 jours
- ✓ Tech. Terrain 3 : 6 jours
- ✓ Topo terrain : 1 jour

Les moyens pourront être ajustés en cours d'opération en fonction des découvertes

Vestiges attendus : tronçon de courtine de l'enceinte réduite, vestiges tardo antiques

Phase étude :

Durée étude : 15 jours ouvrés, dont :

- ✓ RO étude : 15 jours
- ✓ Tech. Etude 1 (lavage, inventaire, conditionnement) : 5 jours
- ✓ Tech. Etude 2 (traitement photogrammétrie, DAO) : 5 jours
- ✓ Céramologue (si besoin) : 3 jours
- ✓ Topo étude : 1 jour
- ✓ PAO : 2 jours

Les moyens pourront être ajustés en cours d'opération en fonction des découvertes

Données projet tranche 1

volet 1 – phase 1c

Localisation : parcelle 127, « cours des hôtels Rolin et Lacomme »

Superficie : environ 126 m² (cour Hôtel Lacomme) + 215 m² (cour Hôtel Rolin) soit un total de : environ 341 m²

Moyens mécaniques prévisionnels :

Pelle à chenilles / pneus (si possible) 5 tonnes avec godet lisse + chauffeur : 4 jours (2 jours d'ouverture, 2 jours de rebouchage).

Contraintes :

- Accès réduit aux deux cours par des porches, vérifier possibilité accès par visite sur place
- Cibler les sondages profonds à réaliser au substrat (discussion avec SRA)

Phase terrain :

Durée totale terrain : 7 jours ouvrés

- ✓ RO terrain : 7 jours
- ✓ Tech. Terrain 1 : 7 jours
- ✓ Tech. Terrain 2 : 7 jours
- ✓ Tech. Terrain 3 : 6 jours
- ✓ Topo terrain : 1 jour

Les moyens pourront être ajustés en cours d'opération en fonction des découvertes

Vestiges attendus : tronçon de courtine de l'enceinte réduite, vestiges tardo-antiques

Phase étude :

Durée étude : 10 jours ouvrés, dont :

- ✓ RO étude : 10 jours
- ✓ Tech. Etude 1 (lavage, inventaire, conditionnement) : 5 jours
- ✓ Tech. Etude 2 (traitement photogrammétrie, DAO) : 5 jours
- ✓ Céramologue (si besoin) : 3 jours
- ✓ Topo étude : 1 jour
- ✓ PAO : 2 jours

Les moyens pourront être ajustés en cours d'opération en fonction des découvertes

Données projet tranche 1
volet 1 – phase 1d

Localisation : « partie orientale de la place Saint-Louis »

Superficie : environ 1470 m²

Moyens mécaniques prévisionnels :

Pelle à pneus 13 tonnes avec godet lisse + chauffeur : 4 jours (2 jours d'ouverture, 2 jours de rebouchage).

Contraintes :

- Sondages en priorité en partie orientale de la place
- Cibler les sondages profonds à réaliser au substrat (discussion avec SRA)

Phase terrain :

Durée totale terrain : 10 jours ouvrés

- ✓ RO terrain : 10 jours
- ✓ Tech. Terrain 1 : 10 jours
- ✓ Tech. Terrain 2 : 10 jours
- ✓ Tech. Terrain 3 : 9 jours
- ✓ Anthropologue : 3 jours (si besoin)
- ✓ Topo terrain : 1 jour

Les moyens pourront être ajustés en cours d'opération en fonction des découvertes

Vestiges attendus : église Notre Dame du Chatel + sépultures

Phase étude :

Durée étude : 15 jours ouvrés, dont :

- ✓ RO étude : 15 jours
- ✓ Tech. Etude 1 (lavage, inventaire, conditionnement) : 5 jours

- ✓ Tech. Etude 2 (traitement photogrammétrie, DAO) : 5 jours
- ✓ Céramologue (si besoin) : 3 jours
- ✓ Anthropologue : 3 jours (si besoin)
- ✓ Topo étude : 1 jour
- ✓ PAO : 2 jours

Les moyens pourront être ajustés en cours d'opération en fonction des découvertes

Délai de remise du rapport tranche 1 :

50 jours ouvrés à l'issue de la phase terrain

II. Données projet tranche 2

volet 1 – phase 2

Localisation : parcelles 111, 201, 235 et place d'Hallencourt + partie de la parcelle 109 à l'ouest du Palais de Justice + square Bulliot

Superficie : environ 1345 m²

Moyens mécaniques prévisionnels :

Pelle à pneus 13 tonnes avec godet lisse + chauffeur : 5 jours (3 jours d'ouverture, 2 jours de rebouchage).

Contraintes :

- Intervention à réaliser après démolition du bâti situé à l'arrière de la Halle d'Hallencourt
- Régler accès à la parcelle située à l'ouest du palais de Justice (cour fermée dite « cour des femmes »)

Phase terrain :

Durée totale terrain : 12 jours ouvrés

- ✓ RO terrain : 12 jours
- ✓ Tech. Terrain 1 : 12 jours
- ✓ Tech. Terrain 2 : 12 jours
- ✓ Tech. Terrain 3 : 11 jours
- ✓ Topo terrain : 1 jour

Les moyens pourront être ajustés en cours d'opération en fonction des découvertes

Vestiges attendus : système de fortification de la fin du Moyen-Age ?

Phase étude :

Durée étude : 15 jours ouvrés, dont :

- ✓ RO étude : 15 jours
- ✓ Tech. Etude 1 (lavage, inventaire, conditionnement) : 5 jours
- ✓ Tech. Etude 2 (traitement photogrammétrie, DAO) : 5 jours
- ✓ Céramologue (si besoin) : 3 jours

- ✓ Topo étude : 1 jour
- ✓ PAO : 2 jours

Les moyens pourront être ajustés en cours d'opération en fonction des découvertes

Délai de remise du rapport tranche 2 :

50 jours ouvrés à l'issue de la phase terrain

III. Données projet tranche 3

volet 2 – phase 1a

Localisation : Hôtels Lacomme et Rolin, sous-sol et élévations + Palais de Justice (sous-sol), Prison (sous-sol)

Superficie : ---

Moyens mécaniques prévisionnels :

Néant

Contraintes :

- A réaliser plutôt en période de fermeture au public pour les étages
- Fenêtres de sondages à prévoir au travers des enduits dans les caves des Hôtels Rolin et Lacomme + élévation extérieure Palais de Justice (repérer le tracé de l'enceinte réduite / façade du Palais de Justice) ? : à définir après visite sur place

Phase terrain :

Durée totale terrain : 20 jours ouvrés

- ✓ RO terrain : 20 jours
- ✓ Spécialiste du bâti : 20 jours
- ✓ Spécialiste photogrammétrie : 12 jours
- ✓ Topo terrain : 2 jours

Les moyens pourront être ajustés en cours d'opération en fonction des découvertes

Vestiges attendus : hôtel Lacomme / Rolin, élévations fin Moyen-Age à nos jours ; Palais de Justice, élévations du XVIIIe s. et plus ancien (tracé enceinte réduite) ? ; Prison, tracé enceinte réduite ?

Phase étude :

Durée étude : 20 jours ouvrés, dont :

- ✓ RO étude : 20 jours
- ✓ Spécialiste photogrammétrie (traitement photogrammétrie, DAO) : 10 jours
- ✓ Spécialiste du bâti (archives, étude historique, descriptions) : 15 jours
- ✓ Topo étude : 2 jours
- ✓ PAO : 2 jours

Les moyens pourront être ajustés en cours d'opération en fonction des découvertes

Données projet tranche 3 volet 2 – phase 1b

Localisation : cave Lacomme accessible depuis la rue des Bancs

Superficie : environ 25 m²

Moyens mécaniques prévisionnels :

Néant

Benne rue des Bancs pour stockage provisoire des terres

Prévoir intervention pour travail de terrassier manuelle pour le rebouchage de tous les sondages

Contraintes :

- Cave donnant rue des Bancs ciblée + réalisation manuelle de sondages sédimentaires + évacuation des déblais
- Evacuation nécessaires du mobilier archéologique stocké

Phase terrain :

Durée totale terrain : 10 jours ouvrés

- ✓ RO terrain : 10 jours
- ✓ Expert bâti : 10 jours
- ✓ Tech. Terrain 1 : 5 jours
- ✓ Tech. Terrain 2 : 5 jours
- ✓ Topo terrain : 1 jour

Les moyens pourront être ajustés en cours d'opération en fonction des découvertes

Vestiges attendus : cave liaison hôtel Lacomme / Rolin = dispositif d'entrée dans l'enceinte réduite (Porte des Bancs) en partie conservée dans le bâti actuel

Phase étude :

Durée étude : 15 jours ouvrés, dont :

- ✓ RO étude : 15 jours
- ✓ Tech. Etude 1 (lavage, inventaire, conditionnement) : 5 jours
- ✓ Tech. Etude 2 (traitement photogrammétrie, DAO) : 5 jours
- ✓ Céramologue (si besoin) : 3 jours
- ✓ Topo étude : 1 jour
- ✓ PAO : 2 jours

Les moyens pourront être ajustés en cours d'opération en fonction des découvertes

Délai de remise du rapport tranche 3 :

50 jours ouvrés à l'issue de la phase terrain

IV. Données projet tranche 4 volet 2 – phase 2

Localisation : Prison panoptique, élévations

Superficie : ---

Moyens mécaniques prévisionnels :

Néant

Phase terrain :

Durée totale terrain : 15 jours ouvrés

- ✓ RO terrain : 15 jours
- ✓ Spécialiste du bâti : 15 jours
- ✓ Spécialiste photogrammétrie : 10 jours
- ✓ Topo terrain : 2 jours

Les moyens pourront être ajustés en cours d'opération en fonction des découvertes

Vestiges attendus : prison panoptique XIXe s. dans son état originel (pas remanié), expertise générale et inventaire des graffitis

Phase étude :

Durée étude : 15 jours ouvrés, dont :

- ✓ RO étude : 15 jours
- ✓ Spécialiste du bâti (archives, étude historique, descriptions) : 15 jours
- ✓ Spécialiste photogrammétrie (traitement photogrammétrie, DAO) : 10 jours
- ✓ Topo étude : 2 jours
- ✓ PAO : 2 jours

Les moyens pourront être ajustés en cours d'opération en fonction des découvertes

Délai de remise du rapport tranche 4

50 jours ouvrés à l'issue de la phase terrain

Département :
SAONE ET LOIRE

Commune :
AUTUN

Section : AR
Feuille : 000 AR 01

Échelle d'origine : 1/500
Échelle d'édition : 1/650

Date d'édition : 25/02/2020
(fuseau horaire de Paris)

Coordonnées en projection : RGF93CC47
©2017 Ministère de l'Action et des
Comptes publics

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

PLAN DE SITUATION

Le plan visualisé sur cet extrait est géré
par le centre des impôts foncier suivant :
CDIF DE CHALON SUR SAONE
ANTENNE PTGC DE CHAROLLES 6
AVENUE BAYARD 71120
71120 CHAROLLES
tél 03 85 88 29 33 - fax 03 85 88 29 18
cdif.chalon-sur-
saone@dgifp.finances.gouv.fr

Cet extrait de plan vous est délivré par :

cadastre.gouv.fr

AUTUN (71), Projet "Grand Robin"

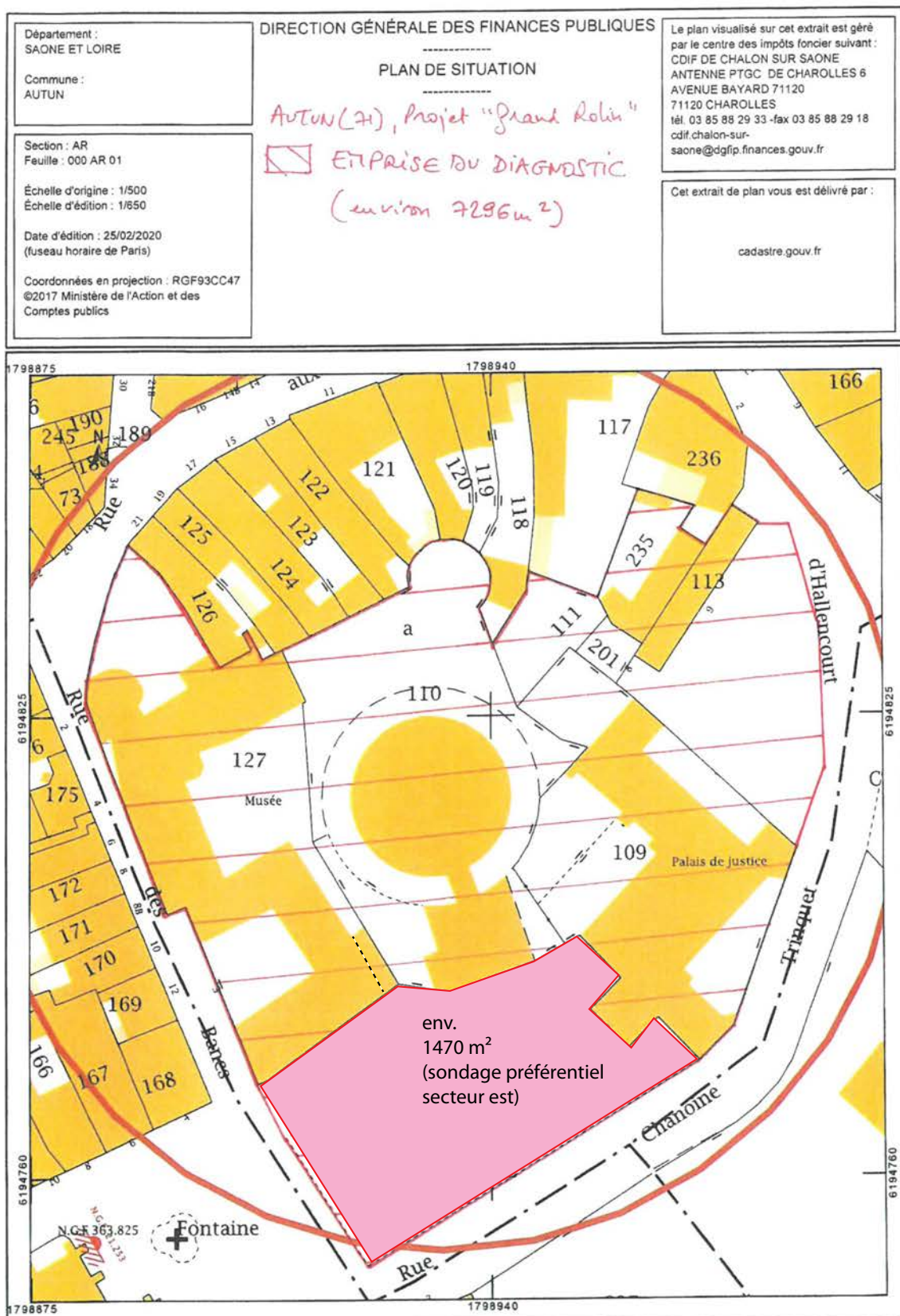
☒ EN PRISE DU DIAGNOSTIC

(environ 7296 m²)

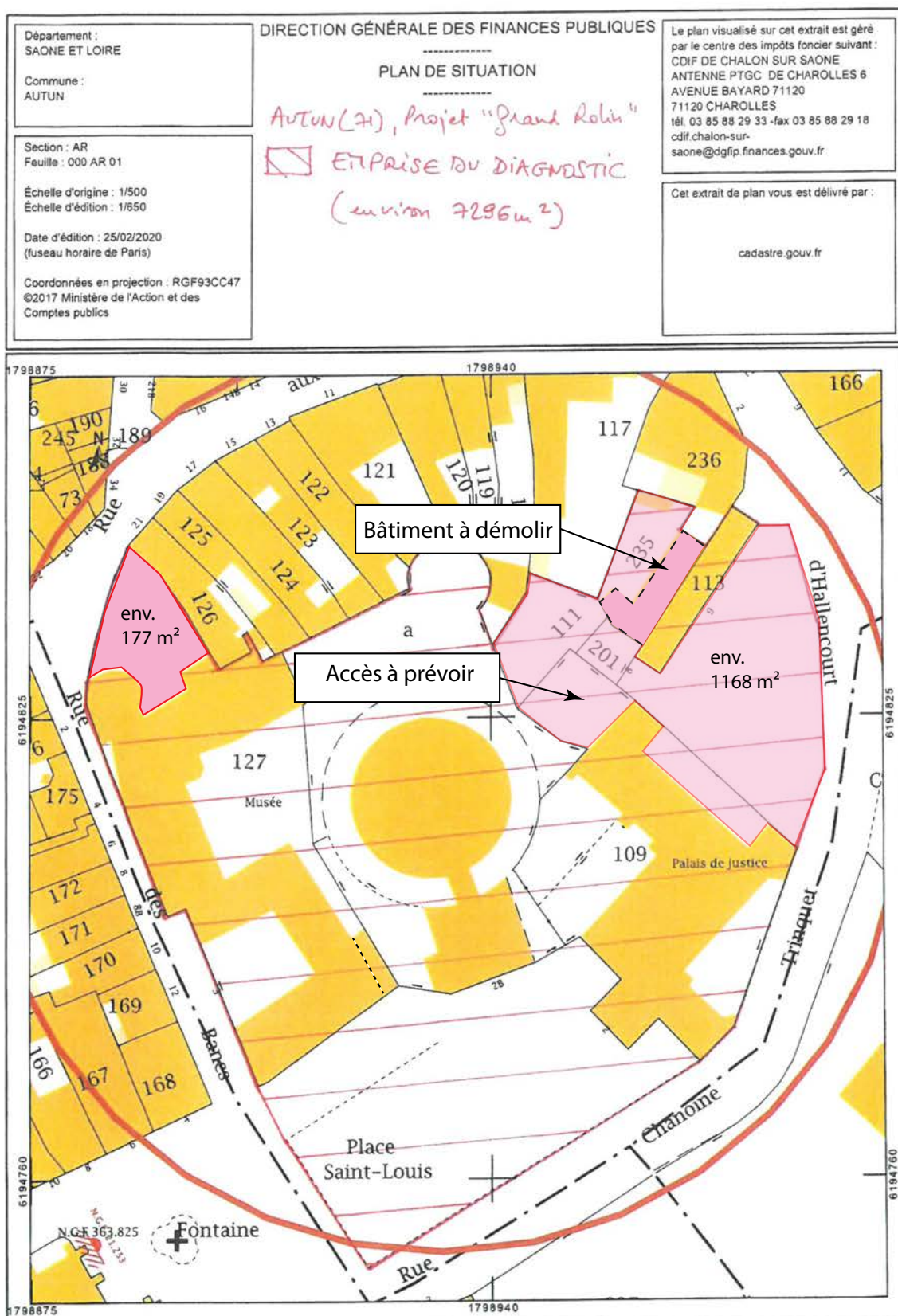
[illegible]

[illegible]

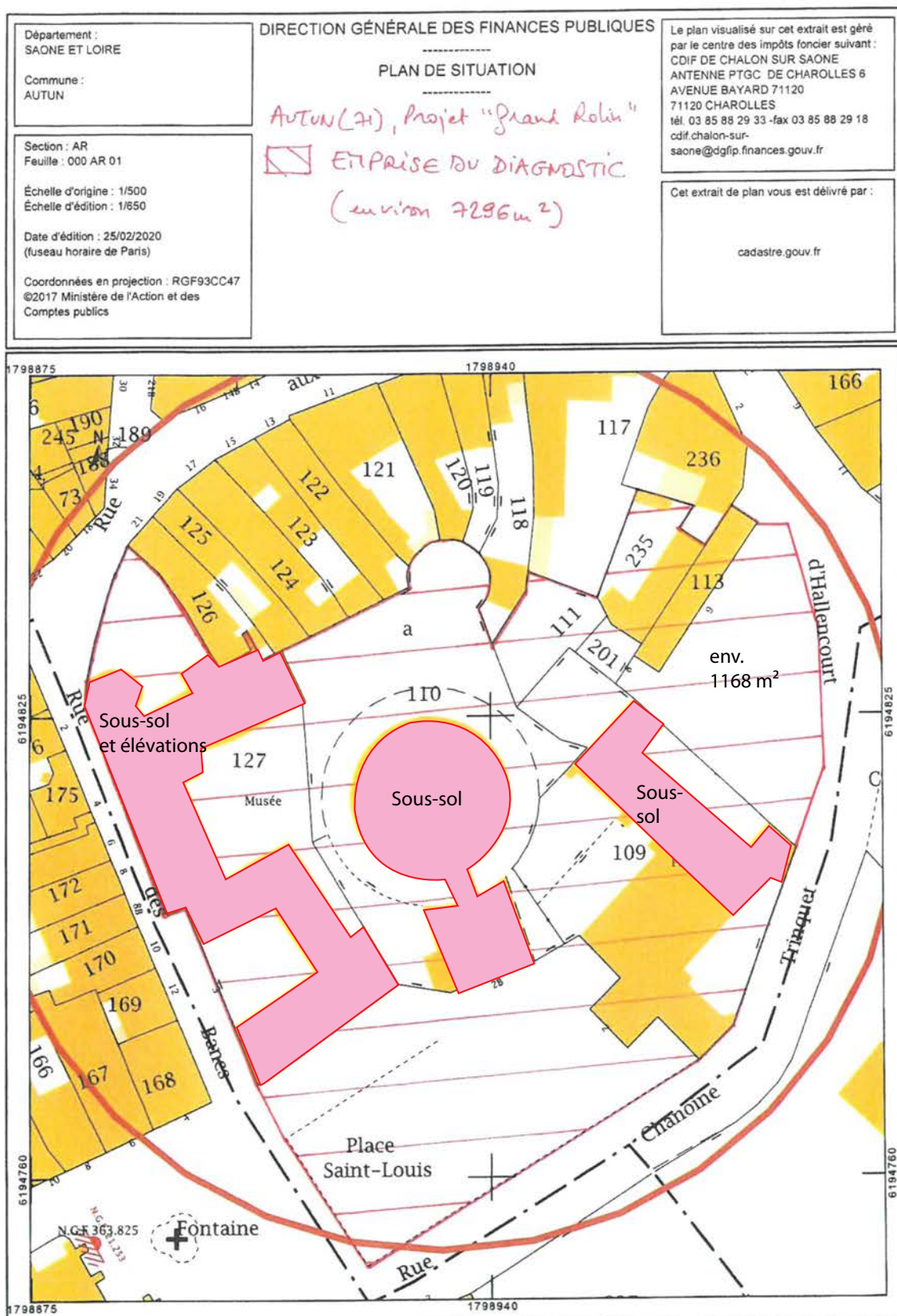
Tranche 1 (VOLET 1 - PHASE 1d)



Tranche 2 (VOLET 1 - PHASE 2)



Tranche 3 (VOLET 2 - PHASE 1a)



Département :
SAONE ET LOIRE

Commune :
AUTUN

Section : AR
Feuille : 000 AR 01

Échelle d'origine : 1/500
Échelle d'édition : 1/650

Date d'édition : 25/02/2020
(fuseau horaire de Paris)

Coordonnées en projection : RGF93CC47
©2017 Ministère de l'Action et des
Comptes publics

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

PLAN DE SITUATION

AUTUN (71), Projet "Grand Robin"

ENTRAISE DU DIAGNOSTIC

(environ 7296 m²)

Le plan visualisé sur cet extrait est géré par le centre des impôts foncier suivant :
CDIF DE CHALON SUR SAONE
ANTENNE PTGC DE CHAROLLES 6
AVENUE BAYARD 71120
71120 CHAROLLES
tél 03 85 88 29 33 - fax 03 85 88 29 18
cdif.chalon-sur-saone@dgif.finances.gouv.fr

Cet extrait de plan vous est délivré par :

cadastre.gouv.fr

Département :
SAONE ET LOIRE

Commune :
AUTUN

Section : AR

Feuille : 000 AR 01

Echelle d'origine : 1/500

Echelle d'édition : 1/650

Date d'édition : 25/02/2020

(fuseau horaire de Paris)

Coordonnées en projection : RGF93CC47

©2017 Ministère de l'Action et des Comptes publics

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

PLAN DE SITUATION

AUTUN(71), Projet "Grand Rolin"

ENPRISE DU DIAGNOSTIC

(environ 7296m²)

Le plan visualisé sur cet extrait est géré par le centre des impôts foncier suivant :
CDIF DE CHALON SUR SAONE
ANTENNE PTGC DE CHAROLLES 6
AVENUE BAYARD 71120
71120 CHAROLLES
tél. 03 85 88 29 33 -fax 03 85 88 29 18
cdif.chalon-sur-saone@dgif.finances.gouv.fr

Cet extrait de plan vous est délivré par :

cadastre.gouv.fr

